



GAFFARD (Jean-Alexis-Joseph de), né à Perpignan, en 1739, était fils de Joseph de Gaffard, avocat au Conseil souverain de Roussillon, ancien recteur de l'Université de Perpignan. Il devint conseiller au Conseil souverain, le 8 janvier 1783. En 1789, Jean-Alexis de Gaffard fut député par la ville de Perpignan, pour protester contre l'irrégularité des élections du Tiers-Etat aux Etats-Généraux. Il fut arrêté en mai 1793 et demeura enfermé dans la citadelle de Montpellier jusqu'après le 9 thermidor. Jean-Alexis de Gaffard qui avait épousé Marie-Angélique Boussac, mourut en 1816. Leur fils, Pierre-Joseph de Gaffard se maria, le 24 octobre 1810, à Marie-Modeste Desprès. De cette union naquit, en 1828, Charlotte-Julie-Lucie de Gaffard qui épousa, en 1862, le vicomte Robert de Gratet du Bouchage.

Mémoires de Jaume. — Communication obligeante de M. J. Despetis.

GAILLARD DE CHAUDON (Noël), noble provençal, qui avait embrassé la vie religieuse dans le monastère de Saint-Victor de Marseille, fut nommé abbé d'Arles, par ordonnance royale, le 24 décembre 1701, et confirmé par le pape le 31 juillet de l'année suivante. Il fut sacré à Paris le 4 octobre 1702. Ce prélat, qui était docteur en théologie et prédicateur du roi, fut fait membre honoraire du Conseil souverain de Roussillon, en 1703. Il fit une transaction, en 1714, avec l'évêque d'Elne Jean-Hervé Basan de Flamenville, pour mettre fin à un conflit de juridiction qui s'était élevé entre eux. Il mourut à Pézenas, le 26 avril 1722. Cette même année, l'abbaye d'Arles fut unie à la mense épiscopale d'Elne, quoique dans certains documents peu solides, on trouve un certain M. de La Cassaigne, désigné comme étant abbé d'Arles en l'année 1723.

Archives des Pyr.-Or., H. 56. — *Gallia christiana*, VI, col. 1093.

GAITO (Jean-Pierre) *alias* Garraner, n'est connu que par une simple mention de son nom, suivi du qualificatif *campanerius Elne*, dans un acte daté de 1588.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*

GALINDES DE TERREROS (Antoine) descendait, par sa mère, de Fortunyo de Terreros, de Saragosse, capitaine du château-royal de Puig-Balados, en 1507. Il avait épousé Eléonore qui, en 1571, donnait à son fils Antoine des concessions minières sur le territoire de Vernet. Ce dernier habitait Codalet. Par un acte daté du 5 décembre 1588, Antoine Galindes de Terreros renonça aux droits, dont il était détenteur, sur les mines de fer du Canigou, en faveur d'Onuphre Giginta, abbé de Saint-Martin. Il eut un fils du nom de Joseph qui, en 1624, donna quittance d'un cens sur les forges de Vernet à l'abbé Melchior Soler d'Armendaris. François Galindes de Terreros présenta un candidat à un bénéfice ecclésiastique institué dans l'église d'Escaro, en 1718, et en 1725, un prêtre à la fondation érigée à l'autel de Saint-Michel de l'église Saint-Jacques de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 569, 919, H. 174. — Abbé J. CAPEILLE, *Vernet-les-Bains, la commune, la châtellenie, les thermes.*

GALLART (Augustin) fut nommé à l'évêché d'Elne, après la mort de Benoît de Santa-Maria, décédé le 31 janvier 1588. Il mourut dans le courant de cette même année, sans avoir pris possession de son siège.

Archives des Pyr.-Or., G. 52.

GALLART (Antoine), frère du précédent, était écolâtre et archidiacre de Lérida, lorsqu'il fut élu évêque d'Elne, en 1608. Il recueillit la succession du perpignanais Onuphre Réart, qui avait été transféré sur le siège de Vich, dès les premiers jours de janvier de cette même année. Le 13 août 1608, Antoine Gallart adressa une réponse au roi qui lui avait notifié sa promotion à l'évêché d'Elne. Le 8 octobre suivant, le chapitre d'Elne lui envoya des lettres de félicitations ; ses membres se réjouissaient, disaient-ils, à la pensée de posséder le frère du regretté Augustin Gallart, jadis évêque nommé du diocèse. Le 3 juin 1609, Antoine Gallart prêta, par procureur, le serment requis, et le 23 août, il fit son entrée à Perpignan. Ce prélat eut à faire exécuter la cérémonie de la réunion du chapitre de Saint-Jean à celui d'Elne, récemment transféré à Perpignan. Elle eut

lieu le 26 mai 1611, mais au milieu des plus graves difficultés. Des démêlés et des contestations s'élevèrent entre l'évêque d'Elne et les membres du chapitre et de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean, à cause des moyens qu'Antoine Gallart avait pris pour les obliger à résider assidûment et à se tenir dans le chœur tout le temps du service divin. Dès le mois de novembre de cette même année, ce prélat reçut sa nomination à l'évêché de Vich, où il succéda encore à Onuphre Réart, son prédécesseur à Elne. Le 1^{er} décembre 1611, Antoine Gallart célébra un service funèbre à Saint-Jean pour la reine d'Espagne, Marie d'Autriche, épouse de Philippe III, morte le 3 octobre précédent. Le 14 janvier 1612, il conféra la tonsure dans la chapelle de son palais, à Perpignan, puis se rendit à Barcelone chez son frère Christophe, alors trésorier de Catalogne, pour y attendre l'arrivée des bulles pontificales. Elles parvinrent au nouvel évêque de Vich le 15 avril 1612, et le lendemain, le chanoine d'Elne, Onuphre Compter, prit possession du siège épiscopal au nom d'Antoine Gallart. Le pontificat de ce prélat ne dura qu'une année et demie. Dans le cours du mois de février 1613, Antoine Gallart assista au concile de Tarragone. Les Pères de cette assemblée ecclésiastique se préoccupèrent de la situation faite aux gens inoffensifs par des troupes de bandits qui infestaient la Catalogne.

Une fois rentré dans son diocèse, Antoine Gallart prit l'initiative de l'organisation d'une milice municipale pour la défense du droit des gens contre les malandrins. Le 11 octobre 1613, il se présenta au sein du conseil de la Ville, exposa le but de sa visite et le plan de son projet. Les paroles du prélat furent accueillies avec enthousiasme ; la création de la milice communale fut la conséquence de la démarche faite par l'évêque auprès des édiles de la cité de Vich. Antoine Gallart ne tarda pas à descendre dans la tombe. Il mourut dans son palais épiscopal, le 16 décembre 1613. Suivant les dispositions écrites dans un testament qu'il avait fait à Barcelone en 1609, alors qu'il était évêque élu d'Elne, Antoine Gallart devait être enseveli dans le couvent des Chartreux de Scala Dei, où se trouvait la sépulture des membres de sa maison. L'inhumation du prélat dans ce caveau de famille ne s'effectua qu'en 1621.

Archives des Pyr.-Or., G. 13, 241. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — LOUIS NADAL, *Episcopologio de Vich*, Vich, Imprimerie de la veuve R. Anglada, 1904.

GALLART Y DE TRAGINER (Christophe), frère des deux précédents, fut trésorier de la Principauté de Catalogne. Des provisions royales, en date du 5 novembre 1616 l'élevèrent aux hautes fonctions de Gouverneur des comtés de Roussillon et de Cer-

tagne. Il remplit cette charge durant vingt ans et eut pour successeur Hyacinthe Ferran.

Archives des Pyr.-Or., B. 384, 388.

GALLAY (Jacques - François), un des plus fameux joueurs de cor qu'on ait jamais connus en France, vint au monde à Perpignan, le 8 décembre 1795. A l'âge de dix ans, il commença l'étude du solfège sous la direction d'un musicien nommé Artus ; deux ans après, son père lui donnait les premières leçons de cor ; mais il parvint surtout par ses propres efforts à développer les heureuses dispositions qu'il avait reçues de la nature pour cet instrument. Une maladie du premier cor du théâtre de Perpignan lui fournit l'occasion de se faire entendre au public. Dans une représentation des *Visandines* de Devienne, il joua le solo qui s'y trouve : il obtint, en cette circonstance, un succès qui fit prévoir ceux qui lui étaient réservés pour la suite de sa carrière. Il n'était âgé que de quatorze ans ; il était livré à lui-même et surtout privé de bons maîtres. Les artistes qui visitèrent Perpignan à cette époque étaient unanimes à lui conseiller de se rendre à Paris pour y suivre les cours du Conservatoire : mais l'attachement du père de Gallay pour son fils lui faisait écarter toutes sortes de propositions de ce genre. En 1818, une société musicale s'organisa à Perpignan : Gallay en fut nommé le directeur. Vers la même époque aussi, Ozy, fils de l'ancien professeur de basson s'établissait dans cette ville. Le jeune Gallay suivit ses cours et six après il exécutait à la société de musique un concerto de cor de sa composition qui fut très applaudi. Gallay était depuis deux ans à la tête de la société musicale de Perpignan, lorsqu'il alla à Paris, au mois de juin 1820. A peine arrivé à la capitale, il se rendit directement auprès de Dauprat qui l'accueillit avec bonté, tout en lui promettant de le recommander à Perne, alors inspecteur du Conservatoire. Celui-ci fit quelques difficultés pour l'admettre dans une classe d'instruments à cause de son âge ; mais il céda enfin aux instances de Gallay et le fit passer sous la direction de Dauprat. Après une année d'études seulement, le premier prix de cor lui fut décerné. En 1825, Gallay entra à l'orchestre du Théâtre Italien, après avoir été quelque temps à celui de l'Odéon. Cette même année, il devenait membre de la chapelle royale de Charles X. Les événements de juillet 1830 ayant fait supprimer cette chapelle, Gallay perdit sa position comme tous les autres artistes ; mais dès 1832, il fit partie de la musique particulière de Louis-Philippe. A la mort de Dauprat, il fut nommé professeur de cor au Conservatoire de Paris : il commença ses leçons le 16 novembre 1842, et garda ses fonctions jusqu'à sa mort. Un décret royal, en date du 15 avril 1845, lui

avait décerné la croix de la Légion d'honneur. Gallay mourut à Paris au mois d'octobre 1860. Voici en quels termes un musicologue de ses contemporains appréciait le jeu de ce virtuose : « Une belle qualité de son, même dans les notes bouchées, beaucoup de sûreté dans l'attaque, de netteté dans l'accentuation des traits, telles sont les qualités pour lesquelles M. Gallay se recommande ».

Cet artiste distingué a encore légué à la postérité un certain nombre d'œuvres qui témoignent d'une facilité et d'une ampleur de composition dignes du maestro le mieux inspiré. Les amateurs de bonne musique nous sauront gré de leur fournir le titre de quelques-unes des compositions de Gallay :

Concerto en fa, op. 18, Paris et Leipsick ;

Rondeau pastoral pour cor et orchestre, op. 6, Paris Zetter ;

Plusieurs *fantaisies* pour cor et orchestre ou piano ;

Plusieurs *solis*, idem ;

Trente *études* pour cor-solo, précédées d'une gamme enharmonique avec des signes indiquant les mouvements de la main du pavillon, op. 13 ;

Douze *duos concertants* pour deux cors, op. 2, Paris, Pacini ;

Douze *nocturnes* brillants et faciles pour deux cors, op. 3, ibid. ;

Plusieurs *duos* pour cor et piano, ou cor et harpe ;

Préludes mesurés et non mesurés, op. 27, Paris, Colombier ;

Douze grands *caprices*, op. 32, ibid. ;

Douze *duos*, op. 14, ibid. ;

Nocturne concertant avec piano, op. 39, ibid. ;

Grand *quatuor* pour quatre cors en différents tons, op. 26, ibid. ;

Exercices dans tous les tons majeurs et mineurs, op. 37, Paris, Schönmberger ;

Douze grandes *études* brillantes, op. 43, ibid. ;

Douze *études* pour le deuxième cor, op. 57, ibid. ;

Méthode complète de cor, ibid.

FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens*. — ARTHUR POUJIN, *Supplément à la Biographie universelle des musiciens*. — HUGO RIEMANN, *Dictionnaire de musique*. — G. VAPEREAU, *Dictionnaire des contemporains*.

GALTER, religieux dominicain, fut élu évêque d'Elne en 1217, et sacré à Rome, la même année, par le pape Honorius III. La même année encore, par le conseil de cet évêque et par celui de ses barons, Nunyo-Sanche, seigneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne, publia de nouveaux statuts de paix et trêve dans les diocèses d'Elne et de Cerdagne et confirma ceux de ses prédécesseurs, les rois d'Aragon. Galter est encore mentionné le 8 mai 1221 dans les archives du chapitre de Narbonne.

Marca hispanica, col. 523. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

GALTIER (Jean-François-Auguste), naquit à Saint-Martin de Brousse (Aveyron) le 26 juillet 1799. Après avoir été successivement vicaire de Saint-Amans, professeur de philosophie au collège de Villefranche, aumônier du collège royal de Rodez, il fut appelé par Jean de Saunhac-Belcastel, évêque de Perpignan, à diriger le Grand-Séminaire de ce diocèse. Ce prélat utilisa la rare aptitude administrative du nouveau supérieur, et, tout en lui laissant la direction du séminaire, il le nomma son vicaire-général. Premier archidiacre du diocèse, dès l'année 1842, l'abbé Galtier partagea le fardeau de la charge épiscopale que l'âge avancé de l'évêque de Perpignan rendait plus lourde. En 1853, à la mort de Jean de Saunhac-Belcastel, le chapitre de la cathédrale Saint-Jean nomma l'abbé Galtier premier vicaire capitulaire. Dans chacun de ses postes, Jean-François Galtier justifia la confiance qu'on lui avait témoignée. Il sut conquérir l'estime de Gerbet, qui, à son arrivée dans le diocèse de Perpignan, lui continua le titre et la charge de vicaire-général. Jean-François Galtier fut nommé évêque de Pamiers, le 7 avril 1856, préconisé le 21 juin suivant, et sacré à Toulouse par l'archevêque de cette ville, Mioland, le 10 août de la même année. Le nouveau pontife, oubliant les divisions qui avaient régné dans son clergé diocésain, parvint bientôt à rétablir l'union et la paix autour de lui. Il avait conçu un projet dont l'exécution lui coûta la vie. Malgré la difficulté des communications dans un pays de montagnes, il résolut de voir, en deux années, tout son diocèse, paroisses, églises et presbytères. De fréquentes indispositions ne purent arrêter son élan. Encore deux jours et il aurait eu accompli sa tâche. Des souffrances atroces le forcèrent à rentrer tout-à-coup dans sa ville épiscopale. Il expira, une semaine après, le 29 juin 1858, après un épiscopat de moins de deux ans. Il fut inhumé dans la cathédrale de Pamiers. Ses armoiries étaient : *d'or à la croix pattée de gueules, taillé d'azur à l'agneau d'argent, la tête contournée et nimbée*, avec la devise : *Justitia et pax*.

PISANI, *L'Episcopat français depuis le Concordat jusqu'à la séparation*. — ABBÉ COLOMER, *Vie de l'abbé Jean-François Metge*, Perpignan, 1903.

GAMELIN (Jacques), naquit à Carcassonne le 3 octobre 1738. Il fut d'abord placé chez Puymaurin, syndic général des états du Languedoc, qui, s'apercevant que son employé, au lieu de copier des états, ne s'occupait qu'à faire des dessins, décida sa famille à le laisser suivre sa vocation. Gamelin fut envoyé à l'Académie royale de peinture de Toulouse. Après avoir travaillé à Toulouse dans l'atelier de Rivals, il se rendit à Paris où il remporta le grand prix de peinture. Il alla ensuite à Rome étudier les

chefs-d'œuvre des maîtres sous l'habile direction de Vien et de David. On le trouve encore dans cette ville, en 1771, pourvu du double titre de professeur de l'Académie de Saint-Luc et de peintre du pape Clément XIV. En 1774, Gamelin fut nommé professeur à l'Académie de Toulouse. Deux ans après, il était directeur de l'école de peinture de Montpellier. Il occupa ce poste jusqu'au moment de la Révolution. En 1784, Gamelin vint à Perpignan pour exécuter les deux tableaux et les peintures murales que l'on voit encore de nos jours dans la chapelle de l'Immaculée-Conception, à la cathédrale Saint-Jean. Cette œuvre est d'autant plus précieuse qu'en fait de fresques ou de peintures murales anciennes, c'est la seule composition de haut style que l'on puisse citer, non-seulement dans l'église Saint-Jean, mais encore dans toutes celles de Perpignan et du département. Les plans et projets de ces peintures, arrêtés en septembre 1784, furent considérablement modifiés dans le cours de l'année suivante, époque où ils furent définitivement arrêtés et mis à exécution. Les deux tableaux représentent le mystère de la Pentecôte et la scène de Jésus au Temple. La chute des anges rebelles fait le sujet de la fresque. Ces divers travaux qui coûtèrent quinze cents livres ne furent pas terminés avant 1790. Gamelin adressa aux membres du district de Perpignan une réclamation tendant à se faire solder sept cent cinquante livres qui lui étaient dues. Le conseil fit droit à sa demande, le 7 avril 1793, et les honoraires lui furent intégralement payés. Vers la même époque, Gamelin peignit le plafond de la chapelle du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, convertie actuellement en magasin du génie militaire. C'est dans cette église que furent jugés, en 1846, les brigands catalans si connus dans le pays sous le nom de *Trabucayres*. Le Musée de Perpignan possède entre autres tableaux de valeur de Gamelin un *Christ expirant*. On remarque dans le transept de gauche de l'église Saint-Jacques de cette même ville une *Cène* peinte par Gamelin, tableau récemment classé dans la liste des monuments historiques. Durant les guerres de la Révolution, Gamelin avait été attaché comme peintre à l'armée des Pyrénées-Orientales que commandait Dugommier. Il avait le rang et les appointements d'un capitaine de génie. On trouve à l'hôtel de la Préfecture quatre tableaux de Gamelin qui se rapportent à cette époque et qui offrent un intérêt local autant qu'artistique : *le camp de l'Union*, la *Bataille de Peyrestortes*, les portraits des généraux *Dagobert* et *Dugommier* que la gravure a souvent reproduits et que le gouvernement fit copier pour Versailles. Ces toiles sont des esquisses ; elles n'ont pas les qualités essentielles qui caractérisent l'œuvre de Detaille, mais elles constituent

plutôt des documents historiques. Après la Révolution, Gamelin rentra dans son pays natal. Jusqu'à sa mort, survenue le 22 octobre 1803, il occupa la chaire de professeur de dessin à l'Ecole centrale de l'Aude.

On conserve de lui, au Musée de Toulouse, deux beaux et grands dessins au lavis ayant pour sujet : l'un *Achille traînant le corps d'Hector autour des remparts de Troie* ; l'autre *Ulysse massacrant les prétendants de sa femme*. Gamelin publia à Toulouse, en 1779, un nouveau recueil d'ostéologie et de myologie, pour l'utilité des sciences et des arts, en 2 vol. in-folio avec 100 planches et texte.

HOEFER, *Nouvelle biographie générale*. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan*. — *Semaine religieuse du diocèse de Perpignan*, 1876.

GANTERERS (Pierre), fondeur de cloches de Perpignan, passa un contrat, le 29 juillet 1523, pour la fonte de deux cloches, l'une de quatre quintaux et l'autre de trois, destinées à l'église Saint-Cyprien.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GARAU (Joseph), peintre de Perpignan, exécuta, en 1644, les peintures du retable de l'autel de la Conception, à Camélas, et, en 1646, celles du retable de Saint-Gaudérique à l'église de la Réal.

Archives des Pyr.-Or., G. 446, 740.

GARCIA, moine de Saint-Michel de Cuxa, a écrit : *Epistola de initiis monasterii Cuxanensis et de reliquiis ibidem custoditis ad Olivam Ausonensem episcopum, an 1040*.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

GARCIAS (Laurent-André-Antoine) naquit à Saint-Laurent-de-Cerdans, le 4 novembre 1779. Il s'établit comme banquier en Espagne où il fit fortune, puis revint en France, au début de la campagne d'Espagne. Il était riche propriétaire à Saint-André, lorsqu'il fut élu député de l'arrondissement de Céret, le 23 juin 1830, par 213 voix sur 402 votants. Arrivé à Paris le 25 juillet suivant, Laurent Garcias fit partie des réunions Casimir-Périer, Andry de Puyravault et Laffitte. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, après les journées de juillet, Garcias fut réélu député, le 5 juillet 1831, par le deuxième collège électoral des Pyrénées-Orientales (Céret), sans concurrent par 85 voix sur 88 votants et 151 inscrits. Le 22 juin 1834, il fut réélu par 94 voix sur 131 votants et 164 inscrits contre Amédée Pagès, avocat, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Aux élections du 6 novembre 1837, Laurent Garcias recueillit 138 voix contre 27 suffrages qui furent exprimés en faveur de Ribes, professeur de médecine à Montpellier. Le 2 mars 1839, il

fut réélu par 125 voix contre 34 qui se portèrent sur le nom de Ribes. Nommé encore député, sans concurrent, le 16 juillet 1842, par 153 suffrages sur 154 votants et 216 inscrits, Garcias battit aussi François Arago, le 1^{er} août 1846. Lors de cette dernière élection, l'illustre astronome ne récolta que 90 voix, tandis que Laurent Garcias obtint 125 suffrages. A la Chambre, Laurent Garcias fut un ministériel docile. Cependant il s'abstint lors du vote sur les députés fonctionnaires et vota contre l'indemnité Pritchard. Les services qu'il rendit aux libéraux espagnols, émigrés en France, lui valurent, de la part de la reine Christine, la croix de commandeur de l'ordre de Charles III. Laurent Garcias mourut à Perpignan, le 14 septembre 1859.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNÉ, *Dictionnaire des Parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

GARDELLE (Jean), né à Rivesaltes en 1693, fit son apprentissage de fondeur de cloches chez Jean Riu, en 1709. Le 6 janvier 1722, on le trouve qualifié de maître fondeur de la ville de Perpignan.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GARDIA (Antoine) était peintre à Perpignan au temps de la domination du Roussillon par Louis XI.

Archives des Pyr.-Or., B. 326.

GARI (Barthélemy), changeur ou riche banquier de Perpignan, fit des avances d'argent, en 1384, à l'Infant Jean, duc de Gérone, à l'occasion de son mariage avec Yolande, fille du comte de Bar. Ce prince lui emprunta, notamment, une somme de 33.072 livres à raison de onze sous au florin. Pour désintéresser ses créanciers, l'Infant vendit à Barthélemy Gari, avec clause de rachat facultatif, ses seigneuries de Thuir, le Boulou et Montesquieu, au prix de 24.241 livres 12 sols 11 deniers. Devenu seigneur féodal de Thuir, dont les habitants lui prêtèrent serment de fidélité en 1388, Barthélemy Gari aliéna bientôt un quart de ses droits en faveur de la ville de Perpignan, pour cent dix mille sols barcelonais, laissant les trois autres quarts à son épouse Marguerite, qu'il constitua tutrice de ses enfants mineurs. Celle-ci était veuve en 1394. Par le mariage d'une de ses filles, cette part passa à Ermengaud Marti, d'une bonne famille bourgeoise de Perpignan, qui se fit reconnaître de ses vassaux en 1405. Cette situation ne cessa qu'en 1419 par le rachat des droits jadis cédés à Barthélemy Gari, qui fut opéré à l'aide de la subvention de cent mille livres votée par les Corts de Catalogne pour la réunion à la couronne des droits domaniaux aliénés. Le financier Barthélemy

Gari avait vendu le château de Montesquieu à Béranger d'Oms.

Archives des Pyr.-Or., B. 142, 190, 207, 214, 269.

GARMA (François-Xavier), catalan d'origine, fut archiviste de la couronne d'Aragon, à Barcelone. En 1753, il publia : *l'Adarga catalana arte heraldica y practicas, reglas del blason con ejemplos de los piezas, esmaltes y ornatos de que se compone un escudo*, Barcelone, Imprimerie de Maur Marti. Cet ouvrage qui est dénué de critique contient, toutefois, sur certaines familles de Catalogne, quelques données historiques dignes d'intérêt.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

GARRIGA (Sébastien) prit le doctorat en théologie à l'Université de Perpignan, sa ville natale. Il était, en 1653, chanoine pénitencier du chapitre de Saint-Jean, chancelier de l'Université et vicaire capitulaire du diocèse, *sede vacante*. Sur une plainte que Sagarre porta contre Sébastien Garriga, le chapitre d'Elne le dépouilla de sa charge pour en investir Jérôme Lléopart (novembre 1653). Un mois plus tard, les chanoines de Saint-Jean révoquèrent le nouvel élu et mirent de nouveau Sébastien Garriga en possession du titre de vicaire capitulaire ; au mois de février 1655, ils le pourvurent du grand archidiaconé d'Elne, en remplacement de Michel Mongay décédé. En 1656, l'édition du rituel diocésain étant épuisée, Sébastien Garriga en publia une nouvelle, à Narbonne, en son nom et au nom du chapitre. Le titre de ce livre liturgique est ainsi conçu : *Ordo Ecclesiae sacramenta pluresque alios solemnes ecclesiasticos ritus administrandi ex Elnensis ecclesiae ritu*. Narbonne, L. Ciurot, 1656. Il existe, à la suite de cette intitulation, une préface latine sortie de la plume de Sébastien Garriga. Un procès fut instruit en cour de Rome contre Lléopart ; mais la congrégation des évêques et réguliers rendit un décret, le 31 mars 1656, maintenant Jérôme Lléopart dans ses fonctions de vicaire capitulaire. Un an après, le chapitre d'Elne déposa Lléopart pour la seconde fois et le remplaça par Garriga. Une nouvelle décision survint de Rome, le 5 octobre 1657, qui confirma celle du 31 mars 1656. Mais les membres du chapitre ayant fait appel de la dernière décision à la congrégation mieux informée, se virent excommuniés par Lléopart. Ils ne tardèrent pas à faire acte de soumission à ce dernier qui les releva de leur excommunication, le 24 novembre 1659. En 1658, Louis XIV avait présenté à l'agrément du Pape la nomination de Vincent de Margarit, comme évêque d'Elne. Alexandre VII se refusa à préconiser l'évêque nommé, parce qu'un concordat réglant la nouvelle situation religieuse du Roussillon

n'était point intervenu entre le roi de France et le pouvoir romain, après le Traité des Pyrénées. Le 12 août 1661, la congrégation des évêques et réguliers rendit à Lléopart son titre de vicaire capitulaire du diocèse d'Elne. Les chanoines de la cathédrale de Perpignan intentèrent un nouveau procès à Jérôme Lléopart, le déposèrent et élurent à sa place le chanoine Quéralt, l'*alter ego* de Garriga. De nouvelles discussions surgirent entre le chapitre et Lléopart, et le 30 juillet 1666, les chanoines acclamèrent Garriga comme vicaire capitulaire ; mais un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 14 octobre 1666, maintint Lléopart dans ses fonctions de vicaire capitulaire, et le 5 août 1667, Roma ratifia les décisions royales. Le chanoine Sébastien Garriga devint vicaire général du diocèse, lors de la nomination de Jean d'Estampes, à l'évêché d'Elne. Comme tel il autorisa, le 10 février 1678, la fondation à Millas de la confrérie de la Minerve.

Archives des Pyr.-Or., G. 53, 136, 259, 811. — Abbé TORREILLES, *La Vacance du siège d'Elne*, dans le *XLI^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

GARRIGO (François), né à Perpignan vers la fin du *xvii^e* siècle, fit ses études dans l'Université de cette ville. Il quitta de bonne heure le lieu de sa naissance, et se rendit à Barcelone, où il enseigna les humanités et la rhétorique durant treize années consécutives. A peine promu à la prêtrise, il se livra sans réserve aux pénibles fonctions du ministère apostolique, et fut bientôt placé à la tête des missions de la province de Catalogne, où il eut de fréquentes occasions de faire éclater son zèle. Il joignit toujours à ses exhortations la pratique la plus austère de ses devoirs ; animé d'une charité vive, il prodiguait ses secours aux malheureux ; il partagea son temps entre le ministère de la chaire, le tribunal de la pénitence et les visites des malades, des hôpitaux et des prisons. Il mortifia son corps par des austérités ; son humilité lui fit refuser les dignités ecclésiastiques auxquelles on voulut plusieurs fois l'élever ; il répétait souvent ces paroles de Cicéron : *Alieno oneri est honori inservire*. Garrigo fut cependant forcé, après beaucoup de refus, de remplir les fonctions d'examineur synodal du diocèse de Barcelone et de théologal de la Nonciature d'Espagne. Il accepta aussi à grand peine du marquis de Villena, vice-roi de Catalogne, d'être le vicaire général de ses armées. Il obtint toutefois de ce dernier l'interdiction des mascarades, surtout la nuit.

Garrigo fonda, en 1689, la congrégation de Notre-Dame des Douleurs à Vich, et à Mataro le petit oratoire de Saint-Philippe de Néri et diverses autres bonnes œuvres. Il prêcha à partir de 1707 et durant cinq années consécutives les exercices de la retraite ecclésiastique au clergé de Barcelone avec grand

zèle et beaucoup de fruits. Il donna ensuite des missions et se tint sans relâche ou à la chaire ou au confessionnal. Garrigo était très consulté à cause de son savoir. Son humilité ne permit jamais que les solutions écrites de sa main en réponse aux cas de conscience qui lui furent soumis vissent le jour. Avant sa mort, il donna ordre de les brûler. Accablé d'infirmités, il succomba à son zèle et à l'excès de son travail. Il mourut au mois d'avril 1715 et fut enterré dans l'église de Saint-Philippe de Néri. Cet oratoire, à l'établissement duquel il avait beaucoup contribué et qui avait été souvent le théâtre de son apostolat, conserva en dépôt le corps de celui qui en avait été le principal ornement. On lui fit, dans cette église, des funérailles magnifiques, et son oraison funèbre y fut prononcée par le docteur Salva, au mois de juin suivant. Outre les *Consultations* qu'il avait écrites et qui n'existent plus, Garrigo composa une *Oraison funèbre de la reine Marie-Anne d'Autriche* prononcée en 1696, une *Oraison funèbre du P. Minuesa*, prêchée en 1697, et l'*Oraison funèbre de l'archidiacre majeur de Barcelone François Senjust*, prononcée en 1708.

Annuaire de 1834. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*.

GARRIUS (Jean) fut nommé par le roi d'Aragon Jean I^{er} régent de la trésorerie royale. Il fut spécialement chargé de la conservation générale des rentes, possessions, revenus, anniversaires, bénéfices ecclésiastiques et autres fondations ou œuvres pies dans les églises. Une lettre que Jean I^{er} lui écrivit en 1389, lui donna mission de percevoir les sommes encore dues en Roussillon et Cerdagne pour les décimes que les souverains pontifes lui avaient concédées ainsi qu'à son père Pierre le Cérémonieux. Jean Garrius obtint de ce prince la concession des seigneuries de Formiguères et de Matemale. Son épouse Alamanda acquit par voie d'achat, au nom de son fils Hippolyte, les justices des lieux de Saint-Hippolyte et de Garrius. En 1393, Jean I^{er} éleva Jean Garrius à la dignité de procureur royal, en remplacement de Guillaume Miro, démissionnaire, lequel conserva toutefois la jouissance viagère du château royal de Perpignan. Mais à la mort du roi d'Aragon, une enquête testimoniale fut ouverte qui convainquit Jean Garrius d'abus de pouvoir, extorsions et actes frauduleux. Son fils, Hippolyte Garrius, continua à posséder le pouvoir juridictionnel sur les seigneuries de Saint-Hippolyte et de Garrius.

Archives des Pyr.-Or., B. 147, 150, 169, 185, 187, 190, 276, 346.

GASSIES (Jean) était prévôt de la corporation des peintres de Perpignan en 1423.

Archives des Pyr.-Or., B. 220.

GASTU (Gaudérique-André-Joseph), général de division, né à Banyuls-dels-Aspres, le 27 novembre 1802, mort à Constantine le 9 août 1859. Engagé volontaire le 1^{er} août 1823, il conquiert rapidement les premiers grades dans l'administration militaire. Après avoir fait les deux campagnes d'Espagne et de Morée (1823 et 1828) il prit part à l'expédition d'Alger. En 1831, dans un combat autour de Blidah, il mit en fuite une bande d'Arabes qui venaient de tuer tous les servants d'une pièce de canon, en la retournant contre eux. Instruit de ce fait d'armes, le maréchal Clauzel demanda à Gastu la récompense qu'il désirait. « L'épaulette de sous-lieutenant », répondit-il, et il fut aussitôt versé avec ce grade au 1^{er} chasseurs d'Afrique, à la création même de ce régiment. En 1833, à la suite d'une action d'éclat où il fut grièvement blessé, Gastu fut cité à l'ordre du jour de l'armée et nommé lieutenant. Capitaine aux spahis réguliers d'Alger le 31 décembre 1834, il fut cité à l'ordre du jour de l'armée le 11 octobre 1835 et le 4 janvier 1836. Au mois d'avril 1836, le maréchal Clauzel marchait sur Médéah pour enlever le col de Mouzaïa ; ses troupes eurent de rudes combats à livrer aux Arabes qui défendaient les positions. Le capitaine de spahis Gastu, lancé en avant avec les goums des Aribis dont on lui avait confié le commandement, était tout à coup abandonné avec la plupart de ses gens et aussitôt l'ennemi se ruait sur lui pour l'enlever. Le maréchal, voyant la position critique de cet officier, dit à son état-major : « Allons, Messieurs, cravachez les pouilleux ». L'entourage du maréchal chargea aussitôt, au nombre de dix-sept cavaliers. Il n'y avait pas de temps à perdre ; Gastu la figure ensanglantée d'un coup de feu qui avait traversé les deux joues et brisé la mâchoire, gisait à terre et déjà les Arabes, sabre au poignet, se disposaient à l'achever. A ce moment, le capitaine entendit une voix amie qui lui cria : « Courage, Gastu ! Je suis à vous ». Aussitôt, un jeune homme portant la tenue de sous-lieutenant de la milice à cheval d'Alger, tomba sur les Arabes et arracha de leurs mains Gastu qu'il saisit et l'emporta au galop de son cheval, pendant que les capitaines Richepanse et Vallabrègue sabraient de droite à gauche l'ennemi, pour protéger le jeune milicien et son précieux fardeau. En un clin d'œil, quatorze hommes ou chevaux étaient blessés dans le groupe des officiers, mais Gastu était sauvé. Le sauveur de Gastu était Léon Roches, qui mourut en 1900 dans sa 92^e année au château de Tourrel, près de Bordeaux. Il était traducteur assermenté pour la langue arabe et sous-lieutenant de la milice d'Alger, nom qu'on donnait alors à la garde nationale en Algérie. Gastu fut cité à l'ordre du jour de l'armée le 10 avril 1836, et nommé

chevalier de la Légion d'honneur le 30 août suivant. Il passa, le 20 novembre 1839, au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique et se fit particulièrement remarquer le 28 mai 1840 pendant l'expédition de Médéah. Il se distingua également dans un combat livré aux Arabes le 1^{er} juillet 1842 sur les Hauts-Plateaux, au sud de l'Ouar-Senis (province d'Alger). Major aux spahis le 22 juillet 1842 et au 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique, le 3 octobre 1844, Gastu fait toutes les campagnes d'Afrique. Chef d'escadron le 9 janvier 1845, au 2^e régiment de chasseurs d'Afrique, il fut promu lieutenant-colonel le 28 août 1846, au 5^e régiment de lanciers, et colonel au 3^e régiment de dragons le 1^{er} mai 1846. Gastu fut appelé à Paris pour y réorganiser l'ancienne garde municipale désignée depuis cette époque sous le nom de Garde Républicaine. Promu officier de la Légion d'honneur le 6 mai 1850, Gastu fut le premier colonel de ce corps d'élite et occupa ces fonctions délicates au moment du Coup d'Etat du 2 décembre. Général de brigade le 28 décembre 1852, il reçut le 6 février 1853 le commandement de la subdivision d'Oran. Gastu fut promu commandeur de la Légion d'honneur le 11 août 1855. Il commandait la subdivision de Médéah lorsqu'en 1857 il fut mis à la tête de la 1^{re} brigade de la 4^e division (général Yusuf) composant avec les divisions Renault et Mac-Mahon l'armée chargée, sous les ordres du maréchal Randon, de soumettre la grande Kabylie. Sa brillante conduite lui mérita une nouvelle citation à l'ordre général de l'armée. Il assura, en effet, le succès du combat du 24 mai contre les Beni-Raten et eut son cheval tué sous lui, le 25 juin à l'attaque du village d'Aït-el-Hassein. Emile Carret a retracé dans son livre *Récits de Kabylie* (Michel Lévy frères, 1876) les brillants épisodes de cette belle campagne. Le général Gastu, promu divisionnaire, reçut le commandement de la province de Constantine, où il est décédé le 17 octobre 1859, succombant aux fatigues des préparatifs de la guerre d'Italie qui avaient occasionné la réouverture de sa blessure reçue en 1836. Son corps repose au cimetière de Constantine. Le général Gastu a laissé une réputation d'administrateur consommé, de cavalier intrépide et de chef militaire de grande valeur. Son nom a été donné à une commune de plein exercice, entre Jemmapes et Guelma, à cinquante-sept kilomètres de Philippeville.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

GASTU (François-Joseph), homme politique, né à Sorède le 18 novembre 1834, fit ses études au Lycée de Lyon et obtint à Paris le diplôme de licencié en droit, le 27 août 1856. Inscrit au barreau de Paris, le 1^{er} mai 1857, il fut invité par son oncle,

le général Gastu, qui commandait la division de Constantine, à venir lui rendre visite et à profiter de cette circonstance pour parcourir l'Algérie. Débarqué à Philippeville, il eut l'occasion de faire la connaissance de brillants officiers qui formaient l'état-major du général et qui ont laissé de grands noms dans l'histoire contemporaine (Chanzy, Billot, Saussier). Séduit par la beauté de la capitale algérienne, Gastu y revint l'année suivante et s'y fit inscrire au barreau le 16 décembre 1859. Il épousa, le 22 février 1862, l'aînée des enfants de M. Auguste Bourgeois, un des premiers français débarqués sur la terre algérienne après la conquête, qui avait joué un rôle actif dans l'administration de la cité naissante. Gastu occupa au barreau d'Alger une place importante due à son talent de parole et à ses connaissances étendues. La confiance qu'il inspirait lui valut les fonctions de juge suppléant à la Justice de Paix d'Alger. L'Empire lui offrit un poste de Juge au tribunal de première instance d'Alger. Gastu refusa cette faveur ; il trouva plus tard sa place parmi ceux qui proclamèrent la République à Alger, le 4 septembre 1870. Elu membre du Conseil municipal, un décret du 2 décembre 1871 l'appela aux fonctions de premier adjoint. Le maire d'Alger ayant été nommé député à l'Assemblée nationale, Gastu le remplaça et pendant cinq années administra la ville avec un tact et une fermeté qui lui valurent bientôt une grande popularité. Il devint, en 1871, membre du Conseil général, qui le choisit comme président. Ce conseil ayant été dissous, Gastu fut renommé conseiller général en 1872 et maintenu par ses collègues au fauteuil de la présidence. Lors des élections du 20 février 1876, il se présenta dans la circonscription d'Alger. Elu député par 8.822 voix, il alla siéger à gauche, dans le groupe de l'union républicaine, aux côtés de Gambetta dont il fut un des lieutenants les plus actifs. Il prit part à toutes les discussions générales intéressant l'Algérie et présenta de nombreux amendements et projets de loi sur les questions douanières, de chemin de fer, d'administration, etc. Au 16 mai, il signa « la protestation des gauches » et, le 19 juin suivant, il fit partie des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le ministère Broglie-Fourtou. Après la dissolution de la Chambre des députés, il posa de nouveau sa candidature à Alger et fut réélu le 14 octobre 1877. Son influence sur la politique algérienne fut des plus utiles pendant cette période troublée.

A la suite de son intervention à la Chambre au sujet de la politique du gouverneur général de l'Algérie de l'époque, Albert Grévy, et à l'occasion de l'insurrection fomentée par le célèbre Bou-Amama dans le Sud-Oranais, il eut à combattre les influences du gouvernement. Les élections du

mois d'août 1881 se firent sur la question de l'autonomie et du rattachement des services algériens à la métropole. Gastu était partisan de la suppression du gouvernement général, de la division de l'Algérie en un certain nombre de départements et de l'extension de la représentation algérienne. Le département d'Alger, dont il était toujours jusqu'alors l'unique délégué au Parlement, fut scindé en deux circonscriptions, comme d'ailleurs ceux d'Oran et de Constantine. Gastu se représenta dans les deux à la fois et fut mis en minorité. Il avait été, en même temps que député, président du Conseil général ; il renonça à tous ses mandats politiques et se retira à Paris. Il ne cessa cependant de s'intéresser aux progrès de la colonie ; il y apporta le concours de toutes ses facultés. Il fut appelé à la tête du Crédit Foncier d'Algérie, de la Société immobilière d'Alger, de la Compagnie des chemins de fer sur route, etc. Puis, jugeant que le bien-être d'un peuple naissant ne réside pas seulement dans ses progrès économiques, qu'il importe de le compléter et de l'améliorer par une éducation morale, il se consacra à tout ce qui peut assurer le développement des arts et des lettres : Société des Beaux-Arts, Alliance française, Société d'études algériennes, Amis de l'Université, Association des Roussillonnais. Il mourut à Paris le 4 octobre 1908.

Communication obligeante de M. Clément de Lacroix.

GAUCELM, fils de saint Guillaume, est le premier comte de Roussillon, dont il soit fait mention. Il est nommé le second parmi les comtes auxquels Charlemagne adresse son ordonnance du 2 avril 812, en faveur de quelques espagnols réfugiés dans ses états. Ce seigneur possédait, en 813, outre le Roussillon, le comté d'Ampurias. Louis-le-Débonnaire lui ôta ce gouvernement, en 830, pour le punir d'avoir trempé dans la conspiration de son père Bernard, duc de Septimanie. Il rentra bientôt en grâce auprès de l'Empereur, et fut, en 834, victime de sa fidélité à le servir ; car ayant vaillamment défendu Châlons-sur-Saône contre les troupes de Lothaire, il fut pris et décapité par les ordres de ce fils rebelle.

DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GAUCELM (Jausbert), peintre de Perpignan, conclut un marché, le 15 novembre 1424, avec la confrérie de la Vierge et de Sainte-Anne de l'église de Céret pour la construction du retable de l'autel de cette confrérie. En 1426, il s'engage à fabriquer le retable de l'église de Saint-Saturnin de Boule-d'Amont. De concert avec un autre peintre nommé François Ferrer, il fit un phare ou *faraho* pour la tour de Port-Vendres. Un acte du procureur royal

ratifia la nomination de Jaubert Gaucelm au bailliage de Vingrau qu'avait faite le cardinal de Mont-Aragon, propriétaire des biens et des revenus de l'abbaye de Fontfroide en Roussillon.

Archives des Pyr.-Or., B. 201, 209, 220, G. 731, 762.

GAUSBERT, fils de Suniaire II, comte héréditaire du Roussillon, et d'Ermengarde, son épouse, recueillit, de pair avec son frère Bencion, la succession paternelle dans le comté de Roussillon. Bencion mourut quelque temps après Suniaire II et Gausbert se trouva ainsi seul maître de tous les domaines qu'il avait possédés par indivis avec son frère. Il assista le 1^{er} septembre 917 à la consécration de l'église d'Elne faite par Helmérade, son frère, évêque d'Elne, assisté des évêques de Carcassonne, de Gérone et de Carpentras. A cette occasion, il offrit à sainte Eulalie, patronne de l'église et du diocèse d'Elne, son alleu de Mudagons. En 924, les Hongrois, après avoir ravagé la Lombardie, franchirent les Alpes, traversèrent le Rhône, pénétrèrent jusqu'aux environs de Toulouse, dévastant le pays et commettant toute espèce de cruautés. Une épidémie fit périr une partie de ces barbares, et le marquis de Gothie, Raymond Pons, ayant rassemblé des troupes de divers côtés, réussit à les expulser de toutes les parties de sa province. C'est, peut-être, par quelque exploit contre ces Hongrois, que Gausbert mérita le titre de *héros triomphant* qu'on lui donnait dans une inscription gravée sur la porte de Saint-Martin, une des églises d'Empuries. On ignore l'époque de sa mort. On sait qu'en 935, il fit quelques dons au monastère de Saint-Cyr de Cullera. Gausbert eut de sa femme Trudgarde, un fils nommé Guifred ou Gauzfred qui lui succéda dans les comtés de Roussillon et d'Empuries, avant l'an 943.

PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GAUSBERT, abbé d'Arles, appela, le 4 janvier 1010, l'évêque d'Elne Oliba pour consacrer à Montoriol l'église de Saint-Michel et celle de la Sainte Vierge. L'année suivante, il obtint une bulle de protection du pape Serge IV. Ce prélat siégeait encore en 1012.

Gallia christiana, t. VI, col. 1085-1086.

GAUSBERT, prieur de Saint-Michel de Cuxa, fut élevé à la dignité abbatiale dans ce même monastère en 1252. Le 15 mai de cette année-là, il reçut l'engagement de Sahilda, baron de Castellfolliet et de Montagut qui déclara vouloir se vouer à l'exercice de la charité, en remplissant dans le couvent de Cuxa la charge d'hospitalier. Gausbert écrivit au Souverain Pontife pour le prier de dispenser ses religieux de

l'observance de certains statuts imposés par Grégoire IX. Ces points de discipline monastique ne faisaient pas partie intégrante de la constitution de la règle bénédictine. Innocent IV obtempéra à la supplique de Gausbert, et, par une lettre datée du 26 mai 1252, lui accorda le pouvoir de relever librement de leurs irrégularités les moines qui avaient encouru des peines canoniques par la transgression des statuts pontificaux. Le 12 avril 1253, Gausbert publia des ordonnances instituant la célébration d'un synode annuel auquel devaient assister les ecclésiastiques qui dépendaient de la juridiction de l'abbaye de Cuxa. Cette réunion devait se tenir dans l'église de Saint-Vincent de Ria, le mercredi qui suivrait la fête de Pâques. Gausbert mourut en 1264.

Abbé FONR, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GAUSBERT ou GAUSIBERT, né à Pollestres, fut élu, en 1212, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines. Il resta à la tête de cette abbaye bénédictine durant l'espace de vingt-deux ans, ainsi qu'en témoigne une inscription tumulaire qu'on aperçoit dans le cloître, à l'entrée de l'église. Cette épitaphe apprend que Gausibert se recommanda par sa charité et son désintéressement. Elle est ainsi conçue :

Abbas Gausibertus jacet hic bonus et benè certus,
Moribus ornatus Pollestris in opido natus ;
Vita fuit cuius orbis salus et decus huius.
Dando gaudebat, proprium sibi non retinebat
Set (*sic*) dabat absque mora miseris sua qualibet hora.
Moribus hornavit (*sic*) socios quos semper amavit,
Et mundanorum crevit pro posse bonorum.
Annis terdenis acto minus ordine plenis,
Dux fuit ecclesie, complens documenta sophie.
Anno milleno bis C ter X bisque secundo,
Eius novembris III^o KLS. mors data membris.
Quæsumus o XPE, tecum congaudeat iste :
Quod ut concedat Pater noster quislibet dicat.
Quod es fui, quod sum eris, vigila ne devoreris.

Gallia christiana, VI, col. 1105-1106. — L. DE BONNEFOY, *Épigraphie roussillonnaise*.

GAUSFRED I, GAUZFRED I ou GUIFRED I prenait le titre de comte d'Empuries, Pierrelate et Roussillon *par la grâce de Dieu*. Le roi Lothaire dans une charte de 981 l'appella *duc et ami* et lui accorda un vaste terrain inculte entre Collioure et Banyuls. Il l'appella encore duc de Roussillon dans une charte où, à sa prière, il prit sous sa protection le monastère de Saint-Génis-des-Fontaines. Gausfred eut d'Are, morte en 961, trois enfants : Hugues, l'aîné, posséda le comté d'Empuries ; Suniaire fut évêque d'Elne ; et Guillabert hérita le comté de Roussillon. Gausfred mourut avant le 28 février 981, jour où ses exécuteurs testamentaires délivrèrent à l'église d'Elne les objets qu'il lui avait légués dans son testament, soit dans

le comté de Pierrelate, soit dans celui de Roussillon.

DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GAUSFRED II ou **GAUZFRED II** était en bas-âge lors de la mort de son père Guillabert, comte de Roussillon. Son oncle, Hugues d'Empories, se prévalant de cette circonstance, tenta de le dépouiller de ses états. Bernard Taillefer, comte de Besalu, l'aïda à repousser cette agression et Oliba, évêque de Vich, fut le médiateur de la paix conclue en 1020 entre l'oncle et le neveu. Gausfred II assista, le 16 juin 1025, à la consécration de l'église du vieux Saint-Jean de Perpignan. Il fut présent aussi aux synodes tenus à Tuluges, le 16 mai 1027 et en 1041, pour la trêve du jour du Seigneur ou Trêve-Dieu. Le 10 décembre 1053, l'archevêque de Narbonne, Guifred de Cerdagne, avec les évêques de Gérone et de Carcassonne, les comtes de Roussillon et de Cerdagne se réunirent à Elne pour restaurer l'église cathédrale de Sainte-Eulalie. L'histoire n'a pas à reprocher à Gausfred II les mêmes violences qu'aux autres seigneurs de cette époque. On le vit au contraire figurer à deux assemblées où il s'agissait d'en arrêter le cours : en 1046, il assista à la consécration de l'église d'Arles, faite le 15 novembre par Bérenger IV, évêque d'Elne et fils de Guifred, comte de Cerdagne. En 1069, il contribua avec Azalaïs, sa femme, à la construction d'un autel à Elne. En 1074, il fit une donation à l'abbaye de Saint-Pierre de Rhodes. Il mourut à la fin de cette année 1074 ou au commencement de l'année suivante, laissant un fils nommé Guillabert, qui lui succéda.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GAUSFRED III ou **GAUZFRED III**, comte de Roussillon, fils de Gérard, était encore en minorité, quand les Sarrasins, maîtres des îles Baléares, désolèrent, par leurs pirateries, toutes les côtes, depuis Tortose jusqu'à Pise. Gausfred III ayant atteint sa majorité, demanda au comte de Barcelone aide et protection contre le comte d'Empories, son voisin. En 1128, le comte de Barcelone força celui d'Empories à satisfaire Gausfred III, mais il profita de cette occasion pour étendre sa suzeraineté sur celui-ci qui n'avait jamais dépendu de lui. Pons-Hugues et Gausfred comprirent le mal qu'ils s'étaient faits par leur hostilité. A la suite d'un acte de réconciliation survenu entre eux deux, en 1130, Pons-Hugues institua Gausfred, héritier du comté d'Empories, dans le cas où il mourrait sans enfants légitimes. Sous l'administration de ce comte, le Roussillon fut ravagé par de fréquentes invasions de Sarrasins, venus des îles Baléares. L'évêque d'Elne, Udalgar de Castellnou, se plaignit au synode tenu à Narbonne en 1134, que son

diocèse était désolé par ces pirates, qu'ils y faisaient des incursions, massacraient les hommes ou les emmenaient captifs, et, dans ce moment, en échange de ceux qu'ils tenaient en leur pouvoir, ils demandaient cent jeunes vierges. L'évêque d'Elne s'engagea à racheter les malheureux esclaves à prix d'argent : le concile seconda les efforts du prélat en accordant des indulgences à ceux qui verseraient des aumônes en faveur de l'œuvre de la rédemption des captifs. En 1139, Gausfred, sa femme Ermengarde et leur fils Gérard confirmèrent la donation faite en 1109 de l'abbaye de Saint-André de Sorède à celle de la Grasse. En 1151, Gausfred donna à son fils Gérard la seigneurie allodiale de Perpignan et de Malloles ainsi que le fief qu'il tenait du vicomte de Narbonne, et le déclara l'unique héritier de son comté. Gausfred vivait en mauvaise intelligence avec sa femme qu'il ne tarda pas à répudier pour en prendre une autre. La comtesse se retira au château de Mèze qu'elle avait eu en dot, et porta ses plaintes au pape Eugène III. Le Pontife excommunia le comte. Adrien IV renouvela cette excommunication et écrivit à l'archevêque de Narbonne, à l'évêque d'Elne et aux barons du Roussillon pour déclarer adultérins les fils nés de la seconde femme et privés par conséquent de tout droit à la succession paternelle. La bonne intelligence du père et du fils ne fut pas pour cela troublée, car dans une charte de 1162, ils accordèrent de concert à Guillaume, seigneur de Pia, la faculté de prendre deux meules d'eau du ruisseau de Vernet pour l'arrosage de ses terres. Gérard s'y intitula, comme son père, comte de Roussillon. Gausfred mourut le 25 février 1164, après avoir institué héritier de ses domaines, son fils, Gérard, par un testament verbal fait le jour même en présence de sept témoins.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GAUSFRED I, fils d'Oliba-Cabréta, comte de Cerdagne et frère de Guifre qui fonda le monastère de Saint-Martin-du-Canigou, revêtit l'habit bénédictin dans l'abbaye de Cuxa en 990. Sept ans plus tard, les religieux de ce couvent l'élevèrent à la dignité abbatiale qu'il conserva jusqu'à sa mort survenue en l'an 1008.

FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GAUSFRED II, un des sept enfants de Guifre, fondateur de l'abbaye de Canigou, entra dans le monastère de Cuxa où son oncle Oliba était alors abbé. Il recueillit la succession de cet illustre prélat à la tête de l'abbaye, en 1047. Gausfred II reçut de Gotard-Gozbert et de sa femme Adélaïde, l'église de Torrelles avec toutes ses dépendances le 17 novem-

bre 1070. C'est sous son abbatiat que Guillaume, comte de Cerdagne, fit à l'abbaye de Saint-Michel l'abandon de tous ses droits sur diverses propriétés, dont le monastère avait la jouissance, à la condition que cent messes seraient célébrées annuellement pour le repos de l'âme d'Elisabeth, son épouse (18 décembre 1070). Gausfred II termina ses jours en 1072.

Marca hispanica, col. 460. 1160. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GAUSFRED III fut abbé de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1143 jusqu'en 1153. Le 25 octobre 1151, Gausfred assista à la consécration de l'église du prieuré de Notre-Dame de Serrabona faite par l'évêque d'Elne Artal. La même année, il participa à la consécration épiscopale de Gausfred, abbé de Saint-Ruf, nommé premier évêque de Tortose.

Archives des Pyr.-Or., B. 357. — *Marca hispanica*, col. 504. — FONT, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GAUSSAIL (Noël-Mathieu-Marie-Victor), né le 24 décembre 1825, à Beaufuy (Tarn-et-Garonne) vint à Toulouse pour y faire ses études au petit et au grand séminaire de cette ville. En 1850, il offrit son concours à l'évêque d'Alger, Pavy, pour l'œuvre apostolique qui s'accomplissait sur le sol de l'Afrique. Directeur de la maîtrise de Notre-Dame des Victoires d'Alger, Noël Gaussail fut ordonné prêtre le 19 mars 1852, et nommé le même jour vicaire de cette paroisse de Notre-Dame, sur la demande du curé, l'abbé Le Mauff. Le 4 novembre 1853, le jeune vicaire devint curé à Hussein-Dey (banlieue d'Alger). Il était à peine âgé de trente ans, lorsqu'il fut promu à la cure de Mascara, alors importante subdivision militaire. En 1863, l'évêque d'Alger appela l'abbé Gaussail à l'archiprêtré de Philippeville, en remplacement de l'abbé Soubrier, mort depuis évêque d'Oran. Durant vingt années, Noël Gaussail exerça son zèle pastoral dans la paroisse de Philippeville, une des plus religieuses du continent africain. Lorsque la municipalité de cette ville laïcisa les écoles communales des Frères et des Sœurs, l'archiprêtre de Philippeville adressa à ses ouailles un pressant appel qui fut entendu. Grâce à son zèle, des écoles libres furent fondées ; depuis elles ne cessèrent de prospérer. Le cardinal Lavignerie jeta les yeux sur l'archiprêtre de Philippeville pour l'associer à son épiscopat dans son immense archidiocèse. Il proposa l'abbé Gaussail pour le siège d'Oran. La proposition fut agréée, et le 10 janvier 1884, le curé de Philippeville devint évêque d'Oran. Sacré dans son église paroissiale, le 1^{er} mai suivant, le nouveau pontife dépensa, dans son diocèse, les ressources de son âme d'apôtre. Durant son court passage sur le siège d'Oran, il fonda dans la ville épiscopale deux maisons religieuses : celle des *Petites-*

Sœurs des Pauvres et celle des *Filles de Sainte-Thérèse*, instituées pour donner l'éducation aux jeunes espagnoles pauvres. Transféré sur le siège épiscopal de Perpignan, le 10 juin 1886, Noël Gaussail fut intronisé le 21 juillet suivant. Au début de son pontificat, fut élevé dans la cathédrale de Perpignan le monument des derniers évêques d'Elne, sur le lieu même de leur sépulture. Un des grands actes de son épiscopat fut la tenue du synode diocésain (27-29 septembre 1896) qui fixa la discipline ecclésiastique dans le diocèse. Quelque temps après, Noël Gaussail publia le nouveau catéchisme, avec un précis de l'Histoire Sainte et de l'Histoire de l'Eglise. En 1898, il fit paraître le catéchisme en catalan. Par l'initiative que prit l'évêque de Perpignan, le centenaire de la consécration des Saintes-Hosties de Pézilla fut brillamment célébré le 15 octobre 1893, avec le concours d'un cardinal, de plusieurs évêques et prélats. Noël Gaussail consacra trois églises dans son diocèse : celle du Saint-Sacrement, le 5 avril 1888 ; celle de l'Institution Saint-Louis-de-Gonzague, le 24 janvier 1889 ; et celle de Pézilla-de-la-Rivière, le 12 octobre 1893. Le dernier acte important de son épiscopat fut la restauration du maître-autel de la Cathédrale, dont il supporta seul tous les frais. Ses armes, qui sont gravées sur un côté de l'autel, portent : *écartelé, au 1^{er} et au 4^e de gueules au pélican d'argent ; au 2^e et 3^e d'azur à la clef d'argent acostée et surmontée de cigales d'or ; à la croix pleine d'or*. La devise est : *Aperiet cælum*. Noël Gaussail mourut à Perpignan, dans son palais épiscopal situé sur la rue Mailly, le 17 février 1899. Son corps repose dans le caveau qui est creusé dans la chapelle du Saint-Sacrement, à la cathédrale Saint-Jean. Sur le monument en marbre érigé sur sa tombe, on lit l'épithaphe suivante :

Natalis Gaussail
Sedem Elnensem tenuit
X. cal. Aug. ann. M. DCCC LXXXVI.
Fidelis et prudens
Disciplinam ecclesiasticam
Sapientissimis legibus
In synodo communivit.
XIII. cal. Mar. ann. M. DCCC XCIX
Ætatis L XXIV
Sanctorum Pontificum
Jungatur consortio.

Semaine Religieuse du diocèse de Perpignan, années 1886 et 1899.

GAYCHET (Raymond), né à Bélesta, grenadier dans le 24^e régiment d'infanterie légère, s'empara d'une redoute abandonnée par les Français au moment où une forte colonne ennemie se dirigeait vers elle, et, mettant le feu aux diverses pièces qui la défendaient et qui étaient chargées à mitraille, obligea par là l'ennemi à reculer, après lui avoir fait éprouver des pertes considérables. Cette action

d'éclat contribua beaucoup au gain de la bataille de Marengo qui fut livrée le 14 juin 1800. Quelques chefs firent un crime à Gaychet d'une action qui avait, au contraire, fixé l'attention de Bonaparte. Il trouva des jaloux, l'humble soldat, parmi ceux-là même qui auraient dû être ses admirateurs. Il redouta leur colère, eut peur de leur vengeance et déserta. Cependant le général mit cette action d'éclat à l'ordre du jour de l'armée, et, à force de recherches, il parvint à découvrir le nom de celui qui, dans cette journée, avait acquis droit à une grande et éclatante récompense. Il la lui destinait proportionnée à l'important service qu'il avait rendu à la patrie. Mais le brave avait disparu, et le premier consul le signala en vain dans tous les journaux et à tous les préfets de France. En 1814, Gaychet ayant commis un délit dans une forêt de l'Etat située dans le territoire de Caramany, fut enfin découvert grâce au procès-verbal qu'un garde-champêtre dressa contre lui. Le soldat de Marengo s'était fait chevrier. Amené devant le général Martin, alors préfet du département des Pyrénées-Orientales, il reçut des mains de ce magistrat, non-seulement son congé définitif, mais encore les insignes de l'ordre de la Légion d'honneur, en présence du conseil de révision, auquel assistait, comme major du 5^e régiment de ligne, Bugeaud, le futur maréchal de France. Il est superflu d'ajouter que le général Martin fit grâce à Gaychet du délit forestier dont ses chèvres s'étaient rendues coupables. Aussi quitta-t-il ses habits de berger pour en prendre de plus conformes à sa situation, et il prit part à un dîner qui eut lieu en son honneur à l'hôtel de la Préfecture. On remarqua qu'à l'instant où il fut décoré de l'étoile des braves, et où il prêta le serment exigé en pareille circonstance, il cria : *Vive la République !* au lieu de : *Vive l'Empereur !* C'est que Gaychet avait passé onze années caché dans les montagnes, loin de toute affaire politique et qu'il ignorait que le vainqueur de Marengo avait été sacré Empereur des Français et Roi d'Italie.

J. SIRVEN, *Une croix d'honneur sous l'Empire dans le IX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales.*

GAZANYOLA (Jean-Hyacinthe-Eudal de) naquit le 16 mars 1766, de François-Xavier de Gazanyola, et d'Eulalie Bou de Villenouvette ; il fit ses études au collège des Oratoriens, à Pézenas, la philosophie et une année de droit à l'Université de Perpignan. Elève, en 1783, à l'école royale d'artillerie de Metz, il s'y trouvait officier de cette arme en 1791, lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes. Les événements qui suivirent et le serment qu'on exigea de l'armée et qu'il refusa de prêter, le décidèrent à

émigrer. Reçu dans le corps de la noblesse française, qu'organisa le prince de Condé, il fit neuf campagnes avec les armées autrichiennes et russes, pendant les guerres de la Révolution. En 1801, Jean de Gazanyola quitta le service, et se retira en Espagne près des frontières de la France, sa patrie, vers laquelle il n'avait cessé de tourner les yeux. En s'éloignant du prince de Condé, il reçut un témoignage flatteur de son estime, l'attestation que, dans toutes les affaires, il s'était comporté avec honneur, zèle et courage. Arrivé en Catalogne, au mois de juillet 1801, il vécut honorablement, tirant parti de ses connaissances en mathématiques. Il revint la France en 1803, où sa famille l'accueillit avec une tendre cordialité. Jean de Gazanyola fut nommé, dès le mois de septembre 1814, au Conseil général des Pyrénées-Orientales. Créé chevalier de Saint-Louis le 22 novembre 1815, le roi le désigna, en 1816, pour inspecter les gardes nationales du département. Il fut, successivement, membre du conseil municipal de Perpignan, en 1821, et conseiller de préfecture, en 1822, position qu'il conserva jusqu'aux événements de juillet 1830. Ses principes, son attachement inviolable à la monarchie légitime ne lui permirent point de continuer à exercer des fonctions publiques sous un autre gouvernement. Quoique son dévouement à la cause de la branche aînée des Bourbons fut sans bornes, on le vit porter une bienveillante modération, une intelligence supérieure, dans les nombreuses et importantes opérations dont la direction lui fut confiée. Ainsi, chargé, en 1814, de la visite des prisons, pour constater la situation politique de chacun des prévenus et signaler ceux qui avaient droit à la clémence du roi ; commissaire délégué, en 1815, auprès du corps espagnol qui avait envahi le territoire, et dont on devait suspecter les intentions, il sut, dans ces missions délicates, allier la prudence à la fermeté. La formation du Musée de la ville de Perpignan, la réunion des documents pour dresser la statistique départementale, la surveillance de la bibliothèque furent aussi mises sous sa direction, et, partout, il il apporta, avec un zèle inébranlable, le tribut de ses vastes connaissances. Rentré en 1830 dans la vie privée, il se livra exclusivement à l'étude. L'histoire, l'astronomie, les mathématiques, l'économie politique, toutes les branches de la science lui étaient familières, et occupaient noblement ses loisirs. Il ne pouvait mieux les employer qu'en réunissant des matériaux pour l'histoire de son pays : il y travailla avec ardeur, et poursuivit cette œuvre avec une persévérante activité pendant plus de vingt ans ; mais, à peine l'avait-il terminée, que la mort vint le surprendre, au moment où il se proposait de la livrer à la publicité. Jean de Gazanyola mourut le 24 mai 1854. *L'Histoire de Roussillon* vit le jour trois ans après la

mort de son auteur, en 1857. L'éditeur fut le baron Guiraud de Saint-Marsal, neveu de Jean de Gazanyola. En composant cet ouvrage, Jean de Gazanyola n'eut qu'une ambition : résumer les travaux d'une époque, élever un édifice avec les matériaux réunis par Puigari et les frères Saint-Malo. Son œuvre compléta celle d'Henry. Jean de Gazanyola en a défini lui-même la portée et la lacune de ses efforts, lorsqu'il écrivit : « Henry eut principalement en vue la liaison de l'histoire de France à celle d'Aragon : mon but est moins élevé... Je me borne à établir, d'abord, clairement, la série des princes qui ont gouverné le Roussillon ; à narrer exactement ou à rectifier les faits qui ont illustré leur règne ; à exposer les progrès de la civilisation, des sciences et des arts dans cette contrée qui changea si souvent de maître et d'intérêts ; à faire bien connaître enfin une province dont le sol, la culture, les ressources et les produits sont loin d'être appréciés comme ils devraient l'être. »

Notice biographique parue en tête de l'*Histoire de Roussillon*, par J. de Gazanyola.

GÉLABERT (Jean), chirurgien de Perpignan, a fait avec deux de ses compatriotes, des corrections au traité de chirurgie de Pierre d'Argilata. Cet ouvrage, sorti de la presse de Rosembach en 1503, est un des premiers livres imprimés à Perpignan.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — COMET, *L'Imprimerie à Perpignan*.

GELABERT (Melchior), naquit à Rivesaltes, le 23 août 1709. Il étudia les belles-lettres, la philosophie et la théologie à Perpignan. A peine ordonné prêtre, Melchior Gelabert passa dans le diocèse de Saint-Pons, où il occupa le poste de vicaire à Ferals. Les loisirs que lui laissaient les soins du ministère, lui permirent de préparer sa thèse de théologie qu'il soutint brillamment à Avignon, le 26 février 1737. Elle lui valut le doctorat. L'amour de sa petite patrie le ramena en Roussillon. L'amour de Dieu et le zèle pour le salut des âmes le poussèrent à s'adonner avec une ardeur tout apostolique au ministère de la chaire. Il se contenta toute sa vie de trois bénéfices ecclésiastiques qu'il occupa successivement à Illesur-Tet, à la cathédrale de Perpignan (chapelle de l'Immaculée-Conception) et à Rivesaltes. Durant le séjour qu'il fit au sein de la communauté ecclésiastique d'Ille, Melchior Gelabert fit connaissance avec Simon Salamo, un prêtre aussi docte que pieux. Ils se concertèrent pour travailler en collaboration à l'œuvre de la sanctification du clergé et du peuple roussillonnais. A cet effet, Gelabert et Salamo écrivirent en latin, à l'usage de leurs confrères dans le sacerdoce : *Compendiosa regula cleri*, petit volume in-16 qui fut imprimé à Avignon en 1753. Deux ans

après parut dans la même ville la première édition de la *Regla de vida*, in-12, à la portée des simples fidèles. L'opinion publique accueillit avec faveur l'apparition de ces deux œuvres, nourries de la plus substantielle doctrine chrétienne et présentées sous une forme claire et élégante. En présence d'un si heureux résultat, Salamo et Gelabert se déterminèrent à mettre au jour la *Præparatio proxima ad mortem compendiosæ regulæ cleri ab iisdem auctoribus edita*. Ce livre sortit encore des presses d'Avignon, en 1756, sous le format d'un petit in-12. Dans l'intention des auteurs, ces publications successives n'étaient que des essais tentés pour l'élaboration d'un ouvrage plus volumineux et plus complet encore. Cette œuvre définitive parut en 1757 sous le titre : *Regula cleri ex sacris litteris, sanctorum patrum monumentis, ecclesiasticisque sanctionibus excerpta*, Avignon, in-12. L'année de l'apparition de ce livre, Melchior Gelabert succomba à la tâche. Il mourut à Rivesaltes, le 18 avril 1757, à la suite de fatigues endurées durant une station quadragésimale qu'il avait prêchée. L'année précédente, Melchior Gelabert avait donné un carême à Vinça. Son corps repose dans un caveau souterrain creusé dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'église de Rivesaltes.

Les exemplaires du *Regula cleri* s'écoulant rapidement, on songea à réunir en un seul volume ce dernier travail et la *præparatio ad mortem*. Ce projet fut mis à exécution en 1775. En 1858, « des ecclésiastiques très respectables, écrivait l'abbé Fines, supérieur du Grand-Séminaire à l'illustre Gerbet, ont pensé qu'il serait utile de faire réimprimer le livre intitulé : *Regula cleri*... Les nombreuses éditions qui en ont été faites, même en pays étrangers, sont la meilleure recommandation. Il ne reste plus aux ecclésiastiques qui en ont formé le dessein qu'à obtenir quelque marque de votre approbation. » « — Cette réimpression, répondit Gerbet, sera un juste hommage rendu à la mémoire de deux saints missionnaires de ce diocèse, qui ont été de vrais modèles de la vie sacerdotale, et dont les travaux ont laissé dans ce pays des traces profondes. » La septième édition vit donc le jour cette année-là à Avignon, chez François Seguin, libraire. On n'avait point attendu jusqu'à cette époque pour accorder à la *Regla de vida* les honneurs d'une nouvelle édition. On était à peine sorti des mauvais jours de la tourmente révolutionnaire, que l'imprimeur Jean Alzine rééditait ce chef-d'œuvre de littérature catalane à Perpignan, dès 1802. A l'exemple de son illustre prédécesseur, Etienne Ramadié apprécia à leur juste valeur les écrits de Salamo et de Gelabert. En 1866, il chargea l'abbé Casamajor, alors curé de Saint-Estève, de faire une traduction française de la *Regla*

de vida. Ce travail parut à Bar-le-Duc, chez L. Guérin, imprimeur et éditeur, rue de La Rochelle, n° 49.

Archives des Pyr.-Or., G. 370, C. 2038. — Annuaire de 1834.

GELCEN (Joseph de), né à Prades le 12 septembre 1826, se fit inscrire comme avocat au tribunal de première instance de sa ville natale. Ce magistrat fut à diverses reprises le candidat des conservateurs royalistes dans le département des Pyrénées-Orientales. Le 8 février 1871, il figura sur la liste des candidats à l'Assemblée nationale qui lutta contre celle d'Emmanuel Arago. Celui-ci obtint 22.310 voix et Joseph de Gelcen recueillit 8097 suffrages. Aux élections législatives qui eurent lieu le 20 février 1876, Frédéric Escanyé fut élu dans l'arrondissement de Prades, par 5036 voix contre 5031 réunies par Joseph de Gelcen. Après la dissolution de la Chambre des députés, Joseph de Gelcen, désigné par le gouvernement de Mac-Mahon comme candidat officiel, fut nommé député de Prades, le 14 octobre 1877 par 5381 voix contre 5261 données à Frédéric Escanyé. Cette élection souleva de nombreuses protestations et le huitième bureau de la Chambre nouvelle conclut à l'invalidation. Joseph de Gelcen se défendit lui-même dans la séance du 30 novembre 1877, s'avoua *légitimiste ardent* et ajouta : « Mon honorable concurrent eut pu avancer que non seulement je suis légitimiste, mais que je suis, ce sont là deux choses qu'on ne peut séparer, catholique, c'est-à-dire clérical. Ces deux expressions sont à mes yeux synonymes. » Henri Villain, rapporteur, répondit en citant divers faits de pression électorale, qui avaient donné à la candidature de Gelcen « un caractère officiel accentué ». L'invalidation fut prononcée par la majorité de la Chambre ; Joseph de Gelcen ne s'étant pas représenté, Frédéric Escanyé fut élu à sa place, le 27 janvier 1878. Joseph de Gelcen, rentré à Prades, donna, jusqu'à la fin de ses jours, tous ses soins à la défense des clients qui lui confièrent leurs intérêts à la barre du tribunal. Il mourut à Prades le 21 juillet 1899.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires*.

GELI (Bernard), bourgeois de Perpignan, fut trésorier général de Jacques II, dernier roi de Majorque. Après la ruine de son souverain, Bernard Geli s'adonna à l'industrie de la mouture du pastel, de la garance et des olives, dans son moulin situé sur le ruisseau royal de Perpignan, hors des murs de cette ville et près de la porte Saint-Martin.

Archives des Pyr.-Or., B. 97, 133, 202.

GELI (Jean), chanoine de Saint-Jean de Perpignan, fut envoyé par la communauté ecclésiastique

de cette église aux cortès célébrées à Villefranche-de-Panadès, en 1451, pour y défendre les droits des bénéficiers, ses confrères.

Archives des Pyr.-Or., G. 236.

GELI (Augustin) fut nommé par Charles-Quint, à la maîtrise des travaux du roi, après le décès de Jean Cabestany. Il fut chargé de la réparation et de l'entretien des bâtiments ainsi que des places fortes de Roussillon et de Cerdagne. Son fils, Bérenger, recueillit sa succession, et exerça longtemps l'emploi d'architecte royal. Il mourut au mois d'avril 1629, âgé de soixante-dix ans.

Archives des Pyr.-Or., B. 368, 373, 375, 443.

GENER (Jean), seigneur de Tatzo, prit possession de la châtellenie de Bellegarde, en 1530, au nom de Jean de Léon, son titulaire.

Archives des Pyr.-Or., B. 368.

GENER (Barthélemy) fut nommé par Philippe II, capitaine au Castillet Notre-Dame de Perpignan, en remplacement de Mathias Ollers, décédé.

Archives des Pyr.-Or., B. 375.

GENÈRES (Antoine) reçut, le 16 juin 1635, des lettres-patentes de Philippe IV qui lui octroyaient le privilège de bourgeois de la ville de Perpignan. Le 10 juin 1630, le duc de Vendôme, lieutenant général de la principauté de Catalogne concéda à Antoine Genères le fief empire de la seigneurie de Saint-Estève. En 1653, ses biens furent confisqués et donnés à Joseph de Margarit, marquis d'Aguilar. Dix ans plus tard, Antoine Genères prêta serment de fidélité au roi de France entre les mains de François Romanya, viguier de Roussillon et Vallespir. Ses domaines lui furent alors restitués. Il mourut en 1668. Il n'avait eu qu'un fils, Dominique, qui lui succéda dans la seigneurie de Saint-Estève. Dominique Genères laissa trois enfants : François, chanoine d'Elne ; Thérèse, qui, ayant épousé Ange-Charles Delpas, apporta dans cette dernière famille la seigneurie de Saint-Estève ; et une autre fille qui se maria à un fils de Gaspard de Terrena.

Archives des Pyr.-Or., B. 388, 394, 401.

GENÈRES (Louis), sculpteur de Perpignan, passa un contrat, le 10 avril 1661, avec la communauté de Sordinya, aux termes duquel il s'engagea à construire le retable des saints Cosme et Damien pour une valeur de quarante-cinq doubles d'or. Louis Genères exécuta le retable du maître-autel de l'église de Clayra en 1670. Durant le premier semestre de l'année suivante, il fabriqua le retable placé

sous le vocable de saint Dominique, pour l'église du Soler. Cet artiste traita ensuite avec la communauté séculière de Baixas. Un contrat fut conclu entre Genères et les syndics de ce bourg, le 12 décembre 1671, et le retable du maître-autel de leur église, construit dans l'espace de trois ans, fut mis en place à la fin de l'année 1674. Les peintures qui se trouvent à l'intérieur du tabernacle sont curieuses. Elles représentent la Cène, la Flagellation et Jésus-Christ enchaîné. Lorsqu'on veut exprimer en catalan qu'une chose a une grande valeur, on dit qu'elle a coûté autant d'argent que le retable de Baixas. En 1678, Louis Genères s'engagea à faire le retable de la chapelle du Précieux-Sang de Notre-Seigneur située dans l'église de Pia. Dans un acte du 9 octobre 1679, Louis Genères est qualifié tout à la fois de *architector* et de *sculptor*. C'est le traité passé entre lui et Paul Pinaud, prieur du monastère de Notre-Dame de Corbiach, pour la confection du retable, dont on possède le modèle tracé sur papier par le sculpteur lui-même. Le 5 janvier 1693, Louis Genères fit un traité avec la fabrique de Saint-Mathieu. L'artiste devait exécuter le retable du maître-autel de l'église nouvellement édifiée, mais cette œuvre d'art ne fut achevée qu'après la mort de Genères, par son fils François. En 1707, Louis Genères vendit une de ses métairies à Charles Maynadier, chirurgien-major au régiment de Tesse. Il avait épousé Marie Roma qui était veuve en 1710.

Archives des Pyr.-Or., G. 271, 674, 677, 767, 838, 878, 930. — P. VIDAL, *Histoire de la ville de Perpignan et Guide historique et pittoresque dans le département des Pyrénées-Orientales*.

GENSET (Pierre), marchand de Perpignan, faisait le commerce des draps avec le Levant. Il était second consul de Perpignan, en 1408. Il fut ensuite à la cour d'Aragon au service d'Alphonse V, de concert avec Raymond de Pérellos.

Archives des Pyr.-Or., B. 239, 230.

GER (Raymond de) devint châtelain de Força-Réal, au mois de juillet 1385, en remplacement de Raymond Madrens, révoqué. Le 10 octobre de cette même année, il reçut une lettre du procureur royal Bérenger de Maguerola qui lui recommandait « de veiller très attentivement, de nuit comme de jour, sur le château, attendu qu'il a appris que des troupes étrangères, à la tête desquelles se trouvait le comte d'Ampuries, s'assemblaient du côté de Montpellier et menaçaient d'envahir le Roussillon ». Ces armées ne passèrent pas à Força-Réal, mais en décembre 1389, dix-huit mille aventuriers, Anglais et Français, envahirent le Roussillon, sous la conduite de Bernard d'Armagnac. Cette troupe fut défaite et dispersée par le roi Jean. Certaines compagnies de cette armée se ruèrent sur Força-Réal et tentèrent de l'es-

calader, fortes de leur nombre et de la faiblesse de la garnison. Mais la résistance fut plus vive que l'attaque, et Raymond de Ger repoussa, avec une poignée d'hommes d'armes, ces nuées d'aventuriers qui ne purent ébranler ni les murailles du château ni le courage de ses défenseurs. Raymond de Ger mourut dans l'exercice de ses fonctions de châtelain de Força-Réal, au commencement de l'année 1404. Il laissa une veuve, Béatrix, et eut pour successeur le damoiseau Pierre Ça Rocha.

Archives des Pyr.-Or., B. 146, 147, 159, 167, 176, 181, 182, 183, 185, 192, 223. — V. ARAGON, *Notice historique, religieuse et topographique sur Força-Réal*, Perpignan, Saint-Martory, 1859.

GERALT (Pierre), sculpteur, originaire de Saint-Jean-des-Abadesses (Espagne), demeurant à Palalda, exécuta, en 1661, le retable de la chapelle de l'Immaculée-Conception, pour l'église de Céret.

Archives des Pyr.-Or., G. 152.

GERARD I ou **GUINARD I**, fils de Guilabert II, comte de Roussillon, succéda à son père dans ce comté. Vers la fin de l'an 1096, il passa à la Terre-Sainte, sous les enseignes de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, suivi de plusieurs autres seigneurs roussillonnais, entre autres de Guillaume de Canet. Il se trouva en 1097 au siège de Nicée et l'année suivante au siège et à la prise d'Antioche. Il se distingua surtout à la bataille livrée devant cette ville, le 28 juin 1098, où les croisés remportèrent la victoire sur une armée innombrable aux ordres de Corbaghan, général du roi de Perse. Gérard commandait un des corps de l'armée des croisés. Il se trouva ensuite au siège de Jérusalem, se signala à la prise de cette ville et fut un des premiers qui y pénétrèrent à la suite de Godefroy de Bouillon. Couvert de gloire, il retourna dans ses états où le bruit de ses exploits l'avait devancé. Il succéda alors à son père vers l'an 1102. Mais l'enthousiasme des croisades et l'ambition d'acquérir de la gloire le ramenèrent en Terre-Sainte, d'où il revint vers la fin de 1112. Gérard I mourut peu de temps après son retour et laissa un fils appelé Gausfred qui lui succéda.

DE GAZANYOLA, *Histoire du Roussillon*.

GÉRARD II ou **GUINARD II**, fils de Gausfred III, comte de Roussillon, rencontra de l'opposition à la prise de possession des états qui lui furent légués par son père, mort en 1164. Elle provenait de la femme épousée par Gausfred III après la répudiation d'Ermengarde et des enfants qu'elle avait eus. Le pape Alexandre III, à la sollicitation de Raymond Trencavel, écrivit de Montpellier, deux lettres à ce sujet, le 19 août 1165. Dans la première, adressée à Gérard II, il confirma ses droits ; dans la seconde, il

recommanda aux archevêques de Tarragone et de Narbonne ainsi qu'aux évêques d'Elne et de Gérone, d'appuyer de toutes leurs forces les prétentions du comte Gérard à la succession de son père, prétentions qui seules étaient fondées, d'après les décisions de ses prédécesseurs. Gérard II avait, du vivant de Gausfred III, confirmé comme seigneur particulier de Perpignan, les coutumes et bons usages de cette ville, par une charte datée du 3 juin 1162. Il fit une donation à l'hôpital de cette ville le 3 janvier 1167, et le 19 mai 1170, il accorda de nouveaux privilèges à Perpignan. Il mourut peu de temps après, le 4 juillet 1172, jour où, par son testament, il institua pour son héritier au comté de Roussillon et à tout ce qu'il possédait dans ceux de Pierrelate et d'Empuries, Alphonse II, roi d'Aragon. Ce prince n'avait aucun droit à cet héritage, comme Gérard II le fit observer lui-même dans le testament. Le comte de Roussillon ne manquait point de parents, et Hugues III, comte d'Empuries, descendait comme lui, des premiers comtes de Roussillon. Mais Gérard II voyait sa succession convoitée par le roi d'Aragon et il ne pouvait en disposer en faveur d'aucun de ses parents assez puissant pour se défendre contre les entreprises d'Alphonse. Il craignait que s'il venait à s'en emparer par les armes, les dispositions auxquelles il tenait le plus restassent sans exécution. Il préféra donc, en suivant les conseils d'une sage politique, instituer le roi d'Aragon son héritier, lui recommander ses parents, ses amis et le charger de l'exécution de ses dernières volontés.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GERAU (Pierre) fut procureur royal de Roussillon et de Cerdagne après la chute du royaume de Majorque.

Archives des Pyr.-Or., B. 101.

GERAUD succéda à son frère Raymond II à la tête de l'abbaye du Canigou, le 21 novembre 1171. Ce prélat, au dire du *Gallia christiana* occupa le siège abbatial de Saint-Martin durant quatre années.

Gallia christiana, VI, col. 1111.

GERBERT occupa le siège abbatial de Saint-Michel de Cuxa depuis 1073 jusqu'en 1076. Il érigea en prieuré la cellule monacale de N.-D. de Riquer, fondée par un de ses prédécesseurs, Guarin. L'évêque d'Elne, Raymond I^{er}, vint consacrer l'église de ce nouveau sanctuaire, le 5 avril 1073. Le 27 juillet 1073, Gerbert vit son église profanée par les satellites de Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne. Ceux-ci poursuivaient Guislabert II, comte de Roussillon, dont les troupes venaient d'essuyer une défaite dans

les environs du monastère de Cuxa. Pour échapper à la vengeance de ses ennemis, Guislabert se réfugia dans l'église du couvent. Les seides du comte de Cerdagne envahirent l'abbaye de Cuxa, pénétrèrent dans le sanctuaire et arrachèrent indignement Guislabert de son inviolable asile. Gerbert cita Guillaume-Raymond au tribunal de l'évêque d'Elne pour rendre compte du sacrilège. Le pontife infligea alors une peine canonique au comte de Cerdagne et lui enjoignit de faire des libéralités en faveur de la cathédrale d'Elne et du monastère de Saint-Michel.

FONT, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GERBET (Olympe-Philippe), naquit à Poligny (Jura) le 3 février 1798. Après avoir fait de brillantes études au collège de cette ville, il se rendit à Besançon pour y suivre le cours de théologie et se préparer au sacerdoce. En quittant Besançon, il entra au séminaire de Paris, où il acheva de s'initier à la science et aux devoirs du prêtre, et c'est comme élève des missions étrangères qu'il reçut les ordres sacrés, le 1^{er} juin 1822. Le talent de l'abbé Gerbet jeta dès ses débuts un vif éclat, et le désigna pour occuper la chaire de théologie morale à la Sorbonne. Bien que les encouragements ne lui fissent pas défaut, le jeune professeur consentit à descendre de ce poste élevé et à remplir au Collège Henri IV les fonctions d'aumônier. Son intelligence des besoins de l'époque, son zèle prudent, uni à une sage tolérance et à son dévouement à la jeunesse, assurèrent le succès de sa mission. Son ministère porta les plus heureux fruits, mais ne fut pas de longue durée. En 1824, il fonda, de concert avec son condisciple, l'abbé de Salinis, un recueil mensuel, le *Mémorial catholique*, destiné à défendre les doctrines de la religion chrétienne. Pour donner de l'autorité à leur œuvre, les deux fondateurs la placèrent sous le patronage de Lamennais, dont la renommée et le talent exerçaient alors une grande influence. Gerbet prit une part active à la polémique religieuse et philosophique qui passionnait en ce moment les esprits. Ses articles publiés par le *Mémorial catholique* et plusieurs brochures justement remarquées le placèrent au premier rang des écrivains engagés dans cette lutte. Les événements de 1830 le trouvèrent à Paris. Ils lui inspirèrent des inquiétudes passagères, mais sa confiance dans le succès de sa cause ne tarda pas à renaître. Un des premiers, Gerbet éleva au-dessus des agitations des partis le drapeau de l'*Avenir*, et c'est sur lui que porta, au début de cette publication, la charge principale de la direction. Les excitations d'une lutte où les questions les plus palpitantes furent débattues, où les intérêts les plus graves étaient en jeu, compro-

mirent sa santé. Il se retira alors à Juilly, d'où il essaya, sans y réussir, d'arrêter les entraînements d'une polémique qui commençait à s'écarter de la vérité catholique. Une parole tombée de la chaire de Saint-Pierre vint signaler le péril. Gerbet n'hésita pas un instant à se soumettre, se séparant de Lamennais qui avait été son maître et son ami. Pendant son séjour à Juilly, Gerbet réunit ses leçons d'histoire et de philosophie données aux élèves de cette maison, et il en forma un livre qui, sous le titre modeste : *Précis de l'histoire de la philosophie*, dénote une science profonde exposée avec clarté et précision. Quelques années auparavant, il avait publié les *Considérations sur le dogme générateur de la piété catholique* qui assurera sa réputation de théologien et d'écrivain. Vers la même époque, Gerbet se mit à la tête d'un recueil religieux intitulé : *L'Université catholique*, où il inséra, entre autres travaux, des conférences sur le sacrement de pénitence, qui, de l'aveu des critiques aussi compétents qu'impartiaux, renferment des beautés de tout premier ordre. En 1838, Gerbet fut nommé chanoine de la cathédrale de Meaux. Il n'occupa ce poste que peu de temps. L'année suivante, il partit pour Rome. Il se proposait d'y passer quelques semaines seulement, mais il y fut retenu pendant dix ans. C'est là, que dans les loisirs d'une vie partagée entre les études littéraires et l'exercice des œuvres de pitié, il composa les premiers volumes de *L'Esquisse de Rome chrétienne*, ouvrage qui conquiert tous les suffrages par la variété et la sûreté des connaissances qu'il révèle, autant que par le charme et la pureté du style. En 1848, Gerbet quitta Rome, et, avant de rentrer en France, il alla visiter Pie IX, exilé à Gaète. L'archevêque de Paris, Sibour, accueillit Gerbet avec joie, le logea dans son palais, et, afin de l'attacher à son diocèse, le fit nommer professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Un attrait irrésistible appela Gerbet auprès de son ancien collaborateur de Salinis, devenu évêque d'Amiens. De 1849 à 1854, Gerbet ne quitta guère l'asile que lui fit cette haute amitié, continuant sa mission de publiciste, et combattant avec courage les doctrines funestes qui menaçaient alors l'ordre social. En 1852, Gerbet se rallia au pouvoir de Napoléon III, et son adhésion exprimée publiquement avec l'élan et la fermeté qui caractérisent ses écrits, contribua à former le parti national qui fit prévaloir en France le principe de l'autorité. Décoré de la Légion d'honneur en 1852, comme vicaire-général honoraire de Paris et d'Amiens, Gerbet était destiné aux hautes fonctions ecclésiastiques. Le concile de Soissons tenu en 1849, et celui d'Amiens célébré en 1852 avaient émis un vœu pour la promotion de Gerbet à l'épiscopat. La vacance du siège de Perpignan fournit l'occasion à

Napoléon III de présenter à Rome Gerbet comme successeur de Jean de Saunhac-Belcastel décédé. Pie IX octroya au nouvel élu les bulles de nomination au mois de février 1854. Le sacre du prélat, qui eut lieu à Amiens, le 29 juin suivant, coïncida avec l'inauguration de la statue de Pierre l'Ermite. Gerbet, dont la santé était ébranlée, se disposa, avant de commencer ses fonctions pastorales, à aller chercher aux Eaux-Bonnes les forces qui lui étaient nécessaires, lorsqu'il apprit que le choléra s'était déclaré dans le Midi de la France. Craignant que l'épidémie n'atteignit son diocèse, Gerbet voulut se rendre sans retard à son poste. Ce voyage précipité acheva de l'épuiser. Une maladie se déclara avec des symptômes alarmants. Des soins énergiques en triomphèrent, et l'évêque de Perpignan fit, le 23 juillet 1854, son entrée solennelle dans sa ville épiscopale au milieu d'une population joyeuse accourue des divers points du diocèse. Un mois à peine s'était écoulé quand le choléra éclata dans le département et y fit d'effroyables ravages. Le prélat proportionna les secours à l'intensité du fléau. Par sa présence, ses paroles, ses aumônes, il releva les courages défaillants, adoucit bien des douleurs et fit bénir sa charité. Dès que l'épidémie eut disparu, Gerbet s'adonna tout entier à l'administration du diocèse. En 1855, il réunit dans un synode l'élite de ses prêtres, promulgua le concile d'Alby, réorganisa le Grand-Séminaire, rendit plusieurs ordonnances relatives au rétablissement des conférences ecclésiastiques, à la constitution de l'officialité diocésaine, à la création d'une société de prêtres destinés aux exercices religieux extraordinaires.

Le 20 mai 1855, Gerbet célébra avec une pompe extraordinaire et au milieu d'un enthousiasme inouï de la population, la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. La statue de la Vierge qui avait présidé à la procession générale des perpignais fut placée dans la chapelle des Petites-Sœurs des Pauvres, dont la maison venait de sortir de terre. Gerbet favorisa les pèlerinages aux ermitages dédiés à Marie, pendant qu'il ne négligea rien pour procurer la restauration et l'embellissement de ces édifices religieux. Son zèle épiscopal ne se borna pas aux sanctuaires de la Vierge. Il s'étendit à tous les vestiges laissés par les âges chrétiens dans le Roussillon : œuvres d'art, pieuses institutions, saintes reliques. A cet effet, Gerbet encouragea le curé-doyen d'Arles-sur-Tech, dans le dessein qu'il forma et réalisa de publier une nouvelle édition du manuel de piété en l'honneur des saints Abdon et Sennen ; il présida à Collioure la procession du 16 août, démonstration publique et curieuse des populations maritimes du Roussillon à l'adresse de leur saint compatriote, le martyr Vincent ; il assista trois fois

à la solennité célébrée à Pézilla-de-la-Rivière, le dimanche de Quasimodo, pour honorer les Saintes Hosties ; et il adressa des lettres élogieuses au président V. Aragon qui publia une *Notice historique sur Força-Réal* et à L. Just, l'auteur des *Ermitages du diocèse de Perpignan*.

Durant son passage sur le siège de Perpignan, Gerbet dota le diocèse de diverses fondations de maisons religieuses. Ce pontife établit un monastère de Trappistines à Espira-de-l'Agly ; le 8 décembre 1856, les Petites-Sœurs des Pauvres ouvrirent une maison destinée aux vieillards abandonnés ; le 18 septembre 1858, un couvent de Capucins se fixa à la banlieue de Perpignan. Des sœurs Dominicaines, destinées à donner leurs soins aux malades, commencèrent leur ministère de charité dans le diocèse, à la date du 17 janvier 1859. Le 11 novembre 1861, Gerbet établit des religieuses Carmélites à Vinça, dans un couvent désaffecté, jadis habité par des Capucins. Le remarquable mandement sur l'*Amour de Dieu* que l'évêque de Perpignan donna à ses fidèles pour le carême de 1856 est comme un spécimen de la manière dont Gerbet comprenait la mission doctorale du pontife au sein de la société contemporaine. Trois de ses écrits servirent à défendre avec efficacité la cause du Souverain Pontife : *De la papauté, en réponse à l'écrit intitulé : Le Pape et le Congrès, le Memorandum des catholiques français sur les menaces du Piémont contre Rome ; le Mandement pour l'œuvre du denier de Saint-Pierre*, publié le 15 décembre 1860. *L'Instruction pastorale sur diverses erreurs du temps présent* qui fut donnée à Notre-Dame de Font-Romeu, en cours de visite pastorale, le 23 juillet 1860, eut une portée immense et salutaire. Gerbet y dressa le catalogue des fausses idées philosophiques modernes. Tous les journaux religieux du monde reproduisirent ce manifeste ; Pie IX le lut et jugea que l'écrit de Gerbet répondait au plan de bataille que son esprit avait conçu contre l'erreur contemporaine. Le pape donna ordre de dresser, en suivant les formules de la bulle *Auctorem fidei*, un catalogue des erreurs modernes calqué sur celui qui se trouvait dans l'*Instruction pastorale* de Gerbet. Les intentions de Pie IX furent exécutées, et lorsque les évêques de l'univers catholique se rendirent à Rome pour la canonisation des saints martyrs japonais, en 1863, on remit à chacun un exemplaire du travail préparé en réclamant ses observations. Deux ans après parut l'encyclique *Quantà curâ* et le *Syllabus* qui donna à l'œuvre de Gerbet la consécration de l'autorité pontificale suprême. Pour le récompenser de son zèle perspicace, Pie IX conféra à Gerbet le titre d'assistant au trône pontifical. A son retour de Rome, l'évêque de Perpignan eut à se mesurer avec un adversaire redoutable, dont il parvint à avoir

raison. Gerbet réfuta la *Vie de Jésus* que Renan venait de livrer à la publicité. L'évêque prit corps à corps l'érudition de l'académicien et démasquant tous les procédés subtils et trompeurs auxquels l'écrivain avait eu recours, il démontra que sa science était vaine. La mort surprit Gerbet pendant qu'il composait cette œuvre. Cet écrit fut publié après la mort du prélat sous le titre : *Stratégie de M. Renan*. Le 5 août 1864, Gerbet qui, selon son habitude, avait passé la veillée sur une terrasse de son palais épiscopal, rentra dans sa chambre gravement indisposé. Le mal fit de si rapides progrès, que l'évêque expirait le surlendemain. Les obsèques furent célébrées dans la cathédrale de Perpignan le 11 août suivant, et l'oraison funèbre de l'illustre pontife fut prononcée par l'évêque de Carcassonne, de La Bouillérie. Au moment où le corps fut descendu dans le caveau qui est creusé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église Saint-Jean, un rayon lumineux sortant d'un vitrail, en forme de soleil, placé au-dessus de l'autel, vint éclairer l'entrée du tombeau. Plusieurs témoins de ce fait s'écrièrent : « C'est un saint ! » L'épithaphe suivante a été gravée sur le monument en marbre blanc élevé à la mémoire des évêques de Perpignan, dans la cathédrale de cette ville :

Philippus Gerbet
X cal. Aug. ann. M DCCC LIV
Sedem Elnensem tenuit
Quam
Summi ingenii laude
Scriptisque luculentissimis
Nobilis
Toti luxit Ecclesiae Dei
Pontifex
Cathedrae Petri addictissimus
Adorandi sacramenti
Cultor eximius
Obiit
VII id. Aug. anno M DCCC LXIV
Ætatis LXVI.
In perpetuas æternitates
Fulgeat.

Le blason de Gerbet portait : *d'argent à deux palmes mises en sautoir, cantonnées de quatre étoiles de gueules*.

DE LADOUÉ, *Monseigneur Gerbet, sa vie, ses œuvres et l'école menaisienne*, Paris, Tolra, 1872. — PISANI, *L'Episcopat français depuis le concordat jusqu'à la séparation*, Paris, rue des Saints-Pères.

GERSON BEN SELOMOH, rabbin, né vers 1250, fut philosophe, mathématicien et talmudiste. Il mourut à Perpignan, vers 1290. Il a écrit un ouvrage intitulé : *Sahar Hasomaim* ou *Porte du ciel* qui est une espèce d'encyclopédie d'histoire naturelle et de philosophie, divisée en quatre parties. Dans la première, Gerson ben Selomoh traite des quatre éléments, des êtres animés et inanimés, des nuages, de la neige, de la grêle, des arbres, des pierres et du

règne végétal. Dans la deuxième, l'auteur parle de l'astronomie selon le système de Ptolémée et d'Avicenne. Dans la troisième, il disserte sur le ciel et sur le monde, d'après les principes d'Averroès. La quatrième partie de l'ouvrage roule sur des sujets de *théologie, inspirés des écrits de Maymonides*. On connaît encore du rabbin Gerson une autre œuvre intitulée : *Tiqunin*, c'est-à-dire *ordonnances* ou *constitutions*. Certains auteurs croient Gerson ben Selomoh, père du rabbin Lévi ben Gerson, écrivain juif remarquable. Cette conjecture est d'autant plus fondée que l'on rencontre encore, en 1412, sur une liste d'Israélites de Perpignan, un Isaac Gerson et un Jaco Gerson, comme appartenant à la juiverie de cette ville.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — P. VIDAL, *Les Juifs des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*.

GIGINTA (François), docteur en droit, originaire de Rivesaltes, fut nommé en 1432, par la reine Marie d'Aragon, juge des appels des vigueries, bailliages, sous-vigueries et sous-bailliages de Gérone, Camprodon et Besalu. N'ayant pu remplir cette charge à cause d'un privilège spécial à la ville de Gérone, la reine lui octroya l'office de juge du Domaine royal. Des entraves vinrent nuire à son installation qui ne s'effectua qu'en vertu de lettres émanées de la chancellerie royale. Suspendu, puis révoqué de sa charge, François Giginta fut plus tard réintégré dans ses fonctions par Alphonse V. Il mourut titulaire de sa charge de magistrat, et fut remplacé par Félix-Andreu. François Giginta laissa deux fils : François et Bernard.

Archives des Pyr.-Or., B. 253, 255, 272, 292.

GIGINTA (Bernard), frère du précédent, seigneur de Vespella, obtint de la reine Marie d'Aragon, concession emphytéotique du territoire d'Ortolanes, situé dans le rayon de la communauté séculière de Rivesaltes. Il eut trois fils : Jean, François et Béranger.

Archives des Pyr.-Or., B. 247, 253, 257, 262.

GIGINTA (Jean) se livra au commerce et à l'exportation des marchandises roussillonnaises en Italie et dans le Levant, de concert avec son frère François. Jean Giginta était patron d'une grande galère appelée *Sancta-Maria*, *Sanct-Joan* et *Sanct-Frances*, qui faisait la traversée de Port-Vendres en Egypte. En 1492, il acheta, au nom de la ville de Perpignan, du blé qu'il devait transporter en Sicile. Cette cargaison embarquée sur la nef de Pierre Dull, citoyen de Barcelone, n'arriva pas à destination. Jean et François Giginta moururent sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., B. 192, 262.

GIGINTA (Béranger), troisième fils de Bernard Giginta, épousa en 1458, Catherine Mascaros, d'Illesur-Tet. Jaufre, qui naquit de leur union, était seigneur de Vespella en 1488. Il ne laissa pas de descendance mâle, et dans le testament qu'il dicta. Le 12 avril 1524, il fit des legs en faveur de ses trois filles Catherine, Angèle et Micheline ; cette dernière fut désignée comme héritière universelle du bien patrimonial.

Archives des Pyr.-Or., B. 412, E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (François), fils du juge François, était docteur en droit en 1452. A cette date, il remplissait la charge d'avocat à Perpignan. Chancelier de l'Université de cette ville en 1488, il devint professeur de droit dans cette même compagnie en 1491. Ce magistrat, qui mourut en 1522 dans un âge avancé, s'était marié à Eléonore Taqui. Devenu veuf, il avait plus tard convolé en secondes noces avec Elisabeth qui lui donna trois enfants : François, le plus célèbre de tous les membres de la famille ; Raphaëlle, épouse de Pierre de Darnius ; et Elisabeth qui unit ses destinées à Jean d'Oms. François Giginta eut un frère, du nom de Bernard, qui se maria à Claire, en 1496 ; il mourut en 1506, sans postérité.

Archives des Pyr.-Or., G. 236, E. (Titres de famille), 328. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (Garaud), fils de François Giginta et de Colombe Seguer, épousa Alphonsine qui lui donna deux garçons : Jean-François et Garaud, ses héritiers universels. De sa seconde femme, Jeanne, il eut une fille, Micheline. Garaud Giginta mourut en 1506.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Jean-François), frère cadet du précédent épousa Eléonore Fresch, en 1499. Cinq enfants naquirent de cette union : Garaud, François, Louis, Jean-Pierre et Elisabeth.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Michel), frère des deux précédents eut quatre enfants : Garaud, seigneur de Vespella ; Michel, chanoine d'Elne ; Pierre, époux de Pétronille ; et Baselice, femme de François Gener, seigneur de Tatzo. Du mariage de Pierre Giginta et de Pétronille naquirent un garçon et une fille : Michel, époux de Stéphanie, et Jeanne-Antoinette.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (François), fils du magistrat François Giginta, fut reçu docteur en droit à l'Université de Perpignan. Il devint, à la mort de son père, chan-

celier de cette même compagnie. Prieur de la faculté de droit dès 1523, François Giginta, qui était très-versé dans la jurisprudence, se distingua dans la magistrature. Il prit les armes pour la défense de son souverain et de la patrie. Il fit éclater son courage surtout en 1542, pendant le siège de Perpignan qu'engagea le Dauphin, devenu plus tard roi de France, sous le nom de Henri II. François Giginta consacra une partie de sa fortune aux frais de guerre que nécessita la défense de sa ville natale contre les efforts de l'ennemi. Il mérita ainsi d'être porté par Charles-Quint, au siège le plus élevé du premier tribunal de la Catalogne. François Giginta fut nommé, en effet, le 1^{er} juillet 1549, régent de la chancellerie royale du Conseil souverain d'Aragon. Il fut ensuite ennobli par Philippe II, le 7 janvier 1560. François Giginta mourut en 1569, dans un âge avancé, et laissa trois enfants : Antoine, Onuphre et Michel. Son frère, Jean, qui avait épousé, en 1524, Jérômette de Belloch, issue d'une noble maison de Gérone, n'eût qu'un garçon, Honoré, mort en bas-âge, et trois-filles : Jérômette, Elisabeth et Espérance.

Archives des Pyr.-Or., B. 375, 834, E. (Titres de famille), 328. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (Garaud), fils de Michel, seigneur de de Vespella, épousa Manciana et eut d'elle quatre enfants : Garaud ; Manciana, qui se maria à Jean Descallar, seigneur de Prullans ; Antoine et Charles. Il mourut en 1557.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Michel), frère du précédent, était en 1532, chanoine d'Elne. Il devint vicaire-général de l'évêque d'Elne Michel Puig. A ce titre, il accorda, le 20 mars 1552, à Jean Punyet, évêque de Cyrène, la permission de consacrer l'église du nouveau couvent de Sainte-Claire de Perpignan, en l'absence de l'ordinaire du diocèse. Le 27 avril suivant, Michel Giginta, lança un mandement qui enjoignit d'annoncer aux fidèles la célébration obligatoire de la fête de saint Gaudérique sous peine d'excommunication. Michel Puig, évêque d'Elne, ayant été transféré sur le siège d'Urgell, le 27 janvier 1553, le vicaire-général Giginta continua d'administrer le diocèse jusqu'au 12 septembre 1555, date de l'introduction de Raphaël Ubach.

Archives des Pyr.-Or., G. 10, 441, E. (Titres de famille), 328. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*.

GIGINTA (Antoine), fils aîné de François Giginta, régent de la Chancellerie royale du Conseil souverain d'Aragon, fut professeur de droit à l'Université de Perpignan en 1560. Il devint chancelier de cette même Université, à la mort de son père sur-

venue en 1569. Antoine Giginta, qui était chevalier de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée, épousa, le 3 août 1573, Marie de Vilanova, domiciliée à Saint-Féliu-d'Amont. Il mourut en 1578.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (Onuphre), frère du précédent, entra dans l'ordre de Saint-Benoît et devint abbé de Saint-Martin du Canigou, le 8 juillet 1577. Il était docteur en droit de l'Université de Perpignan, et, après avoir été, en 1575, prieur de la Faculté de droit, il fut fait chancelier de la même Université, à la mort de son frère Antoine, survenue en 1578. Le 13 août 1592, une bulle du pape Clément VIII unit les prieurés de Saint-Estève del Monastir, du Mas de la Garriga et de Notre-Dame de Mudagons, avec leurs dépendances, au monastère de Saint-Martin du Canigou. Onuphre Giginta mourut le 9 mai 1594.

Annuaire de 1834.

GIGINTA (Michel), frère des deux précédents, fut pourvu, en 1568, d'un bénéfice ecclésiastique fondé à l'autel de Sainte-Eulalie de Millas. Bachelier en droit canonique de l'Université de Perpignan, il devint chanoine d'Elne. Il a laissé des ouvrages de théologie morale et d'ascétisme :

Tratado de remedio de pobres, Coïmbre, 1579, in-8° ;
Exhortacion à la compassion, Madrid et Saragosse, 1584, in-4° ;

Cadena de oro del remedio de los pobres, Perpignan, 1587, in-8° ;

Atalaya de caridad, Saragosse, 1587, in-8°.

Durant les différents voyages qu'il effectua en Espagne et en Portugal, Michel Giginta s'appliqua à promouvoir la fondation de nombreux hôpitaux.

Archives des Pyr.-Or., G. 813. — TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — Annuaire de 1834.

GIGINTA (François) fut abbé d'Amer, dans le diocèse d'Urgell, durant quarante-trois ans (1536-1579). Il fit à Perpignan au sein de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean la fondation d'une œuvre pie pour doter des jeunes filles à marier.

On trouve un Jean Giginta, séquestre de l'abbaye de la Réal en 1554.

Archives des Pyr.-Or., G. 266, H. 5. — VILLANUEVA, *Viaje literario a las iglesias de España*, t. XVI.

GIGINTA (Garaud), damoiseau de Perpignan, était fils de Jean-François Giginta et d'Eléonore Fresch. Il fut chevalier de Saint-Jacques de l'Épée. Le 7 janvier 1560, il reçut de Philippe II des lettres d'anoblissement, simultanément avec son parent François, le régent de la Chancellerie royale d'Ara-

gon. Garaud Giginta donna son adhésion à la Confrérie de Saint-Georges, dès le premier jour de la fondation de cette société de nobles en Roussillon (3 août 1562). Il mourut sans laisser de postérité.

Archives des Pyr.-Or., B. 358, 374.

GIGINTA (François), frère du précédent, épousa Catherine Maler, dont il eut trois enfants : François, qui, s'étant marié à Catherine Ribes en 1572, n'eut pas de progéniture ; Louis, son frère, et Marie-Angèle, sa sœur, moururent en bas-âge.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIGINTA (Antoine) était fils de Garaud Giginta, seigneur de Vespella. En 1580, il devint seigneur utile de Banyuls-dels-Aspres, à la suite d'un prêt d'argent qu'il avait fait à Gaudérique de Marti, le maître réel du lieu et du château de Banyuls-dels-Aspres. En 1590, Antoine Giginta rentra dans ses débours et la seigneurie de Banyuls fit retour à la maison de Marti.

Abbé J. CAPEILLE, *La seigneurie de Banyuls-dels-Aspres*.

GIGINTA (Onuphre), damoiseau de Perpignan, épousa Marie de Bellastagui. Six enfants naquirent de cette union : Jean, qui se maria à Isabelle Andreu ; François ; Stéphanie, religieuse à Saint-Pierre de Barcelone ; Jérômette, épouse de Joseph-Bonaventure Miro de Barcelone ; Isabelle, femme de François de Sinisterra ; et Dimase, épouse de Philippe de Sinisterra. Le chevalier Onuphre Giginta fit son testament le 15 mai 1611 : il institua le couvent de la Merci, de Perpignan, son héritier universel.

Archives des Pyr.-Or., E. (Titres de famille), 328.

GIL (Hippolyte) fonda, en 1426, une cloche pour l'église de Laroque-des-Albères. Il passa un marché, le 10 février de la même année, pour refaire la cloche de l'église de Rivesaltes. Maîtres Hippolyte et Jacques Gil fondirent, en 1436, une cloche pour l'église du Boulou.

Archives des Pyr.-Or., G. 850. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnaises*.

GIL (Jean), fondeur de Montpellier, fonda en 1483, la cloche capitulaire de Saint-Jean de Perpignan, et, en 1488, la plus petite cloche de l'église de Céret.

DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnaises*. — RENOUVIER et RICARD, *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*.

GIRAUD-DAVI (Arnaud), peintre de Perpignan, n'est connu que par un acte du 16 avril 1344, où il se

dit âgé de plus de vingt-cinq ans, en faisant quittance du loyer d'une maison lui appartenant.

ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le XIX^e *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

GIRARD ou GITARD était abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles en 1090 et en 1100.

Gallia christiana, VI, col. 1086.

GIRAU (Bernard), dit Riambau, riche marchand de Perpignan, possédait une nef, dont son frère Jacques, bourgeois, était le patron, en 1435.

Archives des Pyr.-Or., B. 217, 254.

GIRAU (Gabriel), bourgeois de Perpignan, fut nommé, le 19 août 1451, par le roi Alphonse V, gardien de l'or de la Monnaie de Perpignan, à la place de Jean Cases, décédé. Louis XI donna ses biens à Auger de la Coste, homme d'armes des troupes françaises.

Archives des Pyr.-Or., B. 319, 405.

GIRAU (Michel), bourgeois de Perpignan, était consul de cette ville en 1508.

Archives des Pyr.-Or., B. 353, 414, 417.

GIRAU (Honoré), bourgeois de Perpignan, qui vivait au milieu du xvr^e siècle, reçut un privilège de noblesse pour lui et ses descendants en ligne masculine. Le 3 août 1562, il donna son adhésion à la nouvelle confrérie de Saint-Georges fondée par la noblesse de Roussillon et de Conflent, en compagnie de Jean et de Jean-Pierre Girau.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 375.

GIRCOS (Antoine), abbé de la Réal, remplaça Jacques Borro en 1384, mourut en 1404, et eut pour successeur Adhémar de Montpalan.

GIRONA ou GERONA (Guillaume), peintre de Perpignan, figure dans divers actes de 1358, 1367, 1369 et 1372, où son nom est accompagné du qualificatif de sa profession artistique.

P. VIDAL, *Recherches relatives à l'histoire des Beaux-Arts et des Belles-Lettres en Roussillon*.

GIRONA ou GERONA (Pierre), neveu du précédent, peintre de Perpignan, épousa Lucie Doal, fille d'un pareur de cette ville, le 28 février 1371. Le 10 avril 1376, il passa un traité avec L. Douz, chirurgien de Perpignan, pour la construction d'un retable de saint Michel. En 1386, Pierre Girona fut chargé de peindre un retable pour l'église de Millas. Cet artiste fit ensuite pour l'église de Théza un retable,

dont le prix lui fut entièrement payé par Jean Pere, consul de la communauté séculière du lieu. Le 7 décembre 1401, Pierre Girona promet à Arnaud Bonet, de Bellpuig, au diocèse de Mirepoix, de lui livrer dans un laps de temps de six mois, un retable en peinture de la Vierge Marie. Sa fille Jeanne épousa le fils du peintre Jean Baro, qui s'appelait Jean comme son père.

Archives des Pyr.-Or., B. 128, 144. — P. VIDAL, *op. cit.*

GIRVÈS (François) naquit à Llo, durant les premières années du XVIII^e siècle. Après de bonnes études ecclésiastiques et juridiques, il prit le doctorat en théologie et en droit canon. François Girvès se rendit ensuite à Rome pour agrandir le cercle de ses connaissances scientifiques. Il fut du nombre de ces espagnols qui, sous les auspices du docte auditeur de rote Alphonse-Clément Arostegui, se constituèrent en société savante pour écrire et éditer une *Histoire ecclésiastique de l'Espagne*. A cet effet, François Girvès recueillit de nombreux documents pleins d'intérêt qui sont demeurés inédits. Sa savante et intéressante *Dissertatio de historiâ Priscillianistarum* est une œuvre peu volumineuse qui se recommande par sa forme et son érudition; elle fut imprimée à Rome en 1750. François Girvès revint en Espagne avec le titre de doyen de la cathédrale de Lérida. Il mourut dans cette ville en 1774.

TORRES-AMAT, *Diccionario critico de los escritores catalanes*. — PUYOL Y SAFONT, *Hijos ilustres de Cerdania*.

GISANDUS était abbé du monastère de Notre-Dame d'Arles en 932 et en 936.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

GISPERT-BOIX (Onuphre de) naquit le 24 août 1706. Il était fils d'Antoine de Gispert, conseiller-doyen au Conseil souverain du Roussillon, qui fut créé bourgeois noble en 1707. Entré dans la magistrature, Onuphre de Gispert fut nommé, le 7 mars 1735, avocat général avec dispense d'âge, puis conseiller en remplacement de son père, décédé, le 27 mars 1746. Onuphre de Gispert mourut le 7 décembre 1757.

Mémoires de Jaume.

GISPERT (Antoine de), fils du précédent, fut d'abord avocat au Conseil souverain du Roussillon. En 1752, ce jurisconsulte fut exilé et déporté à l'île de Brescou, par ordre du maréchal de Mailly, qui l'accusait d'être un des auteurs d'une comédie composée contre lui. Le 27 janvier 1757, Antoine de Gispert devint conseiller au Conseil souverain en remplacement de son père, récemment décédé. Des notes inédites de l'Intendance portaient sur ce

magistrat le jugement suivant : « Ce nom (Gispert) a de la réputation au Conseil souverain, les père et grand-père y ayant occupé des places de conseillers. Il a beaucoup d'esprit et de connaissances. C'est la cheville ouvrière de la compagnie lorsqu'il s'agit de quelque travail délicat. » Antoine de Gispert obtint, en 1786, la charge de conseiller du Domaine et celle de conseiller honoraire pour son fils Antoine; il remplit ses fonctions jusqu'à la venue de la Révolution. Il avait épousé à Ille-sur-Tet, Rose Dulçat, qui mourut dans cette ville en 1769. Elle lui avait donné six enfants : Antoine, conseiller au Conseil souverain, émigré et mort en Espagne pendant la Révolution; Catherine, décédée au couvent de Sainte-Claire de Perpignan, en 1782; Jean-Baptiste, docteur en droit, qui après avoir été prieur-claustral, official et vicaire général de l'abbaye de Notre-Dame d'Arles, passa en Espagne où il mourut en exil; Onuphre, religieux bénédictin d'Arles, décédé aussi sur la terre étrangère; François, prêtre séculier, qui au retour de l'émigration fut successivement curé de Peyrestortes et de Neffiach; et Joseph.

Archives des Pyr.-Or., C. 1264. — *Semaine Religieuse* du diocèse de Perpignan, année 1875. — *Mémoires de Jaume*.

GISPERT-DULÇAT (Joseph de), fils du précédent, fut nommé conseiller honoraire au Conseil souverain en janvier 1786. Il publia en 1790 un petit mémoire sur *Le traité du 17 des calendes d'août 1258 considéré principalement dans son rapport avec le Roussillon*, dans lequel il prôna la Révolution. Cet ouvrage est un in-4°, imprimé en partie à Perpignan et en partie à Narbonne. Joseph de Gispert-Dulçat devint ensuite président du tribunal, et il l'était encore quand le tribunal criminel fut supprimé comme trop peu révolutionnaire. Ce magistrat fut arrêté comme modéré et emprisonné à Montauban. Délivré à la fin de 1794 il retourna à Perpignan, redevint président du tribunal et exerça ces fonctions même sous l'Empire. On cite encore, comme de lui, un *Essai sur l'évidence, l'analogie, la vraisemblance, les différentes espèces de certitude et les différents degrés de probabilité*, suivi d'*Observations sur l'institution des jurés*, par M. Gispert-Dulçat, premier juge en la Cour criminelle du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan, Alzine, in-8°, an XII; *Observations sur la logique*, par M. Gispert-Dulçat, premier juge en la Cour criminelle du département des Pyrénées-Orientales, Perpignan, Alzine, 1807, in-8°.

HENRY, *Histoire de Roussillon*. — *Mémoires de Jaume*.

GLEU (Guillaume de), était fils d'Olivier de Gleu, seigneur de Gleu et de Durban. Le 6 novembre 1482, il acquit de Gispert de Tregura, domicilié à Ille, le lieu et le château de Perellos. Quarante ans

auparavant, Gispert de Tregura avait acheté cette seigneurie à son cousin François de Fenouillet, moyennant une paire d'éperons dorés et une paire de paons. Guillaume de Gleu épousa Yolande de Ribes qui, ayant hérité la vallée de Ribes, de son oncle Jean de Ribes, décédé, apporta ce domaine à la maison de Gleu ainsi que des droits féodaux sur le lieu du Volo. Yolande était veuve en 1505. Elle laissa un fils du nom de Jean.

Archives des Pyr.-Or., G. 323, 345, 412, 416, 417.

GLEU (Jean de), fils du précédent, se maria à Marie, fille de François Castello, bourgeois de Perpignan. Ce dernier étant décédé *ab intestat*, Marie de Gleu fut son héritière universelle. De leur union naquit un enfant, Aymerich. Celui-ci épousa Florentine, qui lui donna deux enfants : Olivier, qui donna son adhésion à la nouvelle confrérie de Saint-Georges fondée à Perpignan en 1562, et Raphaëlle, qui unit ses destinées à Jean-François Pagès, seigneur de Saint-Jean-Pla-de-Corts.

Archives des Pyr.-Or., G. 352, 353, 374, 416, 418. — Abbé J. CAPEILLE, *La Seigneurie de Saint-Jean-Pla-de-Corts*.

GODALL (Joseph), était prêtre habitué de l'église paroissiale de Thuir, lors de la venue de la Révolution de 1789. Il fut condamné à la peine de mort comme prêtre réfractaire et émigré rentré. Cette sentence fut rendue vers le milieu de septembre 1793, par le tribunal criminel du département des Pyrénées-Orientales, siégeant à Perpignan. Pour ajouter l'outrage à la cruauté, on conduisit cet ecclésiastique en chemise au lieu du supplice le 2 décembre 1793. On ne trouve aucun exemple d'une si hideuse humiliation dans les actes des premiers martyrs du christianisme. Quand Joseph Godall fut monté sur l'échafaud, il leva les yeux au ciel, demanda au Seigneur la grâce de ses bourreaux et perdit la vie en glorifiant Dieu et bénissant ses persécuteurs.

Martyrs de la Foi pendant la Révolution française, t. III. — *Mémoires de Jaume*.

GODINACHS (Les frères) étaient fondeurs de cloches à Banyoles, dans le diocèse de Gérone. Le 16 mai 1428, ils fondirent la grande et la petite cloche de l'église Saint-Jacques de Perpignan. Peu de temps après (entre 1428 et 1431) les consuls et *prohomens* de Saint-Félicien d'Avail refusèrent de payer une cloche fondue par Bernard Codinach « maestre de senys » de Banyoles. Il s'agit vraisemblablement ici d'un des frères Godinachs.

Archives des Pyr.-Or., B. 234. G. 503. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais*.

GOMES (Alphonse), religieux bénédictin, fut d'abord prieur d'une maison de son ordre à Naples. Il était prieur-majeur de Saint-Génis-des-Fontaines, lorsqu'il fut élu abbé de ce couvent, le 9 juillet 1617.

Gallia christiana, VI, col. 1108.

GONDEFRED I, second abbé de Cuxa, siégea depuis l'année 829 jusqu'en 840. Ce prélat se rendit à Reims, accompagné du moine bénédictin Suniarius, pour solliciter de Louis-le-Débonnaire, un diplôme impérial d'immunités, en faveur du monastère, de son personnel et de ses biens. Le monarque acquiesça à la demande de Gondefred et porta un édit qui prit l'abbaye de Cuxa sous sa protection particulière. Le 1^{er} janvier 840, Gondefred reçut du pape Grégoire IV une bulle qui porta « confirmation de l'intégrité perpétuelle du monastère de Cuxa avec tous les biens qui en dépendaient ».

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GONDEFRED II, abbé de Cuxa (921-950) commença les travaux de construction du nouveau monastère dont Seniofred, comte de Barcelone soutint les frais.

Font, *op. cit.*

GONDEFRED III, douzième abbé de Cuxa, fut élu en 958 et mourut en 962.

Font, *op. cit.*

GONZALEZ (Barthélemy), peintre de Perpignan, s'engagea à peindre un retable de la Vierge pour l'église d'Espira-de-l'Agly, le 31 janvier 1616. En 1637, il dora le retable du maître-autel de l'église de Canet.

Archives Pyr.-Or., G. 751, 780.

GORDIA (Pierre), brodeur de Perpignan, confectionna deux chapes en damas blanc, pour l'église Saint-Jean, en 1461. Un Jean Gordia était peintre à Perpignan, en 1496.

Archives des Pyr.-Or., G. 237, 238.

GOUELL (Pierre), naquit à Céret le 16 août 1814. Il fit ses études littéraires sous la direction des Pères Jésuites à Aix et aux Passages ; il garda de cette culture intellectuelle et morale une empreinte qui ne s'effaça jamais. Ses études terminées, il embrassa la carrière médicale et suivit, à Paris, la clinique du docteur Récamier. Son intention était de se fixer dans la capitale ; mais les exigences de sa santé le rappelèrent dans le Midi. Il s'établit à Perpignan, où ses connaissances professionnelles lui concilièrent aussitôt l'estime de ses confrères et la confiance de ses concitoyens. Il les conserva jusqu'à sa

mort survenue le 17 décembre 1891. Le docteur Gouell cultiva la littérature et écrivit des poésies à l'intention de ses amis. Mais ces œuvres légères, gaies ou mélancoliques, une fois composées et communiquées aux destinataires, le docteur Gouell ne s'en préoccupait plus. Ces feuilles volantes, un léger souffle suffisait pour les emporter sans retour. Celles qui ont pu être conservées par sa famille sont écrites en catalan roussillonnais. Elles auraient pu l'être en vieux français avec la même verve et le même entrain. Gouell n'eut pas de prétentions littéraires, et c'était assez pour lui de mettre un sourire sur les lèvres de ses intimes ou une larme dans leurs yeux. Il employa, pour une galerie d'amis, le langage de l'intimité, et devint, par sentiment et par raison, un remarquable catalaniste.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GOUY-D'AVRINCOURT (Charles-François-Alexandre de Cardevac de) naquit au château de Bouchy, en Picardie, le 16 mars 1699. Il était licencié en droit civil et en droit canon, vicaire-général de Noyon et de Cambrai, lorsqu'il fut nommé par le roi Louis XV, évêque d'Elne, inquisiteur de la foi et chancelier de l'Université de Perpignan, au commencement du mois de septembre 1743. Ayant reçu ses bulles de nomination le 16 décembre de la même année, il fut sacré le 9 février à Paris, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, par l'archevêque de Cambrai, assisté des évêques de Meaux et de Carcassonne. Ce prélat prit possession de son siège, par procureur, le 13 du même mois. Il fit son entrée solennelle à Perpignan le 18 mars suivant, et fut reçu avec le même cérémonial que ses prédécesseurs. Le pontife en chape, sous le dais, avec crosse et mitre, fut accompagné en procession dans la ville par tout le clergé séculier et régulier. Arrivé à l'église Saint-Jean, il donna, au maître-autel, la bénédiction au peuple avec le Saint-Sacrement. Durant l'espace de quarante ans, cet évêque exerça dans le diocèse d'Elne un pontificat orné de vertus apostoliques. Il se distingua autant par la rigidité de ses bonnes mœurs que par sa régularité, sa science, sa simplicité et sa charité. Ses talents et ses vertus le firent respecter de tout le clergé de France. Dès le début de son épiscopat, une chapelle attenante à l'ancienne église de N.-D. *dels Correchs* ayant été supprimée et réunie au palais épiscopal, Charles de Gouy fit ouvrir une porte dans la muraille pour avoir la facilité de pénétrer de l'intérieur de ses appartements dans l'église Saint-Jean. C'est par cette issue que le prélat passait nuitamment dans la cathédrale, pour se prosterner devant la chapelle du Saint-Sacrement où il demeurait en prières durant de longues heures. Sa frugalité fut

non moins exemplaire. Sa réfection n'était composée, au dire d'un témoin oculaire, que d'un petit plat de salade crue et d'un autre plat d'amandes sucrées rôties. Charles de Gouy fut souvent consulté par l'épiscopat français à cause de son savoir. C'est ainsi qu'il avoua un jour à son avocat, Jaume, que le fameux évêque de Saint-Pons, Bruyères de Chabre n'avait jamais fait imprimer un seul de ses ouvrages sans les lui avoir communiqués et soumis au préalable. Les savants auteurs du *Regula cleri*, Salamo et Gelabert dédièrent cet ouvrage à l'Ordinaire du lieu, et dans l'épître qu'ils mirent en tête de leur œuvre, ils écrivirent un éloge des vertus et des qualités de Charles de Gouy, qui constitue un véritable panégyrique de cet évêque. Le zèle de son âme pour la maison de Dieu lui inspira l'idée de promulguer un règlement en forme de mandement ou de décret, pour maintenir la décence et le respect dans les églises du diocèse. Cette pensée lui avait été suggérée par la constatation d'un abus déplorable : les orgues avaient l'habitude de jouer des airs profanes de musique durant les offices divins. Le projet de Charles de Gouy qu'il voulait faire homologuer par le Conseil souverain fut plusieurs fois repris et abandonné faute d'approbation de ce tribunal provincial. En 1777, l'évêque d'Elne prohiba, sous les peines les plus sévères, la procession nocturne du Jeudi-Saint qui sortait de l'église Saint-Jacques sur le coup de huit heures du soir pour n'y rentrer que le lendemain, vers les trois ou quatre heures du matin. Ce prélat n'autorisa que la procession en plein jour. Sur la fin de sa vie, il tint un synode, dans lequel le bureau diocésain eut à le défendre contre les attaques perfides d'un de ses prêtres. Marcé, curé de Corneilla-de-la-Rivière, avait accusé l'évêque d'Elne « d'avoir égaré la liturgie ». Cet ecclésiastique composa un rituel qu'il soumit à la commission synodale du diocèse. Celle-ci le rejeta. Le 24 janvier 1751, Charles de Gouy conféra la tonsure, dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, avec la permission de l'évêque de Paris, à Joseph-Marie-Luc de Ponte d'Albaret, de Perpignan, son diocésain, qui fut élu évêque de Sarlat en 1777. Le 8 mai 1757, il donna la bénédiction abbatiale dans l'église d'Es-pira-de-l'Agly à Jacques de Cahors, élu abbé de Cuxa ; le 5 août 1759, il procéda à une semblable cérémonie, dans l'église du couvent de N.-D. des Enseignantes, de Perpignan, en faveur de Jean-Baptiste de Guanter. Le 10 juillet 1759, en vertu d'un décret de la congrégation des cardinaux interprètes du concile de Trente, il statua, qu'à l'avenir, cinq membres du chapitre seulement seraient tenus d'aller tous les ans célébrer les offices à Elne, le 25 juillet et le 7 octobre. D'après les termes d'un règlement en vigueur depuis la translation de leur

résidence d'Elne à Perpignan (1602) tous les chanoines et l'évêque lui-même se trouvaient dans l'obligation de se rendre à Elne pour y célébrer les cérémonies du culte. Le 16 avril 1760, Charles de Gouy réduisit le nombre des fêtes d'obligation et en supprima trente. Cet acte fut confirmé par des lettres-patentes du roi. Le 27 mai de la même année, il bénit la première pierre qui fut posée dans les fondements de l'Université de Perpignan par de Saint-Affrique, lieutenant du roi, en l'absence du comte de Mailly, commandant de la province. Le 11 avril 1764, Charles de Gouy obtint du roi que l'abbaye de Fontfroide fut unie à la mense épiscopale, et cette union fut confirmée par Clément XIV. Le 9 avril 1777, il défendit, par une constitution synodale, aux ecclésiastiques, sous peine de censure, d'aller jouer dans les cafés et de fréquenter les spectacles. Le 9 avril 1781, il impétra de Pie VI l'union perpétuelle de l'abbaye sécularisée de N.-D. de la Réal à la mense épiscopale. En 1773, l'archevêque de Toulouse, chargé de la réforme des abbayes en Roussillon, vint à Perpignan, reçut les délégués, et ne pouvant leur faire accepter les conditions du rétablissement de la vie monastique, fit avec eux un arrangement établissant la sécularisation des monastères et des religieux. Les abbés de Saint-Martin du Canigou et de Saint-Michel de Cuxa déclarèrent vouloir accepter la réforme et s'opposèrent à toute composition. Charles de Gouy appuya chaudement leur opposition auprès du Conseil souverain et obtint que l'arrangement ne sortit pas son effet. Ayant changé d'avis en 1777, sous l'influence de l'abbé Tolra, prieur d'Espira-du-Conflent, ce prélat réunit les commissaires des trois chapitres d'Arles, de Cuxa et de Saint-Martin du Canigou, pour régler une ligne de conduite définitive. Le 3 septembre 1782, Charles de Gouy fit opposition par un acte public à l'exécution d'une bulle de Pie VI, en date du 22 janvier 1781, pour la suppression du monastère de Saint-Martin du Canigou et la sécularisation des moines et de l'abbé. Cette bulle n'en fut pas moins exécutée avec les formalités requises vers le milieu de l'année. Le 18 juillet 1779, Louis XVI donna un coadjuteur à Charles de Gouy, dans la personne de Jean-Gabriel d'Agay. Par son testament du 27 février 1783, Charles de Gouy légua ses biens à partager entre les pauvres, au choix de ses exécuteurs testamentaires, les chanoines Laboissière et Rovira, et l'hospice de la Miséricorde de Perpignan. Cet évêque mourut à Espira-de-l'Agly, dans la maison rurale de l'évêché, le 1^{er} mars 1783, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses entrailles furent ensevelies dans le chœur de l'église paroissiale de cette commune. Son cœur fut porté au château de Gouy, en Artois, et son corps

dans l'église Saint-Jean de Perpignan, où il reçut la sépulture le 6 mars, devant le maître-autel, du côté de l'épître. Sa modeste épitaphe, conservée dans l'église cathédrale, se compose d'une pierre, sur laquelle sont gravées une croix, une crosse et une mitre en creux avec la légende suivante : 1783, DE GOVI. Le sépulcre de ce pontife ayant été ouvert en 1791, son corps y fut trouvé entier et sans tâche, tel qu'il était lorsqu'il y fut enseveli. Son blason portait : *d'azur, semé de mouchetures d'hermine, au comble de sable.*

Archives des Pyr.-Or., G. 3, H. 70. — PUIGGARI, *Catalogue biographique des évêques d'Elne*. — *Mémoires de Jaume*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

GOYMES (Denys), né à Perpignan, entra dans l'ordre des Carmes et fut un partisan actif de la domination française en Roussillon lors de la révolution catalane de 1642. Il ne se borna pas à prêcher l'insurrection en faveur du gouvernement de Louis XIII, dès l'origine des troubles de la province, mais encore il porta les armes dans tous les combats et tua, à lui seul, plus de deux cents officiers ou soldats castillans. En récompense de ses états de service, Lamothe-Houdancourt, capitaine général de Catalogne, Roussillon et Cerdagne, le nomma à vie aux fonctions de chapelain du château de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 394.

GRADAFFRE était orfèvre à Ille-sur-Tet en 1711. Le 17 septembre de cette année-là, Augustin de Agosti, orfèvre de Perpignan, lui fit la remise d'une somme de soixante-dix-neuf livres pour l'exécution du pied en argent de la grande croix de l'église paroissiale de Saint-Etienne d'Ille.

Archives des Pyr.-Or., G. 790.

GRAFFAN (Sauveur) naquit à Thuir en 1757. Il était licencié en droit et homme de loi dans son village natal lorsque, le 30 avril 1789, les électeurs du Tiers-Etat le désignèrent comme député aux Etats généraux, en remplacement de J.-B. Moynier, démissionnaire. A l'expiration de son mandat, Sauveur Graffan retourna dans le Roussillon et fit partie de divers conseils du département. Sous le Directoire, il fut commissaire du Directoire exécutif du canton de Thuir.

Abbé TORREILLES, *Les élections de 1789 en Roussillon*.

GRANIER (Pierre) fut nommé procureur et trésorier général en Roussillon et Cerdagne, après l'annexion de cette province à la couronne de France, sous Louis XI (1462). Juge du patrimoine royal, ce fut lui qui rendit la sentence déclarant confisqués au nom de son souverain et acquis à Jean de Foix,

comte de Candale, tous les biens des « demourans et habitants tant en la ville de Barcelonne que ès autres villes et lieux du pays de Cathaloigne, tenans leur partie comme ennemis du roy, nostre dit sire, rebelles et desobeissans au roi d'Aragon, leur souverain syre, ami et allié du roy nostre dit syre ». Pour sa part, il reçut, de Louis XI, concession de la baronnie de Tresserre, qui fut confisquée au chevalier Gérauld de Queralt. En 1465, Pierre Granier fut remplacé dans sa charge par Michel dez Vivers, chevalier.

Archives des Pyr.-Or., B. 283, 284, 286, 291, 408.

GRANIER de CASSAGNAC (Louis) naquit à Aviron-Bergelle (Gers) en 1813. Il était le frère cadet d'Adolphe Granier de Cassagnac, publiciste et homme politique français. Entré dans les ordres sacrés, il suivit par goût la carrière de l'enseignement et fut successivement à la tête des collèges de Foix et de Tulle. Un décret impérial, en date du 14 juillet 1855, nomma l'abbé Granier de Cassagnac principal du collège de Perpignan, en remplacement de Calisti, promu inspecteur d'Académie. Durant vingt ans, il occupa cette situation honorable. L'abbé Granier de Cassagnac, qui était chanoine honoraire des diocèses de Pamiers et de Perpignan, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 13 août 1864. Admis à faire valoir ses droits à la retraite en 1876, il eut pour successeur, cette année-là même, à la direction du collège de Perpignan, M. Alphonse Lutrand, promu depuis chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. L'abbé Granier de Cassagnac mourut à Perpignan le 1^{er} octobre 1878. Son corps repose au cimetière Saint-Martin, dans un mausolée en marbre blanc dû au ciseau du sculpteur roussillonnais Gabriel Faraill. Sur ce monument funéraire se distingue un médaillon reproduisant les traits du chanoine défunt.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GRAS (Pierre), peintre de Perpignan, vendit aux consuls de Torrelles, le 15 juin 1332, moyennant le prix de soixante-sept sols six deniers, quinze boucliers ou écus en bois que cette commune acheta pour se défendre contre les Gênois ou d'autres ennemis. Ce peintre est encore nommé dans un acte du 5 septembre suivant, et le 12 mai 1333 on mentionne sa maison située dans la rue de la *selleria*. Le 9 août 1337, Pierre Gras vendit une maison sise près la porte Sainte-Marie du Pont, en qualité de curateur donné par la cour du bailli de Perpignan à Jean et Guillaume, fils mineurs de sa fille Saurina, épouse de défunt Mathieu Estève, pareur de cette ville. On retrouve plus tard deux autres peintres du nom de Gras, qui étaient sans doute des descendants de

Pierre Gras. En 1409, Jacques Gras, peintre, recevait des quittances de paiements faits sur les leudes et revenus de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 201. — ALART, *Notes historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, dans le *XIX^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*.

GRAU (Jean-Marie) était abbé de Saint-Génis des Fontaines en 1785. Les religieux de ce monastère demandèrent, contre l'avis de Jean-Marie Grau, des lettres-patentes pour être exemptés de la juridiction de l'abbé de Montserrat et placés sous celle de l'évêque d'Elne. Mais le pape ne fit droit à leur requête qu'au mois de décembre 1785, sur la demande que lui avait adressée Jean-Gabriel d'Agay, alors évêque du diocèse d'Elne. En 1785, Jean-Marie Grau eut pour successeur dom Conill, à la tête de l'abbaye de Saint-Génis. Il prêta le serment en 1791 et devint curé constitutionnel du Soler ; il passa ensuite à la paroisse de Saint-Laurent et mourut avant le Concordat de 1801.

Mémoires de Jaume.

GRAVILLE (Le comte de), lieutenant-général des armées du roi Louis XV et inspecteur général de cavalerie, fut nommé commandant du Roussillon en l'absence du gouverneur de Noailles, et lieutenant-général à la suite de la disgrâce du maréchal de Mailly, le 1^{er} novembre 1753. Dans son brevet, il ne fut pas fait mention de son prédécesseur et on ne lui donna pas le titre de lieutenant-général. Aussi, le cérémonial de sa réception, qui eut lieu le 3 octobre 1755, mit dans l'embarras le Conseil souverain. Les magistrats de ce tribunal le reçurent avec les honneurs dus aux lieutenants-généraux. Le maréchal de Mailly ayant obtenu, grâce à l'influence de Madame de Pompadour, de revenir en Roussillon avec le titre de lieutenant-général, le comte de Gravelle fut fait, le 25 mai 1758, général de l'armée de Bretagne.

Mémoires de Jaume.

GRÉGOIRE I fut abbé de Saint-Michel de Cuxa depuis l'année 1121 jusqu'en 1145. Le 27 novembre 1130, ce prélat reçut du pape Innocent II une bulle qui confirmait les domaines, privilèges et immunités que ses prédécesseurs avaient antérieurement concédés à l'abbaye. Le 9 novembre 1134, Grégoire, abbé de Cuxa, passa une transaction avec Udalgar de Castellnou, évêque d'Elne. En vertu d'un acte d'échange, ce dernier acquit l'église de Notre-Dame d'Espira-de-l'Agly et céda à Grégoire celle de Saint-Vincent de Ria. L'abbé de Cuxa, qui fut élevé au siège archiepiscopal de Tarragone en 1140, ne

discontinua pas d'administrer l'abbaye de Saint-Michel jusqu'au jour de sa mort, survenue en 1445.

Font, *Histoire de l'Abbaye royale de Saint-Michel de Cuxa*.

GRÉGOIRE II fut nommé abbé de Saint-Michel de Cuxa en 1475.

Font, *op. cit.*

GRIMAU, riche habitant de Perpignan, eut occasion de rencontrer saint François d'Assise, lors du passage du thaumaturge dans cette ville, en 1241. Il fut tellement édifié de son ardente et austère piété, qu'il ambitionna l'honneur de l'héberger dans sa maison, située dans la rue Mailly actuelle (ancien palais épiscopal). La proposition ayant été faite au saint, celui-ci finit, après quelques hésitations, par accepter cette généreuse invitation. Grimaud, rempli de joie, l'entraîna chez lui, ainsi que son compagnon. Diverses questions furent posées aux pèlerins sur leur pays, leur état religieux et le but de leur voyage. François d'Assise répondit avec un sage abandon aux interrogations de Grimaud. Les discours du saint touchèrent son cœur, à tel point qu'il offrit à l'illustre fondateur d'ordre, la chapelle particulière qu'il possédait à proximité de la ville, avec un terrain suffisant pour y construire un monastère. François d'Assise accepta de grand cœur l'offre et établit lui-même un modeste couvent dans ce lieu. Ce monastère, agrandi dans la suite des siècles, devint le couvent que des Cordeliers occupèrent jusqu'à la venue de la Révolution (actuellement l'hôpital militaire, situé sur la rue Grande Saint-Martin).

TOLRA DE BORDAS, *L'Ordre de Saint François d'Assise en Roussillon*.

GRIMAU (Pierre), bourgeois de Perpignan, obtint du roi d'Aragon, Pierre III, exemption de leudes et autres franchises, avec faculté pour lui et ses descendants de pouvoir être élevés à la dignité de chevalier. Il eut deux fils : Vital et Ermengaud.

Archives des Pyr.-Or., B. 375.

GRIMAU (Ermengaud), bourgeois de Perpignan, fils du précédent, servit de caution, en 1381, au changeur Barthélemy Gari, qui avait emprunté la somme de quinze cents florins d'or à François de Belcastell, seigneur de Vilallonga-de-la-Salanca. Ermengaud Grimaud épousa Marguerite, fille de ce financier, et eut d'elle un enfant appelé aussi Ermengaud. En 1419, Ermengaud Grimaud cèda les droits seigneuriaux qu'il possédait sur les lieux de Thuir, à la suite du rachat des revenus royaux effectué par les Corts de Catalogne.

Archives des Pyr.-Or., B. 197, 214.

GRIMAU (Ermengaud), clerc-marié de la ville de Perpignan, fut arrêté par ordre de Louis de Perellos, lieutenant du gouverneur des comtés de Roussillon et de Cerdagne. Il était accusé d'être un des auteurs de l'assassinat de Guillaume Amarell, commis le 6 juin 1436. La liberté du prévenu ayant été réclamée d'une manière inconvenante par un prêtre, commissaire de l'official, Louis de Perellos fit aussi arrêter cet ecclésiastique. L'évêque d'Elne, Galcerand Albert, lança immédiatement l'interdit sur la ville. Le lieutenant irrité fit saisir les revenus de l'évêché, et malgré les ordres de la reine, maintint le séquestre « attendu, disait-il, que selon les stils, on n'admet pas l'imposition d'interdit en ce pays, et que, s'il y en a eu d'imposés, les évêques durent avouer qu'ils ne pouvaient le faire, et ils furent obligés de les retirer et de se soumettre ».

Archives des Pyr.-Or., B. 245.

GRIMAU (Pierre), bourgeois de Perpignan, reçut de Ferdinand I^{er}, roi d'Aragon, le titre de châtelain et bailli de Collioure.

Archives des Pyr.-Or., B. 202, 209, 302.

GRIMAU (Jean), bourgeois de Perpignan, fut nommé en 1425, par Alphonse V, à l'office de garde de la *Monnaie* de Perpignan. Le 6 mai 1457, les consuls de Perpignan députèrent Jean Grimaud, auprès du roi d'Aragon, alors en Italie pour demander à ce souverain l'autorisation de fabriquer des réaux. Jean Grimaud rejoignit Alphonse V à Naples, d'où il écrivit, le 15 juillet 1457, aux consuls de Perpignan, pour rendre compte de sa mission. Le roi répondit lui-même ensuite aux consuls, le 29 juillet suivant et autorisa la fabrication demandée.

Archives des Pyr.-Or., B. 225. — COLSON, *Recherches sur les monnaies qui ont eu cours en Roussillon*.

GRIMAU (Jean-Antoine), bourgeois de Perpignan, refusa de reconnaître la domination de Louis XI sur le Roussillon. Ce prince donna les biens de Jean-Antoine Grimaud à Antoine de Brive, dit d'*Armagnac*, homme d'armes de la garnison du château royal de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., B. 318, 323.

GRIMAU (Antoine) fut viguier de Roussillon, en 1493, lors du retour de la province de Roussillon à la couronne d'Aragon. Il eut un fils du nom de Philippe.

Archives des Pyr.-Or., B. 415.

GRIMAU (Vital) alla s'établir à Barcelone, durant le xvr^e siècle, et sa maison se partagea en

deux branches, dont l'une subsistait encore au dernier siècle, et dont l'autre se fondit avec la famille des comtes de Fuentes.

XAUPI, *Recherches historiques sur la noblesse des citoyens honorés de Perpignan et de Barcelone*.

GRIMAU (François) était consul de Perpignan en 1511. Un autre François Grimaud s'inscrivit comme membre de la nouvelle confrérie de Saint-Georges, fondée à Perpignan le 3 août 1562. Jeanne Grimaud, sœur de ce dernier, avait épousé Jean d'Ortafa. Restée veuve, elle convola en secondes noces avec Alexis Albert, seigneur de Pontella. Elle mourut en 1636 et laissa sa succession à son neveu, François Grimaud qui, lui-même, mourut sans enfants et eut pour héritier sa veuve, Marina de Lluçia.

Archives des Pyr.-Or., B. 374, 420. — ALART, *Notices historiques sur les communes du Roussillon*, 2^e série.

GROS (Raymond), fondateur de Perpignan. En 1354, Guillaume Sabater et Raymond Cavalleria, tous deux de Finestret, reconnurent devoir à Raymond Gros et à Jean Quer, fondateur de Villefranche-de-Conflent, six livres barcelonaises de tern, restant à payer de la plus forte somme, à eux due, à raison d'une cloche fondue pour l'église de Finestret. On retrouve Raymond Gros à Montpellier en 1370, année où il refondit, avec Jean Garbier, de Castres, les cloches moyennes de Notre-Dame des Tables.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

GROSSET (André), né en 1750, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Perpignan, mourut dans cette ville le 22 mai 1837. Il traversa toutes les crises politiques qui, depuis 1789, agitérent la France, sans que, dans les fonctions publiques où il fut appelé, il se créât un ennemi. L'aménité de son caractère et son extrême obligeance firent de sa maison, pendant de longues années, un centre de société qui ne fut pas sans quelque éclat par les hommes qui y parurent. Les généraux Lannes, Augereau, Pérignon, Scherer, Duchesme, Verdier, que les guerres de la Révolution et de l'Empire virent figurer dans les armées des Pyrénées-Orientales, honorèrent André Grosset de leur amitié et ne l'oublièrent pas, arrivés au faite de leur gloire militaire. Le général Duphot lui conservait même une vive reconnaissance, car il lui avait sauvé la vie dans une émeute qui eut lieu à la paroisse Saint-Jacques, quand on rendit les églises au culte religieux. Lorsqu'en 1793, la population de Collioure se retira devant l'armée espagnole, André Grosset « offrit sa main » aux habitants. Il fut élu

maire de Perpignan en 1827, en remplacement du baron Joseph Desprès, démissionnaire, et garda ces fonctions jusqu'en 1830. Sa dépouille mortelle repose dans le cimetière de la commune de Bompas.

Articles nécrologiques insérés dans divers périodiques.

GROSSET, commissaire du roi près la Monnaie de Perpignan, fut un des membres fondateurs de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, en 1833. Il fut ensuite appelé à la Monnaie de Paris. Grosset a publié :

Moyen de distinguer les pièces fausses de 24 et 48 fr.

(Société Agricole, I) ;

Compte rendu des travaux de 1835 (id., II) ;

Des établissements monétaires de Catalogne et de leur influence sur la guerre de 1808 (id., II) ;

Des pièces coulées ou altérées qui sont en circulation comme monnaie d'argent (id., III) ;

Note sur un établissement monétaire en Catalogne (id., IV) ;

De la valeur monétaire en France et en Catalogne et types de monnaies roussillonnaises (id., V) ;

Rapport sur un extrait d'un mémoire sur les torrents-rivières (id., VI) ;

Ile Sainte-Lucie (Aude), en collaboration avec MM. Caffé et Companyo (id., VI).

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GRUMET DE MONTPIE (Jean-Marie), soixante-quatrième et dernier abbé de Saint-Martin du Canigou, était né en 1742. Il fut élevé à la dignité abbatiale, le 1^{er} septembre 1779, en remplacement de Jean-Jacques de Durfort, décédé depuis le 16 février de cette même année. Le jour de son entrée en fonctions, Jean-Marie Grumet de Montpie fit sa profession de foi et jura de persévérer dans l'obéissance à l'église romaine, entre les mains du vicaire-général de Charles de Gouy, évêque d'Elne. Une bulle de Pie VI en date du 21 janvier 1781, porta suppression du monastère de Saint-Martin et sécularisation des moines et de l'abbé. Le 3 septembre 1783 arrivèrent aux portes du monastère du Canigou, Jean-André Cappot, conseiller au Conseil souverain du Roussillon ; Joseph Jaume, substitut du procureur général ; l'abbé Soléra, curé d'Olette, commissaire nommé par Mgr d'Agay et le secrétaire de l'évêché. Cette commission était chargée de procéder à la sécularisation de l'abbé et des bénédictins de Saint-Martin du Canigou. Ceux-ci étaient au nombre de six : l'abbé dom Grumet de Montpie ; dom de Collarès, aumônier ; dom Terrats, prévôt majeur ; dom Cavaillon, prévôt mineur ; dom Sicart, sacristain et dom Bordebila, camérier. Jean-André Cappot fit lecture en leur présence de l'arrêt

de sécularisation des religieux porté par le Conseil souverain, en date du 27 août de la même année. Au nom de ce tribunal, il leur enjoignit de lui faire la remise des archives de l'abbaye : le dépôt des papiers du couvent et du chapitre devait s'effectuer à Perpignan. On dressa ensuite un inventaire des objets du monastère, de l'église et de la sacristie ; on mura l'église souterraine et on ferma à clef la porte de l'église supérieure. Au dire des témoins eux-mêmes, ces diverses cérémonies offrirent un spectacle lugubre et attendrissant. « La tristesse était peinte sur tous les visages ; les commissaires et les moines eux-mêmes qui avaient demandé cette suppression et leur sécularisation, avaient peine à retenir leurs soupirs et leurs larmes... » Le narrateur catalan Martin Maury, *pagès* du lieu de Vernet-les-Bains qui a laissé une relation inédite de ce que nous détaillons ici, se faisant l'écho des sentiments de Jaume, dit d'un ton navrant : « *Era una consternacio de ohir los plors de tota la gent que eran al dit convent quant tancaren las ditas portes, no sols ells, mes encara los planys y llementos feyan los monjos al moment de llur depart per un sempre de eix desert tant agradable, y aver de deixar eixas yglesias y capella de Sant Galderic, com une preso, ab quatre parets desgornidas dels mes bonichs adornos se pogues veurer.* » Une procession s'organisa sur le champ pour opérer la translation des célèbres reliques de saint Gaudérique. L'autorité diocésaine avait donné ordre de les déposer, en attendant, dans l'église de Villefranche-du-Conflent. Elles arrivèrent dans cette ville le 7 septembre 1783 et elles y demeurèrent jusqu'au dernier jour de cette même année. A cette date, les perpignanais, envahis par les inondations, avaient fait vœu d'implorer le secours de ce saint cher à leur cœur pour obtenir la cessation des pluies. Huit prêtres de la communauté ecclésiastique de Saint-Jean vinrent chercher les restes précieux de saint Gaudérique pour les porter processionnellement au chef-lieu de la province. Le cortège arriva à Perpignan le 5 janvier 1784. Depuis ce jour, les reliques de saint Gaudérique font partie du trésor de la cathédrale. Le 7 août 1786, on retira les cloches du magnifique clocher qu'on admire encore de nos jours. « *Las unas*, dit le chroniqueur cité plus haut, *anaren à Perpinya, y la mes grossa de tolas, fou enviada à Olot que fou plassada à la Mare de Deu del Tura.* » Les ornements sacerdotaux, les vases sacrés et les reliques qui, depuis deux ans, étaient en dépôt dans l'église de Villefranche, furent distribués, par décret épiscopal, entre les diverses paroisses jadis du ressort de l'abbaye. Le 10 août, les marguilliers de Vernet-les-Bains, de Sahorre, de Mantet, de Marquixanes et d'Oreilla reçurent chacun une petite part de ces objets religieux. Un arrêt du Conseil

souverain de Roussillon, à la date du 8 avril 1785, après avoir disposé des biens, revenus et meubles du monastère, « ordonna en outre que le mausolée, la statue ou buste du fondateur du monastère qui est en marbre blanc, portant une inscription en lettres gothiques, seront transportés de l'église principale de Saint-Martin où ce buste est placé, dans l'église de Castell. » Ce dispositif de l'arrêt reçut son exécution le 14 août 1786. Peu d'années après, la statue fut brisée et les cendres du fondateur, le comte Guifre, jetées au vent. Après la sécularisation de l'abbaye, Jean-Marie de Montpie continua à recevoir les revenus de son ancienne dignité. Il eut pour fondé de pouvoirs, Jean Besombes, avocat et receveur général des Domaines. Dans une des réclamations aux administrations départementales, il estimait ses revenus à environ 21.000 livres. Grand vicaire de l'archevêque de Toulouse, Jean-Marie Grumet de Montpie refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé, lors de la cérémonie qui eut lieu, à cet effet, à l'issue de la messe paroissiale, dans la nef de l'église métropolitaine, le dimanche 6 mars 1791. Il administra ensuite, durant quelque temps, le département de l'Ain et fut condamné à mort par la commission révolutionnaire séante à Lyon, et exécuté le 14 février 1793.

Abbé SALVAN, *Histoire de l'Église de Toulouse*, t. IV. — Abbé J. CAPEILLE, *Les derniers jours de l'abbaye de Saint-Martin du Canigou* dans le 47^e fascicule du *Journal Illustré des Pyr.-Or.*

GUADANYA (Pierre), peintre de Perpignan, dora, en 1045, le nouveau retable de l'autel de N.-D. du Rosaire, érigé dans l'église de Banyuls-dels-Aspres. Deux ans plus tard, cet artiste peignit le retable de la chapelle de la confrérie du Précieux-Sang, à Canet.

Archives des Pyr.-Or., G. 726, 751.

GUANTER (Emmanuel de), de Prats-de-Mollo, reçut une lettre du maréchal de Schormberg, en date du 14 octobre 1648, qui lui concédait le privilège de noblesse. Ayant ensuite adopté le parti de l'Espagne, Emmanuel de Guanter vit ses biens donnés, le 13 décembre 1653, à Jacques Torres, chanoine d'Urgell.

Archives Pyr.-Or., G. 394.

GUANTER (Jean-Baptiste de), était simple clerc, en 1724, lorsqu'il reçut nomination à un bénéfice fondé à l'autel du Saint-Sacrement dans l'église Saint-Jacques de Perpignan. Prêtre-profès de l'ordre de Saint-Benoît, il devint aumônier de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa. Il fut ensuite nommé à la dignité abbatiale, en remplacement de Jacques de Cahors. Le brevet royal est du 14 janvier 1759 ; ses

bulles furent données à Rome le 24 avril suivant ; le Conseil souverain les enregistra le 21 juillet. Le surlendemain, Jean-Baptiste de Guanter prit possession de l'abbaye par procureur, et le 8 août la bénédiction lui fut donnée solennellement par l'évêque d'Elne, Charles Gouy-d'Avrincourt, dans l'église du couvent de N.-D. des Enseignantes, à Perpignan. Il administra l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa durant vingt-deux ans. Jean-Baptiste de Guanter fut nommé vice-président de la congrégation de Tarragone. Revêtu de lettres-patentes du roi, du 9 décembre 1769, enregistrées au Conseil souverain de Roussillon le 29 mai 1769, cette nomination lui conférait le droit et le privilège d'exercer comme supérieur majeur la juridiction sur les trois abbayes d'Arles, de Cuxa et de Saint-Martin du Canigou, de juger les appels des jugements rendus par les abbés ou par les supérieurs qui exerçaient sa juridiction en son absence, et toutes les causes et contestations élevées entre ceux-ci et leurs inférieurs. Jean-Baptiste de Guanter mourut à Perpignan dans sa maison paternelle, le 7 mai 1781.

Archives des Pyr.-Or., G. 553, H. 70. — *Mémoires de Jaume*.

GUARDIA ou **GARDIA (Bérenger de)**, exerçait les fonctions de viguier pour les comtes de Roussillon, dès l'année 1139. On retrouve ce personnage revêtu de la même fonction en 1151, 1153, 1160 ; il paraît ensuite avec le titre de viguier de Perpignan, en 1172 et 1174. Ce titre nouveau ne signifie pas que les attributions de Bérenger de Guardia fussent circonscrites à Perpignan seulement, puisque cette ville avait et continua d'avoir un bailli spécial et l'ancien viguier exerça en 1172, sous le premier roi d'Aragon, les mêmes charges que sous les comtes de Roussillon. La mention^e spéciale de sa viguerie n'était pas nécessaire sous la domination comtale puisqu'il était le seul viguier des seigneurs du Roussillon ; mais lorsque cette province se trouva sous la même dépendance que la Cerdagne, il fut obligé de s'intituler viguier de Perpignan pour se distinguer de ses collègues de Villefranche et de Llivia. Le 21 juillet 1147, Bérenger de Guardia fit la donation d'une maison au couvent des Augustins établi à Espira-de-l'Agly. La viguerie de Roussillon devint vacante probablement par suite du décès sans enfants de Bérenger de Guardia, et le roi Alphonse I^{er} en disposa en faveur d'un personnage considérable, Raymond de Villademuls.

ALART, *Privilèges et titres relatifs aux franchises, institutions et propriétés communales de Roussillon et de Cerdagne*.

GUARDIA (Pons de) est cité par la Chronique de Benter parmi les seigneurs catalans qui se trouvèrent à la bataille de Las Navas de Tolosa, en 1212.

GUARDIA (Jean de), suivit le comte de Roussillon dans une expédition en Terre-Sainte, en 1249.

DE MAGNY, *Livre d'or de la noblesse en France*, Paris, rue des Moulins, 1844.

GUARDIA (N.-G. de) de Montserrat, fut un des témoins qui jurèrent la constitution donnée, en 1218, par Jacques I^{er}, roi d'Aragon sur la trêve et la paix.

Archives de la famille.

GUARDIA (Raymond de), fut un des signataires du contrat de mariage conclu à Montpellier, le 13 juin 1262, entre l'Infant Pierre d'Aragon et Constance, fille de Mainfroy, roi de Sicile, devant les portes de Notre-Dame des Tables.

DEVIC et VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*.

GUARDIA ou **SA GUARDIA (Raymond de)**, Templier du Mas-Deu, membre de l'illustre famille de Pinos, père de Pons de Guardia, seigneur de Canet, fut reçu Templier à Saragosse en 1274 et nommé précepteur du Mas-Deu en 1292. On le retrouve en Roussillon, comme témoin du testament du roi Jacques I^{er} de Majorque, fait dans la chapelle royale du château de Perpignan, le 6 février 1306 ; il se rendit ensuite en Catalogne, où il se trouvait encore avec son titre de commandeur du Mas-Deu, lors de l'arrestation des Templiers, et en qualité de lieutenant du Maître du Temple pour la province d'Aragon. En Catalogne, tous les membres de l'Ordre s'étaient préparés à la résistance et frère Raymond Sa Guardia, se trouvant au château de Miravet, reçut, le 20 janvier 1308, une lettre du roi d'Aragon qui lui enjoignait de comparaître avec tous ses subordonnés devant le concile de Tarragone. Ils refusèrent de se présenter et se retirèrent dans divers châteaux où ils se fortifièrent. Le 16 mai, le roi d'Aragon écrivit de nouveau pour intimor aux Templiers qui se défendaient dans le château de Miravet d'avoir à se soumettre au jugement de l'inquisiteur. Raymond Sa Guardia répondit que ses frères et lui se soumettraient volontiers à la résolution que prendrait le Pape si, avec le conseil de ses cardinaux, il supprimait l'ordre du Temple et leur mandait d'entrer dans un autre ; mais ils refusaient toute obéissance si on les accusait d'hérésie, parce que, dans ce cas, ils préféreraient mourir les armes à la main. Un mois plus tard, tous les châteaux des Templiers étaient soumis. Quant à Raymond Sa Guardia, une lettre du roi en date du 26 décembre 1308 lui permit d'abord de rester prisonnier dans le château de Miravet, mais il fut bientôt conduit à Lérida, puis ramené une seconde fois à Miravet et enfin à Barcelone. Le roi de Majorque réclama son extradition et, conformément à cette demande, frère Raymond écrivit au

Pape et au roi d'Aragon pour être conduit en Roussillon. Sa lettre au Pape est datée de Barcelone, le 7 juin 1309. L'autorisation apostolique lui fut expédiée d'Avignon le 8 août suivant, et peu de temps après, le Commandeur du Mas Deu rentra dans cette fertilité où ses anciens subordonnés, devenus ses compagnons d'infortune, attendaient depuis deux ans leur jugement. Le 20 janvier 1310, le Précepteur du Mas Deu parut devant la commission chargée de juger les Templiers. Il déclara s'appeler frère Raymond de Guardia, chevalier, Précepteur de la maison du Mas Deu, de l'ordre de la chevalerie du Temple, au diocèse d'Elne. Comme pour les autres frères, on lui expliqua toutes les questions « en langue vulgaire ». La première était ainsi conçue : « Quoique l'ordre du Temple prétende avoir été saintement institué et approuvé par le Siège Apostolique, cependant chaque membre, lors de sa réception, ou peu après et aussitôt qu'il peut en trouver le moyen, renie le Christ, quelquefois le crucifix, Jésus, Dieu, la Sainte Vierge ou tous les saints et saintes de Dieu, selon les instructions ou injonctions de ceux qui l'ont reçu. — Tous ces crimes, dit-il, sont et me semblent horribles, extraordinairement affreux et diaboliques. — Ne disent-ils pas que le Christ est faux prophète ? — Je ne crois pas pouvoir être sauvé, si ce n'est par Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le vrai salut de tous les fidèles, qui a souffert la passion pour la rédemption du genre humain et pour nos péchés, et non pas pour les siens, car il n'a jamais péché et sa bouche n'a jamais menti. — Ne font-ils pas cracher sur la croix et ne la foulent-ils pas aux pieds ? — Jamais. C'est pour honorer et glorifier la très sainte croix du Christ et la passion que le Christ a daigné souffrir en son très glorieux corps pour moi et pour tous les fidèles chrétiens, que je porte, ainsi que les autres frères chevaliers de mon ordre, un manteau blanc sur lequel est cousue et attachée la vénérable figure d'une croix rouge, en mémoire du sang à jamais sacré que Jésus-Christ a répandu pour ses fidèles et pour nous sur le bois de la croix qui vivifie. J'ajoute que, tous les ans, le jour du Vendredi-Saint, les Templiers viennent sans armes, la tête et les pieds nus, pour adorer la croix, à genoux devant elle. C'est ce que font aussi, chaque année, tous les frères de l'ordre, aux deux fêtes de la Sainte-Croix des mois de mai et de septembre, en disant : *Nous l'adorons, Christ, et te bénissons, toi qui par ta sainte croix as racheté le monde*. Seulement, dans ces deux fêtes de la Sainte-Croix, ils ne viennent pas l'adorer les pieds nus ». Interrogé sur les dérèglements de mœurs dont l'ordre était accusé, il les repoussa avec la plus vive énergie. — « Selon les statuts du Temple, s'écria-t-il, celui de nos frères qui commettrait un péché contre nature, devrait

perdre l'habit de notre ordre ; les fers aux pieds, la chaîne au cou et les menottes aux mains, il serait jeté à perpétuité dans une prison pour y être nourri du pain de la tristesse et abreuvé de l'eau de la tribulation tout le reste de sa vie. Il repoussa de même toutes les autres accusations du questionnaire, et s'expliqua ainsi sur sa réception. « Ce fut frère Pierre de Montcada, alors maître ou précepteur en Aragon et Catalogne, qui me reçut en qualité de frère de l'ordre du Temple, dans la chapelle de la maison de Saragosse, le dimanche après la fête de saint Martin, il y a environ trente-cinq ans, en présence et avec l'assistance de Guillaume de Miravet, de G. de Montesquiou, d'Arnald de Timor, de Raymond de Montpavo, frères du Temple, et de plusieurs autres frères du même ordre aujourd'hui dé-cédés. »

Quant au mode de sa réception, il l'exposa dans les termes déjà employés par Barthélemy de la Tour, et il déclara qu'il s'y était conformé, comme précepteur du Mas Deu, pour tous les frères par lui reçus dans la chapelle de cette maison. Peu de temps après, l'archevêque de Tarragone déclara Raymond de Guardia *absous* et innocent de tous les crimes qui lui étaient imputés, et il lui assigna une pension viagère, à partir du 15 octobre 1313. Depuis cette époque on ne trouve aucune trace de l'existence de l'ancien commandeur du Mas Deu. Pons de Guardia, frère cadet de Raymond, fut le père de Raymond et de Guillaume de Canet.

ALART, *Suppression de l'ordre du Temple en Roussillon*. — Abbé J. CAPEILLE, *Précis historique sur la seigneurie de Llo*.

GUARDIA (Jean de) servit en qualité de commandant sur la flotte de Pierre II, roi d'Aragon, sous les ordres de Raymond Marquet, lorsque ce prince alla se faire proclamer roi de Sicile à Palerme, en 1282. On retrouve Jean de Guardia en 1285, commandant une douze des voiles qui défirent la flotte française commandée par Enguerrand de Bailleul.

Archives de la famille.

GUARDIA (Pierre de) fut témoin, en 1300, d'un accord fait entre les habitants d'Arles-sur-Tech et l'abbé du couvent de Notre-Dame de cette ville.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jacques de) était notaire à Arles-sur-Tech en 1348, ainsi qu'il conste d'un testament reçu par lui en faveur du monastère de cette ville. En 1346, Bernard Guardia instrumentait aussi comme notaire du monastère de Corneilla-du-Conflent. Pierre Guardia était bailli de Rodès en 1381 ; en 1416, il se dit damoiseau et domicilié à Eus. On trouve,

en 1468, dans cette même localité, le chevalier Pierre-Jacques de Guardia.

Archives de la famille. — Archives des Pyr.-Or., G. 478.

GUARDIA (Jean de) régla en 1387, comme arbitre, un différend élevé entre certains membres de la communauté ecclésiastique de la Réal. En 1420, il effectua le paiement d'un cens dû au bénéfice de Sainte-Marie-Madeleine, fondé au sein de la collégiale Saint-Jean de Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 369, 396.

GUARDIA (Philippe de), qualifié d'« illustre », vivait à Barcelone en 1522. Il épousa Marie Gonzalve dont il eut un fils : Jean. Celui-ci se maria en 1545 à Thérèse Domenech, qui laissa un enfant auquel on imposa le prénom du père. En 1579, on donna le nom de Philippe de Guardia à l'une des plus belles rues de Barcelone.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jean de), nommé notaire à Arles-sur-Tech en 1574, se maria, en 1586, à Anne Tarrissa de Ballessa, de Villefranche-du-Conflent. Il eut pour fils Jérôme.

Archives de la famille.

GUARDIA (Jérôme de), fils du précédent, fut aussi notaire à Arles-sur-Tech. Il fut l'objet de faveurs particulières du roi d'Espagne, Philippe IV. En 1613, Jérôme de Guardia épousa en premières noces Eléonore Mas et Camp, d'Arles-sur-Tech. De cette union naquirent deux fils : François et Abdon. Ce dernier fut juge à Villefranche et sa descendance s'éteignit vers la fin du XVII^e siècle. Le dernier rejeton de cette branche fut une fille mariée à Vassal, notaire à Perpignan. En 1623, Jérôme de Guardia, devenu veuf, convola en secondes noces avec Emérentienne de Costa-Sirach, qui ne lui donna pas d'enfants.

Archives des Pyr.-Or., B. 388. — DE MAGNY, *Livre d'or de la noblesse de France*.

GUARDIA (François de), fils du précédent, épousa, le 16 décembre 1669, Marguerite Duran-Taulera, fille d'Antoine Duran, bourgeois noble de Camprodon (Espagne). Trois enfants furent issus de ce mariage : un garçon, Joseph, et deux filles, Marie-Hélène et Marguerite.

Archives de la famille.

GUARDIA (Joseph de), fils du précédent, qui unit ses destinées, le 11 juin 1709, à Thérèse de Costa-Rovira, eut deux filles mortes sans postérité et quatre fils : Félix, Joseph, François et Abdon.

Archives de la famille.

GUARDIA (Abdon de), fils du précédent, né le 30 novembre 1728, fut avocat au Conseil souverain du Roussillon. Pour faire admettre deux de ses fils dans les armes du génie et de l'artillerie, ce magistrat adressa une requête au Conseil d'Etat, par suite de laquelle Louis XVI rendit, le 8 janvier 1785, une ordonnance qui le *maintenait et le gardait en tant que de besoin dans sa noblesse* en disposant que tous ses enfants et descendants en ligne directe seraient, ainsi que lui, tenus, censés et réputés pour gentils-hommes. Abdon de Guardia fut convoqué, ainsi que son fils, à l'Assemblée des nobles du Roussillon, en 1789, à l'effet d'élire un député aux Etats-Généraux. Le 25 septembre 1756, il avait épousé Marie Joffre et de leur mariage naquirent : Joseph ; Félix, qui fit les campagnes d'Italie sous la République et qui mourut à Paris, sans postérité, au mois de mai 1837, ayant le grade de lieutenant-colonel du génie en retraite ; Abdon, officier supérieur d'artillerie, mort à Perpignan, le 19 juin 1823.

DE MAGNY, *op. cit.* — ALART, *Notes et documents historiques sur le département des Pyrénées-Orientales*, Perpignan, Latrobe, 1867.

GUARDIA (Joseph de), fils du précédent, né le 18 mai 1761, épousa, le 12 mai 1789, Marie de Balanda. Il eut de ce mariage, outre trois filles : Marie, Joséphine et Félice, cinq garçons : Jean, né le 12 octobre 1791, mort sans postérité, le 10 février 1823, à Landernau (Bretagne), adjudant-major au 48^e de ligne ; Abdon ; Joseph, décédé célibataire, le 15 décembre 1839, à Oran, capitaine au 25^e régiment d'infanterie légère ; François ; Raymond ; Sébastien, né le 19 juin 1805, notaire à Vinça en 1833, qui épousa, le 27 octobre 1841, Thérèse Vergès et dont il eut un fils, Joseph.

DE MAGNY, *op. cit.*

GUARDIA (Abdon de), second fils du précédent, naquit le 23 mars 1793. Il entra dans la magistrature et devint juge au tribunal de première instance de Perpignan. En 1822, Abdon de Guardia épousa Claire de Tardiu-Rodor, originaire de Céret. De cette union naquirent douze enfants, parmi lesquels : Jean, né en 1823, propriétaire à Villeneuve-de-la-Raho ; Abdon, né en 1824, mort officier démissionnaire en 1885, après avoir épousé Marie Carrieu, d'où sont issus : Claire, décédée célibataire en 1891 ; Jeanne, épouse de Noël, décédée ; Marie-Antoinette, morte en 1884, à l'âge de vingt ans, et Henri ; et Félix, né en 1825, notaire à Perpignan depuis 1860 jusqu'en 1901, époux de Constance Avignon, qui lui donna quatre enfants : Félix, avocat, né en 1866 ; Marie, née en 1868, mariée en 1892 à Hyacinthe Delmas, président du tribunal civil de Toulouse, chevalier de la

Légion d'honneur; Raymond, avocat, né en 1871; et Léonce, avocat, né en 1873.

Ambroise TARDIEU, *Histoire généalogique des Tardieu*, Herment (Puy-de-Dôme), 1894.

GUARDIA (François), frère du précédent, quatrième fils de Joseph et de Marie de Balanda, entra dans l'administration des Douanes et fut successivement vérificateur à Port-Vendres et receveur à Perpignan. Il épousa Rosalie Calmètes-Vallès et eut d'elle deux enfants : Auguste et Victorine.

Archives de la famille.

GUARDIA (Auguste de), fils du précédent, naquit à Perpignan, le 20 juillet 1833. Membre du Conseil de préfecture des Pyrénées-Orientales, il devint successivement sous-préfet de l'arrondissement d'Oloron et de celui de Castelnau-d'Aud. Auguste de Guardia fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Charles III d'Espagne. Le 20 août 1856, il se maria à Louise de Règnes et eut d'elle trois enfants : Victor, mort capitaine d'infanterie; Berthe, mariée à M. Charles Gout de Bize, et Paul, docteur en droit à Paris. La maison de Guardia porte pour armes : *parti au 1 de gueules, à un œil de fasces d'or, mis en abîme; au 2 d'or à un arc tendu d'azur, rangé en fasces et armé d'une flèche encochée en pal de sable; coupé d'azur, à un bras armé d'argent, mouvant du flanc senestre, tenant une épée d'argent, garnie d'or, et accompagné à dextre d'une tour donjonnée d'or, maçonnée de sable.*

Archives de la famille.

GUARDIA (Pierre-Jean), docteur en droit et professeur à l'Université de Perpignan, obtint l'archidiaconé de Conflent, le 18 mai 1680, par suite de la résignation faite en sa faveur par le titulaire, Michel Tomas. Le 18 mars 1710, Pierre-Jean Guardia donna procuration pour avoir un coadjuteur. François Coll lui succéda en 1711.

Archives des Pyr.-Or., G. 124, 125.

GUARIN, entré dans l'ordre de Saint-Benoît, fut d'abord moine de Saint-Pierre de Lézat, dans les limites de l'ancien pays de Foix. Au mois de juin 955, Guarin fut nommé abbé particulier de ce monastère célèbre dont Adasius, disciple de saint Odon, était l'abbé général. En 967, le comte de Cerdagne, Seniofred, installa Guarin sur le siège de Saint-Michel de Cuxa. En 974, l'abbé de Cuxa partit en pèlerinage vers Rome. Dans les premiers jours du mois de mars de cette année, il se trouva de passage à Carcassonne où il rehaussa, par sa présence, l'éclat de la cérémonie de la translation solennelle du corps de saint Hilaire, second évêque de cette ville. Poursui-

vant son voyage à travers la Provence et la Lombardie, il arriva ensuite à Venise. Reçu par le doge de cette ville, Pierre Orséolo, Guarin ne tarda pas à recueillir les confidences intimes de cet illustre personnage. Pierre Orséolo lui fit part du projet qu'il nourrissait de s'ensevelir dans la solitude. Guarin lui conseilla de le suivre dans son monastère de Cuxa. Le doge écouta la voix de Guarin. Il fut convenu que durant le temps où Pierre Orséolo donnerait les derniers soins à ses affaires politiques et domestiques, Guarin se rendrait à Rome, et qu'au retour de la Ville Eternelle le doge prendrait, en compagnie de l'abbé, le chemin de Cuxa. Pendant son séjour à Rome, Guarin obtint du pape la concession d'une relique insigne, le chef de saint Valentin, prêtre et martyr, qui actuellement encore est religieusement conservée dans l'église de Taurinya. Pierre Orséolo entraîna à sa suite quatre de ses amis, Romuald, Marin, Morosini et Gradenigo. Tous ensemble se rendirent à l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa pour y mener la vie religieuse. En 988, Guarin quitta son abbaye pour accompagner le comte Oliba au Mont-Cassin. De là, il entreprit un pèlerinage en Terre-Sainte. Saint Pierre Damien dit que Guarin fut constamment en voyage à l'étranger pour répandre jusque dans les contrées les plus lointaines les bienfaits de sa parole et l'ardeur de son zèle. Le comte Riant avance que le Saint-Siège confia à Guarin la surveillance ou la réforme des établissements latins d'Orient. En 993, Hugues, marquis de Toscane et frère de Valdrade, fit donation, au Saint-Sépulcre, à l'abbé Guarin et à son cousin, de biens acquis par le marquis Adalbert le Riche et Berthe la Royale, son épouse, et situés dans le comté d'Orvieto, dans ceux de Savone et d'Aquapendente. En 997, Guarin fut remplacé sur le siège de Cuxa par Guifre.

Henri TOLRA, *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa, sa vie et son temps*, in-8°, Paris, Fontemoing, 1897.

GUARSION (Pierre) fut abbé de Saint-Génis-des-Fontaines depuis l'année 1313 jusqu'en 1340.

Gallia christiana, VI, col. 1106.

GUELL (Michel dez), d'abord camérier de la reine Yolande, fut ensuite nommé châtelain de Bellegarde. Par une ordonnance en date du 8 août 1393, le roi Jean I^{er} d'Aragon, lui donna l'autorisation d'établir au Perthus une *barre* ou droit de passage, avec injonction de consacrer les produits des recouvrements à la réparation et à l'entretien de la forteresse qui menaçait ruines. Michel dez Guell avait épousé Blanche de Canadal. Il eut d'elle un seul fils, Bernard-Guillaume.

Archives des Pyr.-Or., B. 153, 160, 161, 176, 177, 181, 182, 187, 192, 202.

GUELL (Bernard-Guillaume dez), fils du précédent, était mineur en 1412, lors du décès de son père, Michel dez Guell. Ferdinand I^{er}, roi d'Aragon, concéda à Blanche, mère de Bernard-Guillaume, la faculté de désigner un personnage de son choix, pour remplir l'office de châtelain de Bellegarde, durant la minorité de son fils. Blanche dez Guell nomma à cette fonction, son frère, Bernard-Guillaume de Canadal, qui était déjà bailli du Perthus. Celui-ci ayant été obligé de s'absenter pour guerroyer en Languedoc et dans la Touraine, Blanche dez Guell confia la châtellenie de Bellegarde à Jacques de Pujals, de Figuières, en attendant la majorité de Bernard-Guillaume, son enfant. Ce dernier suivit Alphonse V dans ses expéditions militaires dans le royaume de Naples. Adversaire de la domination de Louis XI en Roussillon, Bernard-Guillaume dez Guell fut traduit devant une commission ayant à sa tête le premier Président de Toulouse, et fut condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens.

Archives des Pyr.-Or., 202, 219, 228, 253, 283.

GUELL (N. dez), était abbé de Notre-Dame d'Arles en 1634.

Gallia christiana, VI, col. 1093.

GUERAU (Antoine), évêque de Sébaste, en Arménie, étant de passage à Perpignan, fut prié par les consuls de la ville et le vicaire-général du diocèse de procéder, en l'absence de l'évêque d'Elne, le cardinal de Serra, résidant à Rome, à la consécration de la nouvelle église Saint-Jean. Cette cérémonie eut lieu le 16 mai 1509. Elle fut précédée par un jour de jeûne et fut célébrée au milieu de l'enthousiasme général. Les perpignanais avaient fait choix de ce jour qui était l'anniversaire de la consécration du vieux Saint-Jean.

Archives municipales de Perpignan, BB. 7.

GUERRA (Jean-François-Antoine-Eudal), plus connu sous le nom de Guerra *le Vieux*, naquit à Perpignan, le 4 décembre 1634. Il était fils de Jean Guerra qui exerçait, comme le père d'H. Rigaud, le métier de tailleurs d'habits. Antoine Guerra se maria en 1662, avec Thérèse Gonzalès et il eut d'elle cinq enfants savoir : trois fils, Antoine, François et Joseph ; et deux filles, Thérèse et Marie. Thérèse épousa un sculpteur, François Nègre, et Marie un notaire, Joseph Jaubert, l'un et l'autre de Perpignan. Antoine fit de ses deux fils, Antoine et François, des peintres comme lui. Quant au troisième, il était novice dans l'ordre de saint François, en 1705. Le vieux Antoine Guerra était plein de zèle et amou-

reux de son art. Il travaillait avec ses deux fils Antoine et François ; il formait avec eux une sorte d'association. En 1698, une autre association plus vaste, la confrérie des artistes, fut établie ou plutôt rétablie à Perpignan. Elle choisit pour son recteur le vieux Antoine Guerra. L'atelier de ce peintre était plein d'une activité qu'on ne saurait guère comprendre aujourd'hui. Il devait satisfaire à toutes les commandes de nos églises, et tous les jours on trouve de grands tableaux religieux qui sont sortis de là. Cependant on ne rencontre guère de tableaux signés Antoine Guerra *le Vieux*. Ils sont confondus sans doute avec ceux de ses fils ; et ceux-là sont nombreux, ceux de l'ainé surtout. Le vieux Antoine paraît ne pas avoir quitté le Roussillon. Jusqu'à l'année de sa mort, 1705, il y travailla, et c'est à François, son dernier collaborateur, qu'il légua ses tableaux et ses pinceaux. Les principaux tableaux connus de Guerra *le Vieux* sont les suivants : Une *descente de croix*, qui ornait le cabinet de Gallard, évêque de Meaux. Elle a été attribuée par des experts à Carrache ; mais le dessin de cet admirable morceau prouve suffisamment qu'elle est de Guerra ; un *saint Mathieu*, au musée de Perpignan ; dans la même ville, deux ou trois scènes de la Passion, une *Vierge au pied d'une croix*, un *saint Simon Stock* à l'église de la Réal ; une *sainte Madeleine*, à Saint-Jacques ; un *Bon Pasteur* qui ornait l'ancien maître-autel de Saint-Mathieu ; un *saint Jean-de-la-Croix*, à l'église de Rivesaltes. On attribue à Guerra *le Vieux* les deux tableaux qui sont suspendus au-dessus du vestiaire de la sacristie d'Elne. Ils représentent les saintes Eulalie et Julie. M. l'abbé Pierre Bonet, curé-archiprêtre de Céret, a signalé, appendus aux murs de la chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel d'Ille-sur-Tet, huit tableaux dont six au moins sont absolument remarquables et portent la signature de Guerra *le Vieux*, avec la date et la mention : *Perpinianum pinxit*. Ce sont, à droite de l'autel, *saint Joseph*, 1699 ; *saint Sébastien*, 1696 ; *sainte Thérèse*, sans signature et sans date, et *saint François-Xavier*, 1696 ; à gauche de l'autel, la *Sainte Trinité*, 1697 ; *L'Immaculée-Conception*, 1696 ; *saint Antoine de Padoue*, sans signature et sans date ; *saint Jérôme*, 1696.

Les ouvrages de Guerra père décèlent un artiste qui a longtemps vécu parmi les peintures italiennes, plus particulièrement parmi celles des Carrache, et il en est même plusieurs, que l'on croit de la main d'Annibal. Ce n'est que dans cette école qu'il peut avoir pris la manière large, hardie et savante qui le caractérise. La composition, le dessin, l'harmonie des couleurs et l'effet sont merveilleusement entendus dans tout ce que cet artiste a fait de considérable. Antoine Guerra *le Vieux*, comme la plupart des peintres de son temps s'occupait aussi de

sculpture. Le 19 mars 1681, la confrérie du Précieux-Sang du Christ, établie à l'église Saint-Jacques de Perpignan, le chargea de faire trois têtes du *Mystère* de la Flagellation de Notre-Seigneur : celle de Jésus-Christ couronné d'épines et deux têtes de Juifs, bourreaux du Rédempteur.

Archives des Pyr.-Or., G. 545. — Annuaire de 1834. — CROUCHANDEU, *Catalogue raisonné des objets d'art du Musée de Perpignan*. — Abbé P. BONET, *Impressions et souvenirs* (Ille-sur-Tet et ses environs).

GUERRA (Antoine), dit *le Jeune*, fils du précédent, naquit à Perpignan, le 5 mars 1686. Il s'adonna avec plein succès à la peinture, et son compatriote, Hyacinthe Rigaud, tenta, mais en vain, de le décider à venir à Paris où honneurs et fortune l'attendaient. Guerra ne put se résoudre à quitter son pays natal, où, le 18 avril 1694, il avait épousé Joséphine Ribera. Il convola en secondes noces avec Thérèse Barba, le 28 janvier 1705. En 1706, sur des instances multipliées, Philippe V réussit à l'amener à Madrid ; il avait eu l'honneur de faire le portrait de ce monarque, venu à Perpignan. Mais le tumulte de la capitale et les devoirs de l'étiquette lui faisaient regretter le repos dont il avait joui jusqu'alors. Antoine Guerra renonça aux honneurs et à la fortune, et il retourna à Perpignan où il continua d'exercer son art jusqu'à sa mort survenue le 8 avril 1741. Guerra *le Jeune* est inférieur à son père sous certains rapports, mais en revanche, il a plus de naïveté et de fraîcheur dans son coloris. A l'examen, on s'aperçoit facilement avec quel soin il étudiait la nature ; il l'avait constamment sous les yeux lorsqu'il peignait. Guerra *le Jeune* obtint un grand succès dans le portrait. Il convient d'appeler l'attention principalement sur celui de ses ouvrages qui lui fait le plus d'honneur et que l'on voit dans les galeries du Musée de Perpignan. C'est le saint Pierre Gonzales, vulgairement appelé *saint Elme* par les marins espagnols dont il est le patron. La belle couleur et la vérité que l'artiste y a réunies rappellent les tableaux de Paul Véronèse et de Crayer. On trouve des toiles de Guerra *le Jeune* dans plusieurs églises de Perpignan : celles de *saint Louis* et des *saintes Eulalie et Julie*, à la cathédrale ; celles de *Notre-Dame du Mont-Carmel* et de *sainte Catherine de Sienne*, dans l'église de la Réal ; une *Immaculée-Conception*, dans l'église Saint-Mathieu. Il existe aussi des œuvres de Guerra *le Jeune* dans l'église de l'hôpital militaire et dans celle de l'Hôpital civil. On remarque encore un *saint Mathieu* dans l'église d'Espira-du-Conflent, les *Ames du Purgatoire* et la *Descente de la Croix* dans celle de Catllar. Guerra *le Jeune*, devant satisfaire à de nombreuses commandes, il ne put se maintenir, dans toutes ses œuvres, au niveau de son

talent. Il lui suffisait de manifester la moyenne de ses qualités : un dessin correct, une couleur harmonieuse, de l'ampleur et l'habitude des grandes compositions.

Annuaire de 1834. — CROUCHANDEU, *op. cit.*

GUERRA (François), frère du précédent, naquit à Perpignan le 17 décembre 1685. Il travailla avec son père, jusqu'à la mort de ce dernier. François Guerra qui se maria en 1709, hérita de son frère Antoine, décédé sans enfants, et mourut à son tour le 22 décembre 1729. Les tableaux de François Guerra ne révèlent pas les qualités de ceux de son frère, bien qu'on y trouve une certaine habitude des grandes compositions, surtout des compositions religieuses. La couleur est grise et froide. Dans la chapelle de la Miséricorde, on voit une toile de François Guerra représentant *saint François-de-Paule* ; elle est datée de 1721. Le tableau de *saint Barthélemy* qui se trouve suspendu dans la sacristie de l'église de Saint-Jacques est une œuvre de François Guerra. Ce tableau, peint en 1712, avait appartenu à l'abbé Fortaner. Une copie de cette peinture faite par Riudemont est placée dans la grande sacristie de la cathédrale Saint-Jean de Perpignan.

CROUCHANDEU, *op. cit.*

GUESDON, dame de la société parisienne, fut impliquée dans la fameuse affaire des *poisons*, sous le règne de Louis XIV et enfermée, en 1686, dans les prisons de Fort-les-Bains, en compagnie de cinq de ses complices. Elle fut transférée, en 1705, dans la forteresse de Villefranche-du-Conflent et internée avec La Chappelain, la seule survivante des criminels auteurs du drame des *poisons*. Pour charmer l'ennui de leur captivité, ces deux dames filaient du lin avec lequel elles fabriquaient un très beau service de table dont elles firent hommage à Renard de Saint-Malo, aïeul de Jean-Baptiste de Saint-Malo, ancien sous-préfet de Céret, qui, en sa qualité d'ingénieur chargé de l'entretien des fortifications, avait procuré certains adoucissements à leur dure situation. Guesdon mourut dans sa prison, le 17 août 1717, à l'âge de soixante-seize ans, dont trente-un ans passés en captivité.

HENRY, *Le Guide en Roussillon*. — Jacques VASSAL, *Epilogue du drame des poisons en Roussillon*, dans la *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, t. 1.

GUIBEAUD (Jean) naquit à Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes) le 22 mars 1841. Après avoir rempli à Toulon les fonctions de capitaine de la Garde Nationale, en 1870, il vint s'établir dans le département des Pyrénées-Orientales. Jean Guibeaud se fit dans le commerce une situation importante qui lui valut d'être élu, en 1878, conseiller municipal, adminis-

trateur des hospices, puis juge au Tribunal de Commerce, à Perpignan. Le 15 avril 1890, il fut nommé archiviste de la Ville. Son esprit curieux et avide de notions sur l'histoire et les coutumes du Roussillon se sentit dans son véritable élément, au sein de la collection des liasses contenant les éphémérides de l'antique capitale de ce pays. Sa plume présenta le résultat de ses observations dans divers travaux tels que : *Notes statistiques sur l'instruction publique à Perpignan (1684-1891)*, XXXIV^e Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ; *Origines et historique des rues de Perpignan* ; *Naissances hors mariage à Perpignan de 1684 à 1894*. Jean Guibeaud envoya ses travaux les plus importants aux congrès des sociétés savantes de la Sorbonne : en 1896, les *Constitutions communales de Perpignan de 1197 à la Révolution* ; en 1897, *Etude sur les noms de baptême à Perpignan de 1516 à 1738* ; en 1902, *Enquête économique sur le Roussillon en 1775* ; en 1905, *Etude sur les conditions du rachat des captifs chrétiens dans les Etats barbaresques par les religieux Mathurins ou Trinitaires et par les agents du roi de France*. Jean Guibeaud mourut à Perpignan le 2 mars 1905.

Articles nécrologiques parus dans divers périodiques.

GUIFRE, GUIFRED ou WIFRED, comte de Cerdagne, succéda, en 990, à Oliba-Cabreta, son père, dans les comtés de Berga, de Cerdagne, de Conflent et dans le Capcir. De concert avec sa femme Guisla, il entreprit la fondation du monastère de Saint-Martin du Canigou, en 1007. La dédicace de l'église eut lieu en 1009. La bulle du pape au sujet de cette fondation est de l'an 1014. Aucun document ne fournit la moindre trace du meurtre pour l'expiation duquel, au dire de certains auteurs, il se serait décidé à construire cet immense édifice, au milieu des rochers et dans le site le plus sauvage. C'était l'esprit d'un siècle où l'on ne voyait que trop souvent les princes allier la piété à la violation des préceptes du Décalogue et de l'Eglise. Ce même comte, qui venait de bâtir et de doter un grand monastère, donna, en 1016, au vicomte de Narbonne et au marquis de Gothie, cent mille sols pour assurer la domination de son fils Guifred, qui n'avait pas dix ans, à l'archevêché de Narbonne. Le comte Guifred, marié en premières noces à Guisla, fille du comte de Pallas, en secondes noces avec Elisabeth, dont on ignore la famille, eut de ces deux femmes cinq garçons et une fille, nommée Fide. Raymond, l'aîné de ses fils, lui succéda au comté de Cerdagne ; Bernard eut le comté de Berga ; Guillaume fut évêque d'Urgell et Bérenger, d'Elne. Après avoir fait son testament, le 8 novembre 1035, le comte Guifred prit l'habit monacal à Saint-Martin du Canigou

et y mourut le 31 juillet 1049. Pendant ses années de retraite, il creusa de ses mains, dans la roche vive, la demeure destinée à sa dépouille mortelle. Il la taillait suivant la forme du corps, étroite aux pieds, s'élargissant graduellement jusqu'aux épaules et sommée d'un évasement circulaire propre à recevoir la tête. Pujades raconte, d'après une tradition recueillie sur les lieux, que Guifred rendait chaque jour visite à son tombeau. Il y venait puiser des forces contre l'esprit tentateur qui l'engageait à rentrer dans le monde et, s'adressant à la roche béante, il disait : « Si après ma mort, qui ne peut être éloignée, puisque déjà tu es ouverte pour me recevoir, tu dois me retenir captif jusqu'à ce que Dieu m'appelle à rendre compte de mes œuvres au jugement universel, comment ne me trouverais-je pas à l'aise dans cet asile pendant le peu d'années ou le peu de jours qui me restent à vivre ? Ne seras-tu pas demain plus vaste qu'il ne faut pour mon pauvre corps ? » Miron, abbé de Saint-Martin du Canigou, annonça la nouvelle de la mort du comte Guifred à tous les monastères de l'ordre de Saint-Benoît. L'historien Pujades raconte avoir admiré dans cette abbaye la collection des réponses envoyées par les maisons bénédictines à l'encyclique de Miron. Ajoutées bout à bout, elles formaient un énorme rouleau dont le développement atteignait quarante vares (35 mètres environ). On les déroulait pour faire honneur aux personnages de distinction qui visitaient l'abbaye. Sur le couvercle du tombeau de Guifred était gravée l'inscription suivante :

Guifredi comitis cineres monachique beati
Artificisque loci continet iste lapis.
Fine suo Julius huic finem mille sub annis
Bis quater quinis contulit atque novem.

Le comte Guifred reposa près de trois siècles dans le sarcophage qu'il s'était préparé lui-même. En 1332, l'abbé Bérenger de Colomer lui fit construire, dans l'église supérieure de Saint-Martin, une nouvelle tombe, où ses restes furent déposés avec ceux de la comtesse Elisabeth. L'inscription suivante, qu'on lit dans l'église de Castell, consacre le souvenir de cette translation : « Anno : M^o : XXXXVIII : Incarnacionis : Domini : pridie : kalendas : Augusti : obiit : dompnus : Guifredus : quondam : comes : nobilicimus : qui : sub titulo : beati : Martini : presulis : hunc : locum : iussit : hedificari : unde : et : monachus : fuit : annis : XV (quindecim) : in nomine : Domini : nostri : Jesu : Xristi : cuius : dicti : domini : comitis : et : eius : uxoris : Helisabet : comitisse : corpora : translata : fecit : in hoc : monumento : dompnus : Berengarius : de Columbario : abbas : istius : loci : anno : domini : M : CCC : XXXII » Ce tombeau en marbre de Villefranche est celui qu'on aperçoit dans l'église de Castell. Il est du genre de ceux qu'on

nomme tombeaux *arqués*. A Saint-Martin, le monument était défendu par une grille en fer. Sur le tombeau s'élevait la statue ou le buste de Guifred, représenté sous les traits d'un chevalier armé de toutes pièces ; le moine, sous son froc, était peint, sur enduit, dans le fond de la niche. Un arrêt du Conseil souverain du Roussillon, en date du 8 avril 1785, ordonna de transporter le mausolée de l'église de Saint-Martin dans celle de Castell. Ce dispositif de l'arrêt reçut son exécution le 11 août 1786. Peu d'années après, la statue fut brisée et les cendres de Guifre dispersées.

PUJADES, *Crónica universal de Catalunya*, lib. XIV. — POC, *Vida de san Galderique*. — DEVIC et VAISSETTE, *Histoire de Languedoc*. — CARRÈRE, *Le Voyage en France*. — FORTANER, *Notice ecclésiastique*. — HENRY, *Guide en Roussillon*. — DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*. — DE BONNEFOY, *Epigraphie roussillonnaise*.

GUILL (André), fondateur de Perpignan, passa contrat, le 22 avril 1498, pour la fonte d'une cloche destinée à l'église de Notre-Dame de Bages. C'est peut-être ce personnage, qualifié *estanyer* de Perpignan, que l'on retrouve dans un acte du 26 novembre 1510.

Archives des Pyr.-Or., G. 720. — PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

GUILL (Michel), fondateur de Perpignan, épousa, en 1470, Marguerite Oliver, de Llauro.

PALUSTRE, *op. cit.*

GUILLA (Louis), notaire de Perpignan, reçut, le 4 octobre 1633, de Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, des lettres qui le nommèrent à un office de greffier de la Procuration royale, vacant par suite du décès du titulaire, Jean Alquer. Le 3 février 1667, Louis Guilla fut pourvu de la charge de garde des archives des Domaines du Roussillon. Il est l'auteur de deux volumes écrits en langue catalane : *Manual de la doctrina christiana*, Perpignan, veuve Figuerola, 1695, in-8° et *Alas per volar a Deu*, Perpignan, Fr. Reynier, in-8°. Louis Guilla mourut en 1702.

Archives des Pyr.-Or., B. 394, 401. — Annuaire de 1834.

GUILLAMI (François), était simple étudiant à l'Université de Valence et bachelier ès-arts, lorsqu'il fut pourvu de l'archidiaconé d'Elne, le 29 avril 1570, en remplacement d'Antoine Clauses qui avait résigné cette dignité en sa faveur. Cette nomination fut de nul effet, car le 25 août de la même année, François Descamps obtint le grand archidiaconé.

Archives des Pyr.-Or., G. 115.

GUILLAUME I, abbé de Notre-Dame d'Arles, fit un échange d'alleux, en 1031, avec le comte de

Besalu. Il était déjà probablement monté sur le siège abbatial en 1029, et il était encore abbé en 1032.

Gallia christiana, VI, col. 1090.

GUILLAUME II, fut élu abbé de Notre-Dame d'Arles, le 15 août 1326. Son élévation au siège abbatial fut soumise à l'approbation de l'abbé de Moissac qui la ratifia le 20 novembre de cette même année. Le 30 octobre 1327, Guillaume accorda aux bénéficiers et aux curés soumis à sa juridiction, l'autorisation de disposer librement, dans leur testament, de leurs biens patrimoniaux. Le 23 octobre 1330, ce prélat décréta qu'à l'avenir, trente jours après le décès de chaque moine, un prêtre séculier serait tenu de se rendre, au moins trois fois par semaine, dans l'église de l'abbaye, pour célébrer des messes pour le repos de l'âme du religieux défunt. Cet ecclésiastique aurait droit à la portion monacale. Le 28 juillet 1331, l'abbé Guillaume exigea de chaque moine l'offrande d'une chape, le jour de l'entrée en religion. Cet abbé mourut en 1332.

Gallia christiana, VI, col. 1090.

GUILLAUME I, abbé de Saint-Martin du Canigou (1044-1049) est mentionné dans la *Petite chronique Colbertine* et le *Gallia christiana*. Les nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale du Languedoc* s'incriminèrent en faux contre l'affirmation de Baluze : « Le prédécesseur de Miron, dirent-ils, ne fut pas, comme le dit l'auteur de la *Petite chronique Colbertine*, Guillaume, mais Oliba qui était abbé en 1039. » En publiant ces deux lignes, ces auteurs ont complètement oublié ou ignoré que l'abbé Sclua, élu en 1014, avait exercé ses fonctions jusqu'en 1044, année de son décès. L'erreur disparaît avec l'explication suivante : le rouleau mortuaire du comte Guifre se terminait par une demande particulière de prières pour leurs autres frères défunts, au nombre de vingt-un, et parmi lesquels se trouvaient trois abbés désignés par leur nom, savoir : Sclua, Renard, Guillaume. A la suite des noms des abbés et des moines décédés, on y demandait, d'une manière spéciale, de ne pas oublier le nom d'Oliba, *père tendrement chéri*. Cet Oliba est le frère du comte Guifre qui, étant à la fois abbé du monastère de Saint-Michel de Cuxa et de Notre-Dame de Ripoll, gouverna l'abbaye de Saint-Martin du Canigou, jusqu'au moment où il fit nommer un abbé particulier, sans cesser d'avoir, pour cette maison et pour les deux autres, une affection *toute paternelle*, suivant l'expression de Baluze. Ce qui achève de prouver que cet abbé est le seul dont il soit fait mention, c'est la première des réponses qu'on lit à la suite de l'encyclique de Miron. La phrase qui commençait par ces mots : *Fra-*

tribus degentibus cenobii almi Martini, est incontestablement celle des moines de Saint-Michel de Cuxa. L'éloge de l'abbé Oliba, mort en 1046, et du comte Guifre, son frère, en est le principal objet. Oliba, d'ailleurs, n'a pu être le prédécesseur de Miron : Sclua, élu en 1014, gouverna le monastère durant trente ans : Renard I^{er}, son successeur, n'a pas la durée de son abbatiat indiquée : Guillaume occupa le siège abbatial durant cinq ans. Oliba n'aurait donc pu devenir abbé de Canigou qu'en 1049 ; or, il mourut le 30 octobre 1046.

BALUZE, *Miscellanea*, t. IV. — *Gallia christiana*, t. VI, col. 1110.
— LÉOPOLD DELISLE, *Rouleau des morts du IX^e au XV^e siècles*.

GUILLAUME II, élu abbé de Saint-Martin du Canigou, le 10 février 1291, mourut le 19 octobre 1299. En 1296, ce prélat ayant donné un festin splendide au roi de Majorque, Jacques I^{er}, qui était venu le visiter, reconnut ensuite que la dépense qu'il avait faite était très considérable. Il voulut faire supporter une partie des frais à la population de Vernet dont il était le seigneur. Sur le refus que celle-ci fit d'y concourir, l'abbé Guillaume ordonna à son bailli de saisir divers immeubles des habitants de ce village. Le 2 décembre 1296, la communauté de Vernet fit présenter à l'abbé Guillaume, par ses procureurs, une requête tendant à obtenir que toutes ces saisies fussent relaxées. Elle déclarait que si le festin avait été contraint et forcé, la communauté des habitants ne refuserait pas de supporter une partie de la dépense ; mais que, puisqu'il avait été offert volontairement par l'abbé au roi, qui l'avait accepté pour faire honneur au monastère, les habitants ne devaient contribuer en rien aux frais qu'il avait occasionnés. Ils menacèrent de s'adresser à qui de droit pour obtenir justice, si les saisies n'étaient pas restituées. Les deux cents sous que réclamait l'abbé Guillaume ne lui furent pas payés.

HENRY, *Histoire de Roussillon*.

GUILLAUME IV, abbé de Saint-Martin du Canigou (9 avril 1391 — 20 août 1396).

GUILLAUME I, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1020. C'est ce prélat qui fit élever les premières constructions monacales en l'honneur de saint Génis, ainsi qu'en témoigne l'inscription suivante qu'on peut lire encore sur le linteau de l'église paroissiale : † *Anno videsimo (sic) quarto recnante (sic) Rotberto rege Wilielmus gratia Dei aba (sic). Ista opera fieri jussit in onore (sic) sancti Genesi cenobiique (sic) vocant Fontanas.*

Gallia christiana, VI, col. 1403. — DE BONNEFOY, *Épigraphie roussillonnaise*.

GUILLAUME II, abbé de Saint-Génis-des-Fontaines (1283-1303).

Gallia christiana, VI, col. 1103.

GUILLAUME III, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 1412 et en 1416.

Gallia christiana, VI, col. 1107.

GUILLAUME-JORDAN, naquit de Guillaume-Raymond, comte de Cerdagne, et de la comtesse Adélaïde, fille de Pierre-Raymond, comte de Carcassonne. Il succéda à son père en 1095. Ce seigneur fut un de ceux qui firent le plus d'efforts pour rétablir Bernard, son parent, dans le comté de Toulouse, que Guillaume IX, duc d'Aquitaine, avait envahi pendant l'absence de Raymond de Saint-Gilles qui était à la croisade. L'an 1101, il partit pour aller rejoindre ce dernier seigneur à la Terre-Sainte, où il combattit sous ses drapeaux. Raymond étant mort le 28 février 1103, le comte de Cerdagne lui succéda, en vertu de son testament, dans toutes ses possessions d'Orient. Il continua le siège ou blocus de Tripoli commencé par Raymond, ce qui ne l'empêcha pas d'entreprendre d'autres expéditions, soit pour conserver les places dont Raymond lui avait confié la garde, en mourant, soit pour étendre ses conquêtes. Après un siège de trois semaines, il se rendit maître de l'importante place d'Archon que Godefroy de Bouillon et Raymond de Saint-Gilles avaient inutilement attaquée. De là il étendit ses conquêtes jusqu'à Damas. Bertrand, son cousin, fils du comte Raymond, se rendit en Palestine, à la tête d'une armée et réclama la succession de son père. Guillaume refusa de lui reconnaître des domaines qu'il possédait à bon droit et qu'il avait défendus pendant quatre ans au péril de sa vie et à grands frais. Prévoyant toutefois que le comte de Toulouse ne renoncerait pas aisément à ses prétentions, il s'allia avec Tancrede, neveu du prince d'Antioche, pour se mettre en état de défense. Bertrand, de son côté, s'allia avec Baudouin, roi de Jérusalem. Mais au moment où la guerre allait éclater entre les deux partis, il se fit un rapprochement. Une réconciliation opérée par l'entremise du roi assura au comte de Cerdagne la forteresse d'Archon, avec Tortose et les autres conquêtes qu'il avait faites. Guillaume continua de prendre part au siège de Tripoli, qui se rendit en 1209. Peu de jours après cet événement, le comte Guillaume-Jordan fut tué d'un coup de flèche par un de ses écuyers avec lequel il avait pris querelle. En 1097, Guillaume-Jordan, comte de Cerdagne, fonda, dans l'église de Corneilla-de-Conflent, un prieuré de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint-Augustin.

Archives des Pyr.-Or., B. 177. — Annuaire de 1834. — DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GUILLAUME-RAYMOND succéda à son père Raymond au comté de Cerdagne, en 1068. Il était déjà marié, l'année précédente, avec Adélaïde, fille du comte de Carcassonne, puisque le 27 décembre 1067, il avait vendu au comte de Barcelone les droits de sa femme sur le Carcassès et le Rasès pour quatre mille mancuses d'or de Barcelone. Ses gens ayant employé la violence, en 1075, pour chasser le comte de Roussillon de l'église de Saint-Michel de Cuxa, qui dépendait de son comté, il se soumit à la pénitence canonique imposée par Raymond, évêque d'Elne, pour expier ce sacrilège, commis par son ordre. Quelques années après, il fonda Villefranche, en Conflent. D'après les termes de la charte, cette fondation doit être postérieure au 10 mai 1085 ; elle eut lieu le jour même de la nomination d'Artal II à l'évêché d'Elne. Ce comte mourut à la fin de 1093. Par son testament du 7 octobre de cette année-là, il institua pour son héritier universel, son fils aîné, Guillaume-Jordan, ne laissant au puîné, Bernard-Guillaume, que le comté de Berga, pour le tenir sous la dépendance féodale de son aîné. Sa femme lui survivait encore en 1102.

Archives des Pyr.-Or., B. 177. — DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GUIMERA, était abbé de Notre-Dame d'Arles en 943.

Gallia christiana, VI, col. 1085.

GUIMERA, était abbé de Saint-Génis-des-Fontaines en 990.

Gallia christiana, VI, col. 1105.

GUIRAU (Jean), marchand de Perpignan, fit donation, le 22 décembre 1344, à l'église Saint-Jean de Perpignan, d'un reliquaire en argent. Cette châsse renfermait, outre des statuettes en argent, une dent de l'apôtre saint Pierre.

PUIGNAU, *Rubriques*, X.

GUIRAUD DE SAINT-MARSAL (Le baron Raymond-Marc-Antoine) naquit à Limoux, le 20 janvier 1780. Après avoir fait de brillantes études, d'abord au collège des Doctrinaires de sa ville natale, et puis à celui de Sorèze, il fut reçu, en 1798, à l'Ecole polytechnique, d'où il sortit deux ans après pour entrer dans celle du Génie. Dès 1802, il débuta à la campagne du Hanovre, fit successivement toutes celles de l'Empire, y comprises celles de Fleurus et de Waterloo, et c'est sur les champs de bataille qu'il conquist à peu près tous ses grades. Lieutenant du génie en 1802, capitaine en 1805, chef de bataillon de la garde en 1811, le baron Guiraud fut nommé le 26 mars 1816, lieutenant-colonel du génie, directeur

des fortifications à Perpignan, où il continua son service actif jusqu'au jour où il prit sa retraite, après avoir été promu en 1824, au grade de colonel dans la même arme. Décoré de l'ordre de la Légion d'honneur en 1807, il reçut le titre d'officier en 1812, après la bataille de la Moscowa où il fut grièvement blessé à la tête. Il joignit, le 12 octobre 1814, au titre d'officier de la Légion d'honneur celui de chevalier de Saint-Louis. Par lettres-patentes du 29 mai 1823, le roi de France lui conféra le titre de baron, avec adjonction du nom de Saint-Marsal qui était celui de la famille de sa femme, Angélique Delpas de Camporells de Saint-Marsal, vicomtesse de Tréville, fille d'Ange Delpas. Le 12 mars 1829, le roi d'Espagne le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand. Enfin, le 30 avril 1833, le baron Guiraud fut élevé au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Guiraud de Saint-Marsal se retira du service en 1840. A partir de ce moment s'ouvrit devant lui une seconde carrière. La vie civile d'un officier de ce mérite devait être digne de sa brillante vie militaire. Le 14 février 1841, il fut nommé maire de Perpignan. Ces fonctions, aussi bien que celles de président de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales révélèrent bientôt, par les nombreux discours qu'il eût à prononcer, dans une foule de circonstances diverses, tout ce qu'il y avait dans son esprit ardent de talent littéraire et oratoire. Ayant cessé, en septembre 1846, d'être à la tête de l'administration de la Ville, il n'en continua pas moins d'être porté par le suffrage unanime de ses concitoyens au Conseil municipal, où il siégea jusqu'à ses derniers jours. Plusieurs administrations et établissements, tels que les hospices, le collège, la ferme-école, avaient utilisé à leur profit la haute capacité de M. Guiraud de Saint-Marsal ; les uns et les autres recevaient à la fois le tribut de son zèle et de ses lumières. Il mourut le 2 août 1857.

L'année même de sa mort, le baron Guiraud de Saint-Marsal mit au jour l'*Histoire de Roussillon*, composée par son oncle Jean de Gazanyola. Il ajouta à cette œuvre excellente quelques nouveaux documents historiques qui témoignent d'une compétence et d'une critique sûres en matière d'histoire de la province.

Notice biographique insérée en tête de l'*Histoire de Roussillon* par J. de Gazanyola.

GUISLABERT I ou **GUILLABERT I**, comte de Roussillon, est mentionné dans une charte du 3 novembre 1007. De concert avec son frère Hugues d'Empuries, il donna au monastère de Saint-Pierre de Rhodes quelques terres situées dans les comtés de Pierrelatte et d'Empuries, provenant de la succession de leur père. Guislbert mourut en 1014. On ne con-

naît pas le nom de sa femme. Il en eut au moins deux fils : Gausfred, qui lui succéda, et Suniaire. On les voit figurer dans une vente faite, de concert avec leur oncle Hugues, en 1029, à l'abbaye de Saint-Pierre de Rhodes, d'un vaste terrain inculte qui s'étendait des terres du monastère jusqu'au cap de Creus. Il est possible que Suniaire soit l'évêque d'Elne de ce nom qui occupait le siège épiscopal en 1031.

DE GAZANYOLA, *Histoire de Roussillon*.

GUISLABERT II ou **GUILLABERT II**, comte de Roussillon, régnait déjà en 1075, puisqu'il fut chassé, cette année, de l'église de Saint-Michel de Cuxa par les soldats du comte de Cerdagne. On ignore s'il obtint réparation de cette insulte. Il termina, en 1085, les différends qu'il avait avec Hugues II, comte d'Empuries. Dans l'accord conclu entre eux le 29 mai, Hugues s'engagea à assurer ses droits sur les comtés d'Empuries et de Pierrelatte, à employer la voie de la justice, et, au besoin, celui des armes, pour châtier ceux qui voudraient lui faire tort. On convint qu'ils s'appelleraient réciproquement aux plaids tenus dans leurs terres, qu'ils partageraient les compositions et les amendes lorsqu'ils seraient tous les deux présents, et qu'en l'absence de l'un des deux, les bénéfices seraient pour l'autre. Il y fut convenu encore que lorsque Guislabert se rendrait à Empuries, il y jouirait des mêmes droits et prérogatives, dont jouissait Hugues. Le goût des pèlerinages lointains, si commun dans ce siècle, s'était aussi introduit en Roussillon. On prétend que, dès l'an 1027, Bérenger, évêque d'Elne, avait fait celui de Jérusalem, et que peu d'années après le comte Gausfred fit celui de Saint-Jacques. En 1096, Gérard, fils aîné du comte Guislabert, partit, suivi de plusieurs vassaux de son père, entr'autres de Guillaume de Canet, et se joignit à l'armée des croisés qui, sous la conduite de Raymond de Saint-Gilles, marcha à travers les Alpes, la Lombardie, le Frioul et la Dalmatie pour se réunir à ceux qui les avaient précédés à Constantinople et aller à la conquête de la Terre-Sainte. Gérard était l'un des sept principaux chefs de cette moitié de l'armée du comte de Toulouse qui partit la première et qui, avec une autre armée de croisés, arriva devant Nicée, le 6 mai 1097. Après avoir contribué à la prise de cette ville, à celle d'Antioche et à toutes les victoires remportées par les chrétiens, il fut, dans la bataille livrée sous les murs de cette dernière ville, l'un des chefs du onzième corps de l'armée chrétienne, composé de la cavalerie des provinces méridionales de la France. Les croisés ayant ensuite marché sur Jérusalem, Gérard, au siège de cette ville, faisait partie de l'attaque commandée par Godefroy de Bouillon, et

pénétra, l'un des premiers, dans la place. Il était de retour en Roussillon au mois de septembre 1100. Arnald Willelmi, de Salses, avait légué à l'église d'Elne, le tiers du lieu de Saint-Génis de Tanyères. Le comte Guislabert contesta la validité de cette donation. On discuta cette affaire dans une réunion de nobles, de juges et de personnes d'un rang inférieur qui eut lieu à Elne. Comme on ne décidait rien, le comte ordonna à Raymond Willelmi, juge des comtés de Roussillon, d'Empuries et de Peralada, de prononcer le jugement. Celui-ci débouta le comte qui, furieux, se jeta, avec son fils Gérard, sur les possessions de l'évêque, abattant les maisons, coupant les armes, maltraitant les habitants ; mais ces princes ramenés par les conseils et les reproches de leurs amis et des gens de bien, consentirent, dans un accord fait le 25 septembre 1100, à ratifier la donation d'Arnald de Salses, moyennant sept cents sols que leur compta l'évêque. Quoique disposés à soutenir par les moyens les plus violents leurs prétentions contre l'Eglise d'Elne, ces comtes se montrèrent généreux envers celle de Saint-Jean de Perpignan. Guislabert lui donna, le 15 septembre 1102, de concert avec sa femme Stéphanie et son fils Gérard, la dîme de toute la paroisse et quelques autres objets afin que les ecclésiastiques qui la desservaient pussent vivre en communauté. La charte relative à ce don est la dernière où il soit fait mention de Guislabert, ce qui fait présumer qu'il mourut peu de temps après.

DE GAZANYOLA, *op. cit.*

GUITARD (Arnaud), commandeur du Mas-Deu, acquit, en 1370, les droits justiciers et seigneuriaux possédés à Saint-Hippolyte par les damoiseaux Raymond de Montlaur et Guillaume dez Castell. L'infant Jean d'Aragon lui vendit, plus tard, des rentes sur les leudes de Perpignan. Arnaud Guitard eut une fille, nommée Richsende qui épousa Bernard Garrius, pareur de Perpignan. En mourant, celle-ci laissa le bailliage du Mas-Deu à son cousin Arnaud Guitard. Ce dernier aliéna cet héritage en faveur d'Arnald d'Oms, pour le prix de trois cent dix livres.

Archives des Pyr.-Or., B, 133, 147, 273.

GUITARD (Jean), né à Vallcèbre (Espagne) le 16 mars 1815, fit ses études ecclésiastiques au collège diocésain de Solsona et à l'Université de Vich. Il venait de terminer ses cours de philosophie, lorsque la guerre civile éclata en Espagne. Incorporé dans un régiment de *christinos*, en 1833, il déserta les rangs des troupes d'Isabelle pour servir la cause de don Carlos. Signalé au maréchal comte d'Espignac, comme un excellent soldat, Jean Guitard entra dans l'Académie militaire de Ripoll, d'où il ne tarda pas

à sortir sous-lieutenant. Une année ne s'était pas encore écoulée que, par des services exceptionnels, Jean Guitard s'élevait de grade en grade et méritait l'affection particulière du maréchal d'Espignac qui l'attacha à son état-major. Promu capitaine à vingt-quatre ans, Jean Guitard justifia bientôt les espérances qu'on fondait sur lui.

Un jour, l'ennemi fut aperçu aux environs de Ripoll se dirigeant sur un plateau, point stratégique de premier ordre, au-dessus de la petite vallée de Campdenaval : mais il avait à franchir la rivière de la Riera située près du hameau de ce nom. Il s'agissait donc de l'arrêter à ce passage et de le refouler dans la plaine de Ribes. Le jeune capitaine à qui incombaît cette périlleuse tâche, n'hésita pas un instant. Il réunit son bataillon, franchit avec sa petite troupe le cours d'eau qu'il avait à défendre, et s'élança impétueusement sur l'ennemi. Celui-ci était trois fois, au moins, supérieur en nombre, mais il fut pris de panique devant cet audacieux coup de main, et la victoire resta aux carlistes. Le héros de cette journée paya son glorieux exploit en arrosant de son sang le champ de bataille. Porté à l'ambulance, il y reçut un pli par lequel le prétendant, pour récompenser le vaillant soldat de sa victoire, lui octroyait, avec les galons de commandant et la croix de Charles III, le titre de Comte de la Riera. Après la convention de Vergara qui mit fin à la guerre civile, Jean Guitard abandonna le service militaire pour suivre les inclinations de sa vocation. A cet effet, il se rendit à Rome, en 1840. Un vieux docteur du grand-séminaire de Vich lui enseigna la théologie, et après avoir successivement reçu les ordres mineurs, le sous-diaconat et le diaconat, Jean Guitard reçut la consécration sacerdotale, le 18 septembre 1844, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Son désir était d'embrasser la vie religieuse et de se faire affilier à la Compagnie de Jésus. Ne pouvant se rendre en Espagne, d'où les Jésuites étaient expulsés, Jean Guitard arriva à Perpignan, demeura quelque temps au sein de la famille de La Boissière, puis alla à Nivelles (Belgique) pour y faire son noviciat. Le climat des Pays-Bas fut nuisible à sa santé. Jean Guitard dut retourner à Perpignan. C'est dans ces conjonctures, qu'il fit un jour la rencontre d'un de ses illustres compatriotes, Mgr Claret, archevêque de Santiago, fondateur de la société des prêtres-missionnaires connue sous le vocable de *Congrégation du Saint-Cœur de Marie*. Jean Guitard accompagna le saint prélat à Cuba. L'archevêque de Santiago ayant dû abandonner l'île, Jean Guitard le suivit dans sa retraite, et, pour la troisième fois, vint se fixer à Perpignan qu'il ne quitta jamais plus. L'évêque d'Elne, de Saunhac-Belcastel, lui fit l'accueil le plus paternel et lui conserva sa liberté, afin qu'il put, en

toute facilité de zèle, établir des œuvres pies dans le diocèse. Jean Guitard consacra toutes les ressources de son intelligence et de son zèle à l'organisation et au bon fonctionnement de l'œuvre bien connue de l'*Archiconfrérie de la Cour de Marie*. Il s'était mis en relation directe avec Raymond Léal, le premier fondateur de cette importante association qui comptait déjà dans son sein les personnages les plus illustres de l'aristocratie espagnole.

Sous l'intelligente et vigoureuse impulsion qu'il donna à ses débuts, la nouvelle association s'étendit dans les paroisses de la ville de Perpignan. Elle gagna la campagne et envahit en peu de temps toute la France, dont elle franchit les limites. Le 2 décembre 1850, Jean de Saunhac-Belcastel approuva cette œuvre et y attacha une indulgence de 40 jours. Gerbet, qui la prit en particulière estime, voulut, le 7 décembre 1860, l'enrichir de toutes les indulgences qu'un évêque pouvait lui accorder. Le 20 novembre 1862, il publia une ordonnance établissant canoniquement l'Archiconfrérie de la Cour de Marie dans l'église paroissiale Saint-Jacques de Perpignan. Honorée et agrandie par ses encourageantes faveurs, l'Archiconfrérie atteignait en France, vers 1890, le chiffre de 355.650 associés. Léon XIII savait depuis longtemps tout le bien opéré dans les âmes par la Cour de Marie. Il connaissait les travaux et les vertus de son directeur général ; aussi voulut-il dignement le récompenser et jeter sur l'Archiconfrérie une auréole de gloire. Le Pape nomma l'abbé Guitard, camérier d'honneur de sa maison. Cette dignité fut conférée au directeur général par lettres-patentes, en date du 2 juin 1883. Vers la même époque, la reine d'Espagne honora Jean Guitard du titre de chevalier des Hospitaliers d'Espagne et le décora de l'ordre de la Croix Rouge. Des récompenses venant de si haut jetèrent leurs reflets sur le petit périodique, l'*Etoile du Matin*, organe de l'Archiconfrérie de la Cour de Marie. Toute petite et toute humble que fut cette publication, elle put recueillir la somme de 80.000 francs en faveur des Saints-Lieux.

Le patriarche de Jérusalem, Vincent Bracco, grand-maître de l'Ordre du Saint-Sépulcre, touché d'une telle générosité, récompensa celui qui en était le promoteur et le nomma chevalier du Saint-Sépulcre, en date du 16 avril 1888. Jean Guitard qui consacra son existence sacerdotale à la direction de l'œuvre de la Cour de Marie, mourut à Perpignan, le 8 novembre 1904.

Abbé J. BORALLO, *Vie de Mgr Jean Guitard, directeur général de la Cour de Marie*.

GUITER (Jean), était châtelain de Rodès en 1393.

Archives des Pyr.-Or., B. 151.

GUITER (Joseph), fondateur de Perpignan, était, en 1692, trésorier de la confrérie des maréchaux-ferrants établie dans cette ville. En 1704, il fonda la plus petite cloche de l'ermitage de Font-Romeu. En 1721, Joseph Guiter refonda deux cloches de l'église d'Elne et, en 1732, celle de la petite chapelle rurale de Notre-Dame del Roure, près Taillet.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

GUITER (Joseph-Antoine-Sébastien) naquit à Torrelles, le 24 février 1761. Il fut le septième enfant vivant d'une famille de situation très modeste. Envoyé à Perpignan dès l'âge de dix ans, il fit ses humanités au Collège royal, d'où il passa à l'Université, pour se préparer à l'état ecclésiastique. Joseph Guiter reçut docteur en théologie, fut ordonné prêtre et pourvu d'un bénéfice à la collégiale de Saint-Jean, à Perpignan. La Révolution de 1789 vint changer ses destinées et s'emparer de lui. Il adhéra un des premiers au schisme, en prêtant le serment à la Constitution civile du clergé. Il rompit sans retard avec toute fonction ecclésiastique et fut nommé maire de Perpignan le 28 décembre 1790. Joseph Guiter exerça à deux reprises cette magistrature. Le 3 septembre 1792, il fut élu membre de la Convention nationale par le département des Pyrénées-Orientales, le premier sur six députés, avec 127 voix sur 158 votants. La santé de Guiter était alors sérieusement atteinte. Lorsqu'il allait à Paris, pour occuper son siège de député, il tomba malade et fut obligé de s'arrêter en route. Ce fut vers le milieu d'octobre seulement qu'il arriva dans la capitale où tout était alors, au sein de la Convention et au dehors, dans une extrême agitation. Guiter avait correspondu avec Petion et ce fut le premier ami avec lequel il s'entretint de l'objet de toutes les conversations de cette époque, *l'inviolabilité du Roi*. « Votre inviolabilité, lui dit Petion, n'est qu'un mot, et vous avez la faiblesse de vous y arrêter ! — J'aurais désiré, lui répliqua Guiter, trouver en vous le courage de la défendre ! » Et ils se séparèrent. Guiter apprit par cette conversation que sa nouvelle position était encore plus difficile que la première, et il eut bientôt à lutter avec la minorité de la Convention contre les violences d'une faction qui avait résolu de sacrifier à sa vengeance, ou plutôt à ses projets, tous les principes de la Constitution sur l'inviolabilité de la personne du roi. Membre de la droite de l'Assemblée, il lutta contre les opinions de la Montagne, soutint que Louis XVI ne pouvait être mis en jugement ; puis, au cours du procès, s'exprima ainsi, lors du troisième appel nominal : « Mon opinion est connue. Je sais ce que c'est que varier. Je demande la reclusion pendant la guerre et le bannissement ensuite ». Lorsque les vingt-deux députés dénoncés par la

Commune de Paris eurent été frappés d'un décret d'arrestation, le 2 juin, il protesta, et le 5 juin, publia un compte-rendu à ses commettants, dans lequel il affirmait son « modérantisme ». Bientôt décrété lui-même d'arrestation, et incarcéré avec ses soixante-douze collègues, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Joseph Guiter fut rappelé à la Convention le 18 frimaire an III et prit part à ses derniers travaux. Élu, le 21 vendémiaire an IV, député des Pyrénées-Orientales au Conseil des Cinq-Cents, par 48 voix sur 103 votants, Guiter se fit peu remarquer dans cette assemblée. Il approuva le coup d'État de brumaire, et le Sénat conservateur l'inscrivit (4 nivôse an VIII) comme député du même département, sur la liste des membres du nouveau Corps législatif, où il siégea jusqu'en l'an XI. En 1805, Joseph Guiter devint commissaire impérial des vivres au camp de Bruges, sous les ordres de François Chambon. Le 15 mai 1815, l'arrondissement de Perpignan l'élut représentant à la Chambre des Cent-Jours par 39 voix sur 66 votants. Après cette dernière législature, Joseph Guiter vécut à l'écart des affaires publiques. Il mourut à Paris, le 1^{er} juillet 1829.

P. VIDAL, *Histoire de la Révolution française dans les Pyrénées-Orientales*. — Abbé TORREILLES, *Histoire du clergé dans le département des Pyrénées-Orientales pendant la Révolution française*. — ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des Parlementaires*.

GUITER (Théodore) naquit à Perpignan, le 15 février 1797. Il fit ses études à Paris, sous les yeux de son oncle, Joseph Guiter, ancien membre de la Convention nationale. Théodore Guiter était secrétaire de Destutt de Tracy, lorsque la mort de son père, notaire à Perpignan, survenue en 1818, le rappela dans sa ville natale. Il recueillit la succession paternelle dans le notariat et épousa en 1823, Madeleine Massot, sœur du sénateur Paul Massot. Théodore Guiter se signala de bonne heure par ses idées libérales et son opposition au gouvernement de Louis-Philippe, contribua à la création du journal *l'Indépendant*, assura l'élection de son beau-frère Arago en 1846, et après la révolution de février fut nommé commissaire du gouvernement provisoire des Pyrénées-Orientales, où les passions politiques se donnèrent un moment libre carrière.

Le 23 avril 1848, il fut élu représentant des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée constituante, le deuxième sur cinq, par 31.445 voix sur 36.773 votants. Il prit place à gauche, fit partie du comité de l'Administration et vota avec le groupe républicain. Réélu à la Législative, le 13 mai 1849, par le même département, le quatrième et dernier avec 20.424 voix sur 32.466 votants, il y fut l'adversaire de la majorité conservatrice et de la politique du prince-président. Après le 2 décembre, il fut enfermé à la prison de

Mazas. Exilé, Théodore Guiter se refugia à Chambéry, dont il devint maire, après l'annexion de la Savoie à la France. De retour à Perpignan, il se mêla peu de politique jusqu'en 1869. Aux élections législatives qui eurent lieu cette année-là, Théodore Guiter fut porté comme candidat de l'opposition démocratique, dans la première circonscription de l'Ardèche. Il eut au premier tour de scrutin une majorité relative de 248 voix, mais il échoua, au scrutin de ballottage, avec 12.176 voix contre 15.598 données au général d'Hauteville, candidat officiel. Il fit ensuite une vive opposition au plébiscite napoléonien. Théodore Guiter fut élu, le 8 février 1871, représentant du peuple à l'Assemblée nationale, par le département des Pyrénées-Orientales, le deuxième sur quatre par 22.562 voix. Il siégea sur les bancs de la gauche et vota contre les préliminaires de la paix. Il mourut à Paris, le 22 mars 1875, avant la fin de la législature.

ROBERT, BOURLOTON et COUGNY, *Dictionnaire des parlementaires*. — HORACE CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*.

GUIU (Gabriel), fondateur de Perpignan, se maria en 1566, et, le 2 juillet de l'année suivante, passa contrat pour la refonte de la cloche du couvent de Saint-François de Perpignan, qui était brisée.

PALUSTRE, *Quelques noms de fondateurs de cloches roussillonnaises*.

GUIXAN (Raymond de) était abbé de Notre-Dame d'Arles en 1369.

Archives des Pyr.-Or., B. 119.

GURB (Pons de) fut nommé, en 1389, par le roi Jean 1^{er} d'Aragon, à la châtellenie et au bailliage de Puig-Balados (Puyvalador).

Archives des Pyr.-Or., B. 147.

GUZY (Michel), orfèvre de Toulouse, fabriqua, en 1682, un ostensor pour l'église de Notre-Dame de la Réal, à Perpignan.

Archives des Pyr.-Or., G. 447.